



MASTER TOURISME

Parcours « TIC appliquées au Développement des Territoires Touristiques »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

Valorisation de l'offre de sports de nature sur le territoire de la Guyane française

Présenté par :

Pauline Lariche

Année universitaire : **2017 – 2018**

Sous la direction de : **Vincent Vlès**

Valorisation de l'offre de sports de nature sur le territoire de la Guyane française

L'ISTHIA de l'université de Toulouse – Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les mémoires de recherche. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier mes deux tuteurs de stage sans qui ce travail n'aurait jamais eu lieu, Pierre Jourbert, responsable du service « Systèmes d'informations » et Géomaticien ainsi que Loïc Massué, chargé de mission Tourisme et Accessibilité. Deux personnes motivées et volontaires qui m'ont permis de réaliser ce stage et ce mémoire sur une thématique que j'affectionne particulièrement. Je remercie également, l'ensemble de mes collègues qui sont des personnes sympathiques et inspirantes.

Je voudrais aussi remercier Monsieur Vincent Vlès, mon maître de mémoire, qui s'est rendu disponible tout au long de ce travail. Je le remercie pour le temps qu'il a pu me consacrer, pour son expertise et tous les précieux conseils qu'il a pu m'apporter.

Pour finir, j'adresse mes derniers remerciements à mon entourage, mes camarades de foix qui m'ont permis de vivre trois magnifiques années en Ariège ainsi que mes acolytes de Guyane qui me font découvrir ce paradis terrestre de la meilleure manière qui soit !

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION GÉNÉRALE	7

PARTIE 1 –

Introduction sur la Guyane française et ses enjeux économiques, environnementaux et culturels

Introduction de la partie 1	10
<i>Chapitre 1 : Un département d'outre-mer bien à part</i>	<i>11</i>
<i>Chapitre 2 : Écotourisme basé sur les sports de pleine nature et l'observation de la faune et de la flore en Guyane</i>	<i>31</i>
<i>Chapitre 3 : Organismes responsables de la randonnée en Guyane et cadre juridique de l'activité en France</i>	<i>37</i>
<i>Chapitre 4 : Vers une structuration et un développement durable de l'offre de sports de nature adaptée aux spécificités du territoire pour positionner la Guyane en tant que destination touristique et de loisirs sportifs de nature</i>	<i>43</i>
Conclusion de la partie 1	48

PARTIE 2 –

Etat des lieux de l'offre de sports de nature, de ses outils de promotion et des besoins des usagers

Introduction de la partie 2	50
<i>Chapitre 1 : Etat des lieux de l'offre touristique et des loisirs sportifs de nature en Guyane</i>	<i>51</i>
<i>Chapitre 2 : Etat des lieux des outils de promotion de cette offre, en particulier sur les outils numériques</i>	<i>59</i>
<i>Chapitre 3 : Chiffres clés du tourisme en Guyane et analyse des besoins des visiteurs</i>	<i>78</i>
Conclusion de la partie 2	87

PARTIE 3 –

Recommandations pour structurer et valoriser durablement l'offre de loisirs de sports de pleine nature

<i>Chapitre 1 : Créer une collaboration et une mutualisation des compétences entre les différents acteurs du secteur</i>	<i>90</i>
<i>Chapitre 2 : Dispositif numérique adapté pour centraliser et promouvoir l'offre de sports et loisirs de nature</i>	<i>103</i>
Conclusion de la partie 3	121

CONCLUSION GENERALE	123
---------------------------	-----

TABLE DES ANNEXES	127
-------------------------	-----

TABLE DES FIGURES	157
-------------------------	-----

TABLE DES TABLEAUX	158
--------------------------	-----

BIBLIOGRAPHIE	159
---------------------	-----

TABLE DES MATIERES	161
--------------------------	-----

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Mise en place le 4 mars 2013, la Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires en lien avec les sports de nature a vu le jour en Guyane. Elle possédait 3 collèges composés d'acteurs en lien avec le développement du territoire. Le comité technique assurant l'animation et la médiation de la CDESI de Guyane était constitué du Département, de la Région, de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) ainsi que le Comité Régional Olympique et Sportif de Guyane (CROSGUY). Au sein de la CDESI, 3 commissions thématiques avaient été créées : activités terrestres, aquatiques et aériennes. Celles-ci devaient se concerter pour tenter de définir une stratégie de développement adaptée et maîtrisée des espaces, sites et itinéraires de la Guyane.

Le 1^{er} janvier 2016, la Guyane a connu une réforme institutionnelle visant la fusion du département d'outre-mer et de la région d'outre-mer en une collectivité territoriale unique. C'est ainsi que la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG) a vu le jour. La dynamique entreprise autour d'une structuration et d'un développement durable de l'offre de sports de nature commença à décliner ainsi que le projet de mettre en place une CDESI.

Méconnue et subissant encore une image négative, la Guyane dispose pourtant de richesses culturelles, naturelles et paysagères des plus remarquables. La structuration d'une offre de sports de nature pourrait permettre au territoire de placer le tourisme comme un facteur de développement durable et de redéfinir l'image rattachée à la Guyane en tant que destination nature. En effet, les pratiques de sports de nature ne cessent de croître en France et dans le monde.

La Guyane se retrouve confrontée à un arbitrage complexe entre protection et valorisation des ressources. La création du Parc amazonien de Guyane, faisant partie des 10 parcs nationaux français depuis 2007, illustre bien ce conflit entre conservation et exploitation des ressources. Les acteurs du territoire peinent à trouver un compromis.

La vision occidentale de protection de l'environnement se voit confronter à des pratiques ancestrales de la part des communautés amérindiennes et autochtones ou encore à des conflits d'intérêts économiques et politiques.

Le Parc amazonien de Guyane (PAG), présent sur l'intégralité du sud de la Guyane, se voit doter dans ses principales orientations et mesures à entreprendre dans les zones d'adhésion, l'orientation III-2 «Accompagner le développement d'une économie locale et durable». Le tourisme fut identifié comme une piste pertinente pour développer économiquement les territoires du Parc. La piste écotouristique est priorisée, pour un développement maîtrisé d'une filière touristique intégrée à l'échelle locale voire micro-locale et d'en assurer une certaine durabilité afin d'obtenir un équilibre entre les différents aspects (environnementaux, économiques et socioculturels). C'est majoritairement une offre de sports de nature et d'observation de la faune et de la flore qui a été mise en place à ce jour.

Afin de recenser et de valoriser cette offre, le Parc dispose d'une solution numérique Rando Amazonie. Opérationnelle et riche de fonctionnalités, le PAG identifie les limites de promouvoir uniquement l'offre du sud en termes de visibilité et de promotion. C'est pourquoi, le PAG souhaiterait définir les démarches possibles pour initier la conception d'une plateforme numérique unique de valorisation et de promotion de l'offre de sports de nature en Guyane.

A ce jour, la Collectivité Territoriale de Guyane n'a pas encore relancé la dynamique pour la conception d'une CDESI. Il n'existe donc pas de stratégie bien définie pour structurer et développer durablement l'offre de sports de nature. C'est pourquoi le PAG souhaite initier une démarche pour valoriser l'offre de sports de pleine nature à l'échelle du territoire. Cependant, des étapes intermédiaires à la constitution d'une plateforme numérique commune semblent à prioriser.

Ce contexte nous amène à la problématique suivante :

Etant donné qu'aucune synergie collective n'existe à l'échelle départementale en termes de stratégie de développement des sports de nature, quelles démarches devraient être entreprises pour structurer une offre durable et adaptée aux spécificités du territoire pour renforcer l'attractivité territoriale de la Guyane ?

Dans un premier temps, nous allons présenter en détail le territoire de la Guyane. En effet, pour comprendre véritablement le contexte spécifique de la Guyane, il nous semblait intéressant de prendre le temps de présenter le territoire, sa dynamique touristique ainsi que la création du Parc amazonien et son développement écotouristique. Pour par la suite observer la dynamique écotouristique du territoire et identifier les acteurs en charge des sports de nature sur le territoire. Les différentes hypothèses pour répondre à la problématique seront présentées.

Pour la seconde partie, afin d'avoir un maximum d'éléments de réponses pour faire des recommandations précises dans une troisième et dernière partie de ce mémoire, un état des lieux sera réalisé autour de l'offre de sports de nature, des outils de promotion disponibles du territoire ainsi que les besoins des visiteurs en termes d'informations touristiques.

Enfin, il nous sera possible d'effectuer des recommandations au Parc amazonien de Guyane pour initier une démarche commune autour d'une stratégie de structuration de l'offre de sports de nature pour en garantir un développement durable et maîtrisé.

- PARTIE 1 -

**Introduction sur la Guyane française et ses enjeux
économiques, environnementaux et culturels**

Introduction partie 1

Afin de poser clairement le contexte dans lequel ce travail va s'effectuer, il semble primordial de définir clairement le territoire, ses spécificités et les acteurs concernés par la thématique dont nous allons traiter tout au long de ce mémoire : les sports de pleine nature en Guyane.

Dans un premier chapitre, nous allons présenter le département d'outre mer qu'est la Guyane au niveau géographique, historique, culturel ainsi que la situation actuelle du territoire. Les différentes aires protégées et les missions de chacune seront par la suite détaillées avec une attention particulière pour le Parc amazonien de Guyane.

Dans un second chapitre, nous analyserons la dynamique écotouristique pour le territoire de la Guyane à l'échelle régionale avec encore une fois une attention bien spécifique pour le Parc amazonien de Guyane.

Puis, nous tenterons de définir les principaux gestionnaires des espaces, sites de pratique et itinéraires. Nous rappellerons les notions de PDIPR, CDESI et PDESI pour comprendre la législation qui s'applique en termes de structuration de l'offre de sports de nature pour un territoire. Analyser les normes de balisage et de signalétique de la Fédération française de Randonnée Pédestre pour appréhender les bonnes pratiques à respecter mais aussi les mettre en relief par rapport à leur adaptabilité au milieu amazonien.

Pour finir, nous présenterons la problématique de ce mémoire en mettant en perspectives les hypothèses envisagées pour y répondre.

Chapitre 1 : Un département d'outre-mer bien à part

Dans l'imaginaire collectif européen, les départements d'outre-Mer ou DOM-TOM sont souvent rattachés à la même «image stéréotypée de paradis tropical» (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., *et al.*) à la «végétation luxuriante sur fond de mer turquoise, sable blanc et cocotiers» (ROZE Anne, SIMON Hélène).

En réalité, les DOM-TOM sont partagés sur toutes les latitudes¹ avec une multiplicité de paysages et de climats. Éloignée géographiquement des îles françaises de la Caraïbe, la Guyane se démarque par ses spécificités culturelles et paysagères propres à sa dimension équatoriale, sur le plateau des Guyanes.

Il y a encore peu, on rattachait à la Guyane les notions de «ruée vers l'or» ainsi que celle de bague. «Aujourd'hui, dans l'imaginaire, l'Eldorado fait place à l'aventure de l'espace et l'enfer vert s'efface devant le rêve du retour au paradis perdu d'une nature encore vierge» (ROZE Anne, SIMON Hélène).

1.1 Introduction sur la Guyane française

1.1.1 Géographie des espaces

Figure 1 : Cartographie des DOM-TOM français²



Morceau de forêt amazonienne s'étendant au nord-est du continent sud-américain, la Guyane française est entourée au nord par l'océan Atlantique, à l'est et au sud par le Brésil et par le Surinam³ à l'ouest. Les fleuves et les reliefs montagneux définissent, aujourd'hui, les frontières du département. En effet, la frontière avec le Surinam est symbolisée par le fleuve Maroni. Concernant ses frontières avec le Brésil, c'est les Monts Tumuc Humac au sud et le fleuve Oyapock à l'est qui délimitent le territoire.

¹ «De la Terre Adélie (Antarctique) à la Guyane presque sur l'équateur. Saint-Pierre et Miquelon connaît un

² Source : p. Lariche, 2018

³ Ancienne Guyane néerlandaise

La Guyane française fait partie intégrante du plateau des Guyanes, comprenant le nord du Brésil jusqu'au fleuve Amazone, le Surinam, le Guyana⁴ et une partie du Venezuela (jusqu'au fleuve Orénoque).

D'un point de vue géopolitique, la Guyane française a pour spécificité d'être l'unique territoire continental de l'Union européenne en Amérique du Sud. De plus, c'est le seul territoire à ne pas être un état indépendant⁵ sur le continent sud-américain. La Guyane française est l'une des neuf régions ultrapériphériques⁶ (RUP) de l'Union européenne.

Figure 2 : Carte du territoire de la Guyane⁷
la Guyane



Figure 3 : Mise en perspective de la taille de rapport à la France métropolitaine⁸



La Guyane française est un territoire de grande envergure. En effet, c'est le département français le plus grand, mais aussi la région la plus étendue de France⁹ avec une superficie de 83846 km². La plus grande commune française se trouve, également, en Guyane : Maripasoula (18360 km²)¹⁰. Presque l'intégralité¹¹ du territoire est recouverte de forêts denses et sempervirentes¹² dans l'intérieur du territoire et le littoral est bordé de mangroves. Cela équivaut à 8 millions d'hectares de forêt, ce qui en fait la «plus grande forêt de l'Union européenne» (ROZE Anne, SIMON Héléne).

Concernant son climat, la Guyane se caractérise par un fort taux d'humidité lié à sa position par rapport à l'Equateur¹³, pouvant atteindre 98 % à certaines périodes de l'année. Deux saisons

⁴ Ancienne Guyane britannique

⁵ Indépendance du Guyana en 1966 et du Surinam en 1975

⁶ Le statut de région ultrapériphérique (RUP) est appliqué à neuf territoires appartenant à trois Etats membres de l'Union européenne : 5 départements d'outre-mer français (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte et la Réunion); une communauté autonome espagnol (les îles canaries); une collectivité d'outre-mer française (Saint-Martin) et deux régions autonomes portugaises (les Açores et Madère). Les RUP sont soumises au droit européen avec, cependant, certaines spécificités en lien avec leur éloignement géographique principalement.

⁷ Source : wikipédia

⁸ Source : p. Lariche, 2018

⁹ La Guyane équivaut à plus de 15% de la surface de la France métropolitaine

¹⁰ Cf. Annexe A : cartographie des limites administratives, (source : <http://vivreenguyane.canalblog.com/> , 2014)

¹¹ 94% de la surface de la Guyane française est sous couvert forestier (primaire et secondaire)

¹² Type de forêt caractérisée par des peuplements d'arbres au feuillage persistant (source : wikipédia).

distinctes ont lieu chaque année, avec de décembre à juin une saison des pluies (avec une brève interruption en mars¹⁴) puis d'août à novembre, une saison «sèche» (avec des averses ponctuelles en fin de journée). La Guyane est protégée des cyclones, étant sous un climat équatorial, contrairement aux Tropiques. De plus, grâce aux alizés, le climat est «moins difficile à supporter qu'on ne pourrait l'imaginer». (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 4).

1.1.2 Histoire et culture

1.1.2.1 Présence précoloniale

Pour comprendre les sociétés qui «se sont succédées sur le sol guyanais, retrouver leurs origines géographiques et retracer leurs déplacements et leurs contacts avec d'autres, c'est l'ensemble du territoire compris entre l'Amazonie, l'Orénoque et la côte Atlantique qu'il faut prendre en compte, pour les périodes les plus anciennes» (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., *et al.*).

Les premières manifestations humaines du plateau des Guyanes sont assignées à une période dite «précéramique», fondée sur une économie de subsistance (chasse, cueillette et pêche). Les vestiges les plus anciens se trouvent au Venezuela et seraient datés de 12000 à 10000 avant notre ère. De plus, à cette époque, il existait une «méga-faune»¹⁵, des espèces éteintes¹⁶ à ce jour suite au réchauffement climatique postglaciaire et les modifications induites sur les milieux naturels.

À la suite de la période précéramique, deux modèles de développement des populations bien distincts vont s'exercer. D'un côté, des groupes nomades de chasseurs-cueilleurs (prédation des ressources terrestres) et de l'autre, des groupes de pêcheurs-collecteurs (présent sur la côte caribbo-vénézuélienne) où de nombreux vestiges remarquables¹⁷ ont pu être identifiés. Période où une économie d'autosuffisance se met en place, reposant sur l'horticulture avec les premières manipulations d'espèces végétales vers 5000 avant notre ère.

Les recherches archéologiques ont permis d'estimer que la céramique est apparue en Amérique du Sud autour de 3500 à 3300 avant notre ère.

1.1.2.2 Occupation coloniale et baignade : l'époque de l'enfer vert

Peu de traces existent sur le passé précolonial de la Guyane. Il existait trois groupes ethniques et linguistiques distincts d'Amérindiens dans cette zone de l'Amazonie. Leur nombre était estimé à 30000 individus environ. Ce nombre chuta violemment avec l'arrivée des premiers Européens, principalement dû aux maladies nouvelles auxquels ils ont été confrontés.

Au XVI^e siècle, le plateau des Guyanes voit arriver les premiers débarquements de colons européens. Dans les premières tentatives de colonisation, près de 2000 colons succomberont entre 1604 et 1688. De nombreuses tentatives de peuplement suivirent, dont la plus tristement célèbre est

¹³ Entre 2° et 6° de latitude nord

¹⁴ «Le petit été de mars» : l'air venu de l'Atlantique dégage le ciel en donnant des journées ensoleillées et quelques pluies nocturnes (page 4 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

¹⁵ équidés, de camélidés, d'édentés géants (tatous, paresseux de la taille d'un éléphant), de félidés ou encore de grands primates.

¹⁶ Extinction estimée entre 9 000 et 7 000 ans avant notre ère.

¹⁷ De grands amas coquilliers visibles sur les côtes du Brésil central et méridional, ainsi que sur le littoral Nord-Est du Venezuela. Ces accumulations de coquilles ont été datées dans une fourchette chronologique de 4 000 à 3 000 ans avant J.C. Ce type de vestige est absent du littoral des Guyanes, sans doute à cause de la force du courant qui déplace sans cesse le trait de la côte. (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., *et al.* *Atlas illustré de la Guyane*. Paris : ed. IRD, 2001, 215 p.)

l'«expédition de Kourou»¹⁸. L'expérience de poldérisation de l'Est guyanais, la fin du XVIII^e siècle, fut l'un des rares succès. L'abandon de cette colonie a été dû à la «tourmente révolutionnaire» (THÉRY Hervé, p. 216).

En 1835, le ministère de la Marine et des Colonies va interdire toute nouvelle tentative «à base de colons blancs»¹⁹ après les nombreux échecs enregistrés. Pour relancer l'économie de la Guyane, Louis Napoléon Bonaparte décida de remplacer la main d'oeuvre émanant des anciens esclaves²⁰ par la déportation d'«opposants politiques républicains et de délinquants de droits communs» (THÉRY Hervé, p. 216). C'est le commencement des bagnes. Le premier convoi de «bagnards» arriva en mai 1852 sur les îles du Salut.

Au même moment, pour pallier le manque démographique de l'essor de la Guyane, l'immigration fut favorisée, 10000 Indiens et Chinois étaient déjà présents sur le territoire en 1850²¹. Puis, des travailleurs africains sous contrats, des Libanais et des Antillais²² arrivèrent également en Guyane.

La ruée aurifère débuta dans le courant du XIX^e siècle. Le désir de conquête de l'eldorado repoussa vers le Sud les limites de la colonisation, exposant également les Amérindiens de l'intérieur aux épidémies²³ et aux bouleversements des sols²⁴. Dans les années 1880, l'affaire de l'Amapa²⁵ éclate entre le Brésil et la France, suite à la venue massive de chercheurs d'or brésiliens sur le territoire de la Guyane.

La période coloniale a contribué à l'extinction démographique de nombreux groupes culturels ainsi que la constitution de nouveaux (Noirs - marrons du Maroni). «L'écheveau de l'Histoire forcera, de manière conflictuelle parfois et souvent dans la douleur, la cohabitation de groupes humains issus des continents américain, européen et africain qui échangeront biens, savoir-faire et cultures, créant de nouveaux métissages se surimposant à des métissages plus anciens.» (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., et al.).

1.1.2.3 La Guyane d'aujourd'hui - une mosaïque de peuple

¹⁸ L'expédition de Kourou débuta en 1763, par dysfonctionnement de préparation et d'exécution, cette tentative massive de colonisation pour la création d'une colonie d'agriculteurs européens fut un véritable échec. La grande majorité des 15 000 colons moururent de la famine, des mauvaises conditions d'hébergements ou d'épidémies (fièvre jaune, syphilis et paludisme).

¹⁹ FOURNIER Patrick et MASSARD-GUILBAUD Geneviève. *Aménagement et environnement : Perspectives historiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 41-59

²⁰ Abolition de l'esclavage avec l'avènement de la seconde république en 1848, les esclaves libérés, qui devinrent citoyens français, n'eurent aucune envie de se consacrer au travail de la terre dont ils avaient un trop mauvais souvenir (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., et al. *Atlas illustré de la Guyane*. Paris : ed. IRD, 2001, 215 p.)

²¹ Chiffre relativement faible face aux 240 000 indiens arrivés sur la même période en Guyane britannique.

²² Indépendamment des quelques 500 martiniquais qui s'installèrent au début du XX^e siècle à Cayenne après l'irruption de la Montagne Pelée et se regroupèrent à Montjoly (page 19 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

²³ En l'espace de 50 ans, les amérindiens auraient subi la disparition d'environ 80% de leurs effectifs, d'après les recensements disponibles, de part des épidémies et également des tueries guerrières. (page 110 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.).

²⁴ Laissant une empreinte durable que l'on mesure à l'aune des très nombreux toponymes données par les orpailleurs à chacun des sites remarquables de la forêt (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., et al. *Atlas illustré de la Guyane*. Paris : ed. IRD, 2001, 215 p.)

²⁵ A cette époque, le territoire de la Guyane allait théoriquement jusqu'à l'Amazonie. Mais le Brésil qui voulait réagir contre ces départs et surtout annexer une contrée riche en or, profita du fait que les frontières n'avaient jamais été officiellement délimitées. Un conflit armé opposa les deux pays, qui fut finalement résolu par l'arbitrage international du Tsar : en 1900, la Guyane française fut amputée de 26 000km² et sa frontière ramenée à l'Oyapock (page 19/20 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

La Guyane est, à présent, un département disposant d'une richesse culturelle très forte, se composant d'une pluriethnicité incroyable, où chacun des peuples cherche à préserver ses particularités et ses traditions ancestrales. Amérindiens, BushiNengés, Créoles, Hmongs, Chinois, métropolitains, Surinamais, Brésiliens et bien d'autres communautés forment la Guyane du XXI^e siècle.

La première présence humaine en Guyane fut celle des Amérindiens. Lors de la colonisation, ils se retournèrent vers l'intérieur du territoire et s'installèrent en forêt profonde ainsi que sur les rives des fleuves. Malgré ces mutations géographiques, ils furent décimés, représentant 4%²⁶ de la population de la Guyane à présent. La communauté amérindienne se compose de six groupes ethniques : les Galibis²⁷, les Arawaks, les Palikurs, les Wayanas, les Oyampis et les Émerillons, vivant dans les régions du Maroni et de l'Oyapock. Leurs modes de vie²⁸ ont traversé le temps même s'ils doivent se défendre contre certains fléaux contemporains²⁹ et tentent de concilier tradition et adaptation au monde moderne³⁰. «Le plus grand danger à surmonter pour eux est, avec la perte de leurs repères ancestraux, celui de l'acculturation» (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 23).

Les Bushinengués³¹ ou Noirs-Marrons³², sont des descendants d'esclaves qui avaient fui le Surinam (ancienne Guyane Néerlandaise) au XVIII^e siècle. À cette époque, les conditions de travail étaient d'une pénibilité sans nom. Ils s'étaient révoltés et cachés dans la forêt. Ils s'établirent sur les rives du Maroni où ils reconstituèrent «les modes de vie de leur tribu africaine d'origine³³» (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 24). Les Noirs-Marrons sont composés de six groupes ethniques : les Bonis³⁴, les Samarakas, les Paramakas, les Djukas, les Matawais et les Kwintis. Aujourd'hui, le départ des jeunes pour la ville fait éclater les structures³⁵ et les activités traditionnelles³⁶, faisant accroître la délinquance.

35 % de la population guyanaise est Créole, ne se limitant pas aux Antilles, mais couvrant une réalité beaucoup plus large³⁷. Le passif concernant l'esclavage n'est pas aussi ancré qu'aux Antilles³⁸.

²⁶ Encore 30 000 au début du XVIII^e siècle, ils ne sont aujourd'hui que 2 à 3 000 personnes.

²⁷ Les Galibis représentent l'ethnie amérindienne la plus importante de Guyane française : environ 1 800 personnes. Provenant des Caraïbes, ils vivaient par le passé sur le littoral. Une partie d'entre eux vit encore sur la zone de Mana et de Saint-Laurent-du-Maroni. La majorité s'est convertie au catholicisme et sont habillés à l'européenne. Ils ont obtenu la création d'une commune "ethnique" à Awala-Yalimapo, où coexistent le traditionnel "capitaine" et le maire.

²⁸ Habitation dans des villages de 10 à 100 personnes, habitant dans des carbets. Port du pagne rouge (Kalimbé) dans certains groupes encore et pratique de rituels initiatiques (maraké : passage à l'âge adulte, teinte du corps au roucou : graine rouge safran).

²⁹ Pollution au mercure des eaux des fleuves provoquée par les orpailleurs par exemple

³⁰ Moteur sur les pirogues, eau courant et électricité, école publique pour les enfants.

³¹ Le terme Bushinengué provient du néerlandais, signifiant "gens de la forêt".

³² Ils furent appelés les "nègres-marrons", le terme de "marron" venant du mot espagnol cimarron désignant les "troupeaux fugitifs redevenus sauvages".

³³ Esclaves provenant du Ghana, du Bénin et de Côte-d'Ivoire.

³⁴ Groupe ethnique le plus important avec environ 2 000 personnes

³⁵ Animistes, les noirs-marrons vivent, au sein de chaque ethnie, sous l'autorité d'un chef spirituel, le Grand Man, relayé dans chaque village par un capitaine. Ils sont soudés par une solidarité bien explicable par l'histoire et un attachement très fort à leurs traditions ancestrales, dont l'art du Tembé est entre autres l'expression (page 24 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

³⁶ L'économie traditionnelle repose sur l'agriculture sur brûlis, la chasse et la pêche. Ils sont excellents dans le canotage et sont les piroguiers des fleuves (page 24 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

³⁷ Le mot "créole" désigne toutes les personnes métissées, esclaves et affranchis avec les anciens colons, mais aussi ceux que les migrations postérieures ont assimilés à ce groupe : chinois, hindoustani, ou encore libanais (page 25 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

L'un des groupes les plus remarquables économiquement est la communauté Hmong, arrivée en 1977³⁹ en Guyane. Ce sont les principaux producteurs agricoles du territoire. Malgré l'animosité initiale des autochtones, ils s'imposèrent rapidement sur le marché guyanais. Ils sont regroupés dans deux villages principalement Cacao et Javouhey. Cette communauté évolue très vite, 67 % de ses individus a moins de 15 ans et une forte envie de quitter le village.

La communauté chinoise, immigrée dans les années 1980, fait partie de la bourgeoisie locale, tenant l'ensemble des petits commerces/épiceries du département. Les métropolitains sont, pour la plupart, là provisoirement pour quelques années dans le cadre de mutations professionnelles. Certains se sont installés durablement en Guyane. Entre 8 à 9000 Surinamais se réfugièrent en Guyane suite à la guerre civile en 1986, mais tous ne repartirent pas. Depuis, un flux d'immigration clandestine s'est amplifié par le passage du Maroni. Les Brésiliens immigrèrent clandestinement en Guyane, en passant par la forêt dans l'espoir de trouver de meilleures conditions de travail. Il y a une trentaine d'années, environ 30000 Haïtiens immigrèrent en Guyane, fuyant le régime des Duvalier et la misère.

1.1.2.4 Les effets de la départementalisation

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'évolution du plateau des Guyanes fut très diverse politiquement, les Guyanes anglaise (actuel Guyana) et hollandaise (actuel Surinam) devinrent indépendantes dans les années 1960 alors que la Guyane française est devenue un département d'outre-mer en 1946. De plus, en 1983, elle devient également une région. Ces deux niveaux de collectivités sont exercés dans le cadre d'une collectivité territoriale unique dont l'organe délibérant est l'assemblée de Guyane.

Cette départementalisation entraîna des mutations profondes, mettant «fin au régime de l'indigénat pour passer à la généralisation de la citoyenneté» (Roulan et al., p 509) (EKOMIE OBAME Landri, p. 112) avec un renforcement de l'administration. Dès 1950, des postes administratifs sont créés sur les communes de Maripasoula et Camopi (devenues des communes en 1969⁴⁰). Ces nouveaux services dans les bourgs ont pour conséquence un rapprochement et une recomposition des villages Amérindiens et Alukus. Ces peuples semi-nomades à la base sortent de la forêt pour aller en «ville». Par exemple, les Alukus se concentrent à Maripasoula dès les années 1970. Des mutations similaires sont observables sur l'Oyapock, où les Wayapis⁴¹ et les Émerillons s'installèrent autour de Camopi.

1.1.3 Situation actuelle

³⁸ La représentation du blanc n'était pas la même : les planteurs étaient assez pauvres en général et avaient peu d'esclaves, mais surtout, aux yeux de la communauté métisse, le blanc aussi à travers l'image du bagnard, pouvait être une sorte d'esclave. (page 25 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

³⁹ Les Hmongs de Guyane appartiennent à une communauté d'origine chinoise installée dans les massifs montagneux du nord du Laos. Lors de la guerre d'Indochine, ils prirent les armes aux côtés des Français, puis soutinrent les Occidentaux pendant la guerre du Vietnam. Après la prise du pouvoir par les communistes, ils durent fuir vers les camps de Thaïlande d'où certains furent transportés en métropole, d'autres en Amazonie. Un millier d'entre eux furent transplantés dans la forêt qu'ils défrichèrent et cultivèrent les sols (page 25 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.).

⁴⁰ La création des communes est accompagnée du droit à la citoyenneté française, de la constitution d'un état civil et du droit de vote (page 112 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

⁴¹ Maintien de village plus en amont de Camopi (page 113 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

D'une géographie très variée, les DOM-TOM disposent souvent de caractéristiques humaines communes (pluriethnicité, population jeune, forte natalité). Les signes du mal développement sont flagrants : urbanisation rapide et anarchique ainsi que des exportations ayant lieu d'exister uniquement grâce à l'accès privilégié à l'Europe. Les DROM ont un faible poids économique, mais ont une importance symbolique, géostratégique, culturelle et linguistique considérable. «Elles permettent à la France de garder, grâce aussi à ses autres collectivités d'outre-mer, un statut de grande puissance présente territorialement sur tous les continents du globe» (CARROUÉ L., BERNARD N., BEUCHER S. et al.).

La situation actuelle de la Guyane, au niveau géopolitique, culturel et économique est le fruit d'un «triple héritage : cet espace sud-américain porte l'empreinte d'un monde amérindien qui a survécu à l'emprise coloniale, il est marqué par une histoire coloniale ou l'échec de la mise en valeur tient une place de choix, et il doit son niveau de vie, mais aussi ses problèmes économiques et politiques à une intégration à la nation française qui ne lasse pas de surprendre.» (THÉRY Hervé). On assiste à une situation relativement paradoxale entre des secteurs de très hautes technologies, une tertiarisation massive et pourtant une économie d'autosubsistance désuète. Pour pallier cette situation et enrayer les 25 % de chômage, une volonté des autorités publiques est d'impulser la Guyane en y développant des secteurs lui permettant de devenir indépendante économiquement et de s'insérer à son environnement régional. Cependant, la dynamique territoriale est complexe de par le nombre d'acteurs voulant la diriger⁴² ainsi que des mouvements migratoires en croissance constante et une recrudescence de l'orpaillage illégale de la part des garimpeiros (THÉRY Hervé).

1.1.3.1 La course démographique

La création et l'actualisation des infrastructures et des avantages sanitaires et sociaux, liées à la départementalisation de 1946, ont modifié les conditions de vie des Guyanais. Cela a eu pour conséquence une stimulation de la démographie du territoire induite par un taux de fécondité⁴³ des plus élevés d'Amérique du sud et une forte immigration en provenance des pays avoisinants⁴⁴.

Avec un taux de croissance de la population annuel de 2,4 %⁴⁵, la population de la Guyane est passée de 28000 en 1946 à 250377 habitants en 2014 et selon certaines estimations, son nombre atteindra 575000 en 2040 voire 665000 dans la fourchette haute. Cette dynamique démographique entraîne des bouleversements profonds sur le territoire : une population majoritairement jeune, 50 % des habitants ont moins de 25 ans⁴⁶, une évolution des modes de vie, mais aussi un besoin immobilier d'ampleur titanesque, menant à des constructions réalisées avec grande rapidité et la multiplication des 'favelas' sur des zones de vie très restreintes à l'échelle du territoire. En effet, la répartition de la population sur le territoire est très hétérogène avec trois bassins de vie majoritaire : l'île de Cayenne, concentrant la moitié de la population⁴⁷ puis la zone du Maroni⁴⁸ et enfin la ville de Kourou.

1.1.3.2 Convoitise de l'or

⁴² préfecture, région, département, centre spatial

⁴³ 3.6 enfants par femme en 2015 (source : populationdata.net)

⁴⁴ Brésil, Guyana, Haïti, Surinam

⁴⁵ Source INSEE, selon période récente - étude 2015, il était de 3.97% par an entre 1999 et 2006

⁴⁶ EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.

⁴⁷ Même si un rééquilibrage sur Saint Laurent et Kourou est en train de se produire (population multipliée par 2 en 10 ans)

⁴⁸ Saint-Laurent-du-Maroni jusqu'à Maripasoula en descendant le fleuve

Alimentant de folles espérances depuis plus de 150 ans, l'activité aurifère est l'«une des composantes majeures de l'économie de la Guyane», seconde activité exportatrice (THÉRY Hervé, p. 119). Selon les chiffres officiels, 4 tonnes d'or seraient extraites par an et 900 personnes employées légalement. Mais, dans les faits, l'activité aurifère occuperait 3000 à 6000⁴⁹ personnes (hors emplois dérivés) et une extraction de 5 à 10 tonnes d'or par an est estimée.

L'extraction de l'or est passée de méthodes archaïques à une exploitation «plus méthodique et plus moderne, voire industrielle lorsqu'il s'agit de prospection des gisements miniers»⁵⁰ (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 28). Face à ces exploitations soumises au code minier, l'orpaillage illégal est bien présent en Guyane. Les orpailleurs clandestins proviennent majoritairement du Brésil et parfois du Surinam, appelés Garimpeiros. Des opérations de grande envergures⁵¹ tentent d'endiguer le phénomène de l'orpaillage clandestin, mais les actions engagées par l'Etat depuis 2008 peinent à freiner cette activité souterraine face à la mobilité de plus en plus moderne et discrète⁵² des orpailleurs clandestins.

Les conséquences de l'orpaillage sont considérables d'un point de vue écologique, pollution des eaux⁵³ et déforestation⁵⁴, ainsi que d'un point de vue social, image d'insécurité relayée par un engouement médiatique accrue au cours de ces dernières années concernant l'orpaillage illégal. Aujourd'hui, le projet titanesque de la Montagne d'Or⁵⁵ provoque de nombreuses inquiétudes et réticences, par crainte d'accidents industriels et d'intensification de l'extractivisme⁵⁶. De nombreux organismes et associations⁵⁷ demandent l'abandon du projet. Des débats-publics ont été mis en place afin de trouver un compromis pour l'ensemble des acteurs⁵⁸.

1.1.3.3 Enjeux Européens de la Guyane

Les DOM-TOM permettent à la France de nombreux avantages directs et induits à l'échelle internationale. Ils légitiment une présence militaire pour la défense directe d'intérêts nationaux⁵⁹. De plus, les DOM-TOM confèrent à la France «une présence subjective en matière de rayonnement international et de francophonie»⁶⁰ (BARRET J., BLANCANEUX P., CAILLE O., et al). La France dispose

⁴⁹ rapport de Christiane Taubira-Delannon

⁵⁰ De grosses sociétés françaises mais aussi étrangères (les groupes nord-américains : Guyanor, Cambior ou Asarco etc.) se sont implantés au coeur de la forêt pour évaluer les gisements et leur future rentabilité. Par exemple, le potentiel du camp Caïman, sur la route des marais de Kaw, est estimé à 65 tonnes d'or.

⁵¹ Des opérations militaires visent les sites clandestins, avec destruction systématique de tout le matériel trouvé sur place et des contrôles sont effectués sur les routes et les fleuves

⁵² Depuis les années 1990, les réseaux mafieux et armés sont de mieux en mieux organisé pour éviter de se faire repérer (smartphone, GPS etc.).

⁵³ Selon l'Office National des Forêts, 1 333km de cours d'eau ont été impacté par des sites miniers, majoritairement illégaux, et 4 671km de fleuves et rivières ont été touchés en aval des sites miniers en terme de pollution des eaux. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2006, l'usage du mercure pour l'extraction minière est interdite au profit d'une extraction mécanique

⁵⁴ La déforestation résulte du remaniement des sols. Sur les sites orpaillés illégalement, ils sont totalement détruits, la couche fertile superficielle étant décapitée et lessivée vers les fleuves ou recouverts de déchets miniers (page 220 - HERVÉ Théry, «À quoi sert la Guyane ?», *Outre-Terre* 2015/2 (N° 43), p. 211-235).

⁵⁵ Méga-projet minier d'un consortium russo-canadien pour la construction et l'exploitation, durant 12 ans, d'un site à 125km au sud de Saint-Laurent-du-Maroni, en pleine forêt, à proximité de réserves naturelles. Ce projet nécessiterait de creuser une fosse de 2.5km de long, pour 600 à 800 mètres de largeur et 200 à 250 mètres de profondeur.

⁵⁶ Journal quotidien. *L'exploitation aurifère. Montagne d'or, la perspective qui mine la Guyane*. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HKP>. (consulté le 10-04-2018).

⁵⁷ Or de question, WWF Guyane etc.

⁵⁸ La mise en place de débats-publics a été obtenu grâce à l'ONG environnementale : France Nature Environnement.

⁵⁹ 30 000 hommes qui veillent à la sécurité des voies maritimes mais aussi sur la base de Kourou par exemple.

⁶⁰ Par exemple, les Antilles offrent à la France une présence dans la mer des Caraïbes pour tenter de s'imposer face à l'américanisation de cette zone.

de la 3e ZEE⁶¹ mondiale avec 9 millions de Km², offrant de nombreuses possibilités pour l'exploitation des ressources maritimes⁶².

La France et l'Europe voient en la Guyane des potentialités fortes. Lors du Sommet de la Terre de Rio, en juin 1992, la France s'est engagée à faire du territoire de la Guyane : un pôle d'excellence en matière de protection de la forêt tropicale et d'écodéveloppement. De plus, la Guyane est une interface privilégiée avec l'Amérique latine et le Mercosur. Concernant l'activité spatiale, l'Europe, grâce à la Guyane et son centre spatial implanté à Kourou, contrôle 60 % du marché et dispose, à l'heure actuelle, du meilleur site de lancement de satellites au monde.

1.2 Une biodiversité unique et sa problématique de protection

Composée à plus de 90 % de forêts primaires, la forêt guyanaise regorge d'une biodiversité incommensurable en lien avec un écosystème unique. Plus de la moitié de la biodiversité de la France provient des richesses de la Guyane avec 29 % des plantes répertoriées, 55 % de vertébrés supérieurs (mammifères, oiseaux, poissons) et environ 92 % des insectes connus à ce jour (THÉRY Hervé, p. 217).

«Au sol, c'est un univers fabuleux qui possède un étonnant pouvoir d'envoûtement. Dès que l'on pénètre dans la forêt, on entre dans un autre monde. On est enveloppé par la chaleur humide d'une masse de verdure où perce à peine la lumière, un débordement de végétation entremêlée qui frémit de milliers de vies». (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 9)

1.2.1 Terre de richesses naturelles

Les caractéristiques biologiques de la Guyane sont uniques. D'un point de vue faunistique, la Guyane abrite, découvertes à ce jour :

- 177 espèces de mammifères,
- 720 espèces d'oiseaux,
- 109 espèces d'amphibiens,
- 500 espèces de poissons dont 45 % sont endémiques,
- 350000 espèces d'insectes⁶³.

Les caractéristiques floristiques de la Guyane sont tout autant impressionnantes : 5500 espèces végétales reconnues à ce jour⁶⁴ dont plus d'un millier d'espèces d'arbres. À titre d'exemple, en métropole, on trouve 10 à 15 essences d'arbres par hectare en forêt contre plus de 100 pour la Guyane. La forêt en Guyane se compose d'écosystèmes divers, riches et fragiles à la fois tels la forêt primaire très ancienne, des mangroves, des savanes ou encore des inselbergs⁶⁵.

Des nombreux instituts de recherches scientifiques sont présents en Guyane (IRD⁶⁶, CNRS⁶⁷, ONCFS⁶⁸, ONF⁶⁹ etc.) pour tenter de répertorier et d'identifier l'ensemble des particularités de l'écosystème biologique de la Guyane encore relativement peu impacté par l'homme.

⁶¹ Zone Economique Exclusive

⁶² Cayenne-Larivot est le 9ème port de pêche français, 90% de sa production est destinée à la France, principalement la métropole. Le maintien de cette activité est l'un des objectifs prioritaires pour

⁶³ 20 tonnes d'insectes à l'hectare en Guyane contre 300kg en métropole.

⁶⁴ En 2004

⁶⁵ relief (colline ou petit massif) isolé qui domine significativement la canopée.

⁶⁶ IRD : institut de recherche pour le développement avec deux axes de recherches prioritaires : "spatialisation et développement durable" et "biodiversité et écosystème"

1.2.2 La forêt guyanaise : entre valorisation et protection

À l'heure actuelle, l'espace forestier guyanais représente un enjeu fort pour les acteurs se partageant l'espace et ceux qui souhaitent se l'approprier. De représentations et d'appropriations divergentes de l'espace, des conflits et des jeux d'alliances sont en train de s'exercer sur le territoire de la Guyane. Le territoire devient donc un lieu de «luttres d'influences : les objectifs et les intérêts des populations résidentes, des élus des collectivités territoriales, de l'État, des scientifiques, des orpailleurs, des entreprises forestières et des associations diverses, peuvent s'opposer et rivaliser» (CALMONT A.).

«La gestion durable du territoire forestier tropical guyanais par la France, au XXI^e siècle, implique des choix d'ordre éthique, politique, scientifique orienté vers deux finalités parfois contradictoires : la préservation et la valorisation de la forêt tropicale humide.»⁷⁰

1.2.2.1 L'utilisation des ressources par les populations locales

Les premiers occupants de l'espace forestier, les amérindiens, vivent en forte symbiose avec le milieu. Leur mode de fonctionnement est basé sur une économie de subsistance, vivant essentiellement de pêche, de chasse, de cueillette et de culture sur brûlis⁷¹. «La nature leur fournit l'essentiel de leur alimentation, leur besoin en énergie, en pharmacopée et en matière nécessaires à leur activité artisanale» (EKOMIE OBAME Landri, p.12).

Les Bushi-Nenges, principalement installés le long du Maroni, ont emprunté aux Amérindiens certaines caractéristiques de leurs modes de vie et certaines traditions comme leur méthode de pêche, de chasse ou encore de survie en forêt. Contrairement aux Amérindiens, les Bushi-Nenges s'insèrent, de plus en plus, dans la société «moderne» avec l'acquisition d'un pouvoir d'achat issu de prestations sociales, de l'orpillage et de la location de services de canotage (transport de marchandises). Ils consomment également des produits venus du littoral.

Une troisième catégorie d'acteurs présente sur le territoire est celle des orpailleurs. C'est un groupe influent ayant la capacité de bloquer des projets de protection environnementale. De plus, l'afflux des garimpeiros qui installent leur placer⁷² là où bon leur semblent et consomment les ressources naturelles existantes aux alentours de leur campement, attisent certains conflits pour lesquels l'État

⁶⁷ CNRS : centre national de la recherche scientifique. Il a la tutelle de deux unités mixtes de recherche UMR Ecofog (Ecologie des forêt de Guyane) et USR LEESIA (Laboratoire Ecologie, Evolution et Interactions des systèmes amazoniens).

⁶⁸ ONCFS : office national de la chasse et de la faune sauvage. ONCFS développe en Guyane des études visant à améliorer les possibilités de gestion de la faune chassée.

⁶⁹ ONF : office national des forêts. L'ONF mène des études afin de comprendre la structuration spatiale de la biodiversité en Guyane, d'établir des typologies des habitats et des paysages, forestiers, permettant une caractérisation et une spatialisation de la biodiversité et encore de comprendre les mécanismes de régénération de la forêt en condition naturelle ou après exploitation.

⁷⁰ CALMONT André. « La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2012, Hors-série 14 [en ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/12402>. (Consulté le 23-03-2018)

⁷¹ «L'abattis agricole, hérité d'anciennes traditions agraires amérindiennes, est lié à une manière de vivre mais c'est aussi une forme d'expression culturelle. L'agriculture itinérante sur brûlis contribue au lien émotionnel qu'entretiennent les populations avec la terre et la forêt, aux inter-relations entre l'homme et son territoire.» CALMONT André. « La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2012, Hors-série 14 [en ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/12402>. (Consulté le 23-03-2018)

⁷² gisement d'or alluvionnaire

français a du mal à occuper son rôle de «garant de la paix sociale en forêt profonde» (CALMONT André).

En forêt, les populations créoles et métropolitaines, vivant sur Maripasoula ou Saül, sont majoritairement revendicatrices pour défendre leur vision et «relayer les associations écologistes actives⁷³» (CALMONT André). Les élus locaux quant à eux revendiquent plus d'autonomie face à la métropole et ont tendance à être plus hostiles pour porter des projets initiés à Paris, comme cela a pu être le cas pour la création du Parc National de Guyane⁷⁴.

Exemple de la chasse, actuellement il n'existe aucune loi en Guyane pour encadrer la pratique de la chasse. Certaines limites spatiales⁷⁵ existent déjà ainsi qu'une liste d'espèces animales interdites à la vente ou protégées. La pratique de la chasse en Guyane est majoritairement destinée à de l'autoconsommation. Au plus ou moins long terme, la réglementation de la chasse apparaît inévitable. Dans le centre et le sud de la Guyane, les locaux s'y opposent très fortement. L'élevage pourrait être envisager chez les Bushi-Nenges, mais beaucoup moins chez les Amérindiens⁷⁶.

1.2.2.2 Les instances existantes pour la protection et la conservation de l'environnement en Guyane

Depuis les années 1990, la formation d'aires protégées s'est accélérée, très certainement stimulée avec «l'émergence, sur la scène internationale, des préoccupations relatives à l'importance écologique et bioclimatique des forêts tropicales et en particulier de la forêt amazonienne»⁷⁷. Actuellement sur le territoire de la Guyane, il existe 8 types d'espaces protégés distincts (ne comprenant pas les sites inscrits ou classés) :

- des réserves naturelles nationales (RNN),
- une réserve naturelle régionale (RNR),
- des arrêtés préfectoraux de protection du biotope (APPB),
- des propriétés du Conservatoire du littoral,
- des réserves biologiques,
- un parc naturel régional (PNR),
- un parc national (PN⁷⁸).

Les réserves naturelles nationales (RNN) ont pour mission de protéger et de gérer le «patrimoine naturel présentant une haute valeur écologique et/ou contenant des espèces animales et végétales remarquables ou menacées» (TSAYEM DEMAZE Moïse, p. 17). Gérés par un organisme local, deux organes vont également participer à sa gestion : le comité consultatif⁷⁹ et le conseil scientifique.

En Guyane, il existe 6 réserves naturelles nationales :

- Amana (zone de plages, de mangroves, de forêts sur sables et de pinotières abritant la ponte de tortues marines, l'un des sites les plus réputés au monde, géré par le PNR de Guyane);

⁷³ GEPOG, KWATA, le Pou d'Agouti, SEPANGUY etc.

⁷⁴ Cf : chapitre 1.3.1

⁷⁵ Réduire ou interdire la chasse dans les espaces naturels protégés

⁷⁶ Les Amérindiens ne tuent pas leurs animaux domestiques car ils les jugent impropres à la consommation, susceptibles de manger leurs déjections.

⁷⁷ page 15 - TSAYEM DEMAZE Moïse. «Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement». *Cybergeo : European Journal Of Geography*, mars 2018, Environnement, Nature et Paysage, document 416. [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cybergeo/17203>. (Consulté le 20-03-2018).

⁷⁸ Dans le cadre du Parc National de Guyane, nous utiliserons l'acronyme PAG en référence à son nom spécifique : Parc Amazonien de Guyane, Parc National.

⁷⁹ le comité consultatif va se réunir chaque année et est composé de représentants des acteurs du territoire de la réserve naturelle nationale.

- île du Grand-Connétable (deux îles à 15 km au large de l'estuaire de l'Approuague, géré par le GEPOG⁸⁰ et l'ONCFS);
- La trinité (terrain privilégié de recherche pour les scientifiques sur un territoire de 76000 hectares, géré par l'ONF);
- Marais de Kaw - Roura (composé en grande majorité d'une zone marécageuse, accessible uniquement par voie fluviale, elle abrite de nombreuses espèces animales tels que les caïmans à lunettes ou les caïmans noirs. Cette réserve est gérée par le PNR de Guyane);
- Mont Grand Matoury (composée de montagnes, de mangroves, de forêts ainsi que deux criques marécageuses, elle est gérée par la mairie de Matoury et l'ONF);
- Nouragues (seconde réserve naturelle par sa dimension⁸¹, elle abrite de nombreuses espèces protégées : aras, coqs de roche, félins, etc. Elle est gérée par l'ONF).

Les réserves naturelles régionales (RNR) disposent des mêmes missions qu'une réserve naturelle nationale, à la seule différence qu'elles sont créées par les Régions. Elles sont un vecteur des stratégies régionales en termes de biodiversité, mais également un outil de valorisation des territoires⁸².

La Guyane possède une réserve naturelle régionale : la réserve naturelle Trésor. D'une superficie modeste, 2500 hectares, elle protège une multitude de milieux : forêt de montagne, forêt de plaine, marécages ou encore des savanes. Elle est gérée par l'association Réserve Naturelle Trésor, organisme privé appartenant à l'université d'Utrecht (Pays-Bas).

Les arrêtés préfectoraux de protection du biotope (APPB) s'appliquent aux milieux naturels peu exploités par l'homme et où des espèces faunistiques et/ou floristiques protégées⁸³ existent. Elles permettent de mettre en place des mesures de conservation des biotopes (alimentaire, de survie, de repos, de reproduction). Actuellement, la Guyane dispose de deux arrêtés préfectoraux de protection du biotope :

- APPB de la montagne de Kaw (17110 hectares de massif forestier, certaines espèces endémiques de flores dans cette zone);
- APPB de la forêt des sables blancs de Mana (25700 hectares, comprenant un habitat spécifique, peu présent en Guyane).

Depuis 1979, le Conservatoire du littoral⁸⁴ préserve une quinzaine⁸⁵ de sites naturels présents sur les bords du littoral guyanais. Encore fortement vierge, le littoral guyanais est convoité pour des projets agricoles ou d'urbanisme. Le rôle du Conservatoire du littoral est d'acquiescer des espaces naturels pour en garantir leur protection définitive. À ce jour, le Conservatoire du littoral possède 23000 hectares et dispose de la maîtrise foncière de la majorité des sites insulaires de Guyane. Certains de ces sites sont aménagés pour l'ouverture au public.

Les réserves biologiques ont pour objectif la protection des forêts publiques. Il existe deux types de réserves biologiques, les réserves biologiques dites dirigées (RBD) qui ont pour mission de conserver des milieux et des espèces remarquables et les réserves biologiques intégrales (RBI) qui mènent des études et gèrent la conservation des écosystèmes naturels. Les RBI sont mises en place par l'ONF

⁸⁰ GEPOG : Groupe d'Etude et de Protection des Oiseaux de Guyane (association)

⁸¹ 1 000km², plus grande réserve naturelle nationale après celle des TAF (terres australes françaises)

⁸² Site officiel des réserves naturelles de France. *Les réserves naturelles régionales*. [en ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HNX>. (Consulté le 17-04-2018).

⁸³ au titre des articles L. 411-1 et L. 411-2 du code de l'environnement

⁸⁴ Anciennement nommé le Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

⁸⁵ Sur Cayenne (les îlets de Rémire, Montabo, Bourda, pointe Buzaré), les îles du Salut, les mangroves d'Iracoubo, les pripris (marais) de Yiyi, les salines à Rémire-Montjoly ou encore le baigne des Annamites à Montsinéry-tonnégrande.

pour la constitution d'un réseau national de ces réserves permettant de représenter la diversité des habitats forestiers. En Guyane, il existe deux RBI :

- la réserve biologique intégrale de Lucifer/Dékou-dékou (plus grande réserve biologique de France)
- la réserve biologique intégrale de Petites Montagnes tortues.

La Guyane abrite également un Parc Naturel Régional ayant pour vocation la protection et la mise en valeur de grands espaces ruraux habités. Ayant de grands attraits naturels et culturels, mais ayant également besoin d'un soutien pour mettre en place un développement local et durable sur la zone concernée, fondée sur la protection et la valorisation de son patrimoine. Un PNR provient d'une initiative locale portée par la région.

Le PNR de Guyane (PNRG) se compose de deux zones distinctes : au nord-ouest (Mana-Awala-Yalimapo) et à l'est (Régina-Kaw-Roura). Le PNRG a pour objectif principal de «soutenir des projets s'inscrivant dans le respect du milieu naturel (...), notamment dans le domaine de l'écotourisme, ainsi que celui de la valorisation du patrimoine culturel dans un souci de développement local durable» (Lochon et Linarès, 2003) (TSAYEM DEMAZE Moïse, p. 16).

Enfin, depuis 2007, l'ensemble du sud du département de la Guyane est devenu un Parc National : le Parc Amazonien de Guyane⁸⁶. La multitude d'aires protégées présentes sur le territoire de la Guyane porte à confusion concernant la gestion de ces espaces, en particulier en termes de chemins de randonnée pédestre (pour le public et les gestionnaires de sites).

⁸⁶ Cf. Chapitre 1.3



Figure 4 : Cartographie des espaces protégés en Guyane⁸⁷

1.2.2.3 Un compromis difficile entre conservation et développement

Avec la création des aires protégées, une question prioritaire se pose, dans le contexte de la Guyane, pour l'intégration des populations forestières locales. En effet, comment concilier culture ancestrale et communautaire avec le droit individuel français ?⁸⁸ Ou bien «Comment concilier la conservation du patrimoine naturel ainsi que le développement économique de la forêt guyanaise ?»⁸⁹. Même si l'objectif officiel des aires protégées concerne la protection d'espaces exceptionnels, la création de celles-ci émane d'une stratégie politique, souvent à l'échelle nationale, agissant tel un «marqueur territorial du pouvoir central»⁹⁰.

En Guyane, la question foncière est une préoccupation majeure pour les populations guyanaises en comparaison aux principes de gestion de la biodiversité. La dynamique des élus et responsables

⁸⁷ Source Parc Amazonien de Guyane, 2007

⁸⁸ page 24 - ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.

⁸⁹ CALMONT André. « La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques ». *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2012, Hors-série 14 [en ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/12402>. (Consulté le 23-03-2018)

⁹⁰ page 5 - GAGNON Christiane et al. «L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux: entre conservation, participation et marché», sous la direction de Christiane Gagnon. Québec : Presse de l'Université du Québec, Collection tourisme, 2010, 259 p.

locaux va donc plus dans ce sens, ne relayant que très peu les discours protectionnistes impulsés par la création d'aires protégées.

La population guyanaise, peu sensibilisée aux questions environnementales⁹¹ et inquiète d'être dépossédée de la forêt pour l'utilisation de ces ressources⁹² naturelles (dans le cadre de leurs modes de vie ancestral et traditionnel) est réticente à la mise en oeuvre de zones protégées sur son territoire. La prise en compte des besoins fondamentaux de ces populations est primordiale pour une intégration efficiente d'une aire protégée sur le territoire. Le respect des modes de vie traditionnels, la prise en compte des savoirs locaux ancestraux sont devenus des éléments centraux à intégrer à la notion de conservation et de gestion de la biodiversité⁹³. Aujourd'hui, un parc national se veut et se doit d'être un outil de développement local⁹⁴ et non plus être assimilé à un outil de répression⁹⁵ envers les populations locales.

1.3 Un Parc National pas comme les autres : le parc amazonien de Guyane (PAG)

Dès la mise en place de la départementalisation, la maîtrise de l'intérieur de la Guyane devient une question primordiale pour le développement du territoire. En effet, le sud s'oppose au littoral en raison de son enclavement, la création d'un Parc National apparue comme une solution adaptée pour le développement de cette zone. Selon certains observateurs, la création d'un Parc National provient de l'échec de mise en place du plan-vert⁹⁶, évoluant d'une «idée de déforestation de grands espaces pour des projets agricoles, par la conservation avec l'idée de création d'un Parc National» (EKOMIE OBAME Landri, p. 52).

Par décret ministériel, le Parc amazonien de Guyane fut créé le 27 février 2007 s'inscrivant dans une volonté de «développement de la biodiversité de la forêt amazonienne en Guyane française dans une optique de développement durable» (SARRASIN B, LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D.). D'une superficie de 3,4 millions d'hectares⁹⁷, il couvre tout le sud de la Guyane, comprenant les communes de

⁹¹ page 15 - TSAYEM DEMAZE Moïse. "Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement". *Cybergeo : European Journal Of Geography*, mars 2018, Environnement, Nature et Paysage, document 416. [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cybergeo/17203>. (Consulté le 20-03-2018).

⁹² plantes médicinales, chasse, pêche, cueillette etc.

⁹³ Page 16 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.

⁹⁴ Le développement local est vue comme un moyen de protéger durablement l'environnement et la biodiversité, en apportant un investissement (économique, médical, éducatif ..) aux populations locales et autochtones d'aires protégées.

⁹⁵ "Il ne s'agit plus, comme jadis, de cantonner ou d'éloigner ces populations des zones de coeur d'un parc national ou de les priver de leurs ressources naturelles. La présence de ces populations dans la forêt semble être perçue plus comme un gage de pérennité de leurs pratiques culturelles écologiques et une manière pour ces populations d'être aussi des observateurs voire des gardiens de leur propre forêt. (page 14 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

William Balée, dans son article "Qui a planté les décors de l'Amazonie?" rappelle très justement la gestion durable ancestrale des milieux par les populations autochtones : "Si la diversité bêta des forêts tropicales amazoniennes est relativement importante, c'est à cause des activités agricoles des hommes qui ont vécu des milliers d'années et de la domestication des paysages qu'ils ont entrepris, et non pas malgré ces activités" (Balée, 2000).

⁹⁶ Projet de développement lancé en 1976, "plan de mise en valeur global de la Guyane" en particulier la valorisation de la forêt par l'agriculture, faisant penser à la fameuse expédition de Kourou à l'époque colonialiste.

⁹⁷ 34 000 km² : superficie égale à celle de la Belgique, constituée d'une zone de coeur de 2 millions d'hectares et d'une zone de libre adhésion représentant 1.4 millions d'hectares.

Maripasoula, Papaïchton, Camopi, Saül et Saint-Elie et 10000 habitants⁹⁸ environ. Avec le Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque⁹⁹, ils forment le «plus vaste espace forestier protégé au monde, couvrant environ 7.2 millions d'hectares». (SARRASIN B, LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D.).

1.3.1 Historique de création du PAG

En vue de la diversité d'acteurs et des enjeux, il aura fallu de nombreuses années pour tenter de trouver un compromis entre «protection de la nature et utilisation anthropique de l'espace» (SARRASIN B, LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D., p. 21).

En 1992, le projet de création d'un parc national en Guyane est lancé¹⁰⁰, avec une volonté affirmée de lutter contre la déforestation et de montrer l'exemple en matière de conservation de la nature et de développement durable. L'année d'après, une «mission d'étude pour la création du parc de la Guyane» lance officiellement le projet. En 1995, un premier projet de zonage du parc fut rejeté par les populations locales et les élus locaux n'ayant pas été consultés en amont, ils ne se sentaient pas inclus dans le processus. De plus, ce projet fut jugé trop environnementaliste. La réalisation d'une enquête publique donna un avis favorable pour la création d'un parc national, mais le zonage ne convenait pas, souhaitant une prise en compte élargi du territoire pour limiter les effets néfastes de l'orpaillage, légal et illégal, sur l'environnement et les populations. Deux autres propositions (1998 et 2000) n'avaient pas abouti dues à des refus des collectivités territoriales, n'étant pas en accord sur les questions d'accès et d'exploitation des ressources. Enfin, l'élaboration d'un nouveau projet entre 2003 et 2006¹⁰¹ mena à la création du parc en février 2007.

Les manifestations, les revendications¹⁰² et les multiples modifications de zonages¹⁰³ entre 1995 et 2007 démontrent bien la difficulté de trouver un compromis entre protection de l'environnement et l'exploitation de cet environnement pour des besoins de subsistance et de développement des populations autochtones.

La création du PAG illustre bien l'évolution dans la conception occidentale du rôle assigné aux aires protégées, passant d'une notion stricte de préservation et de protection à une gestion intégrée des ressources naturelles impliquant la présence humaine. La réforme législative de 2006 en vigueur dans les parcs nationaux s'inscrit dans ce sens, «permettant la présence des populations locales dans les aires protégées et promouvant leur participation à la gestion du patrimoine naturel»

⁹⁸ Principalement des communautés amérindiennes (Wayana, Wayaï, Téko-Emérillons), des Bushi-Nenges (Aluku, boni) ainsi que des créoles.

⁹⁹ Parc national brésilien frontalier au Parc amazonien de Guyane, dans l'Etat de l'Amapa.

¹⁰⁰ Le président François Mitterand s'engage, au sommet de la terre à Rio, à créer un "grand parc naturel en Guyane", en tant que contribution française à la Convention sur la Diversité Biologique (CBD) (page 53 - ΕΚΟΜΙΕ ΟΒΑΜΕ Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

¹⁰¹ Le sommet du développement durable en 2002 à Johannesburg impulsera une nouvelle dynamique au projet avec l'engagement du Président Jacques Chirac à inscrire la création du parc dans ses grands chantiers de son septennat, très certainement lié à la déclaration du président brésilien de l'époque (Cardoso) de concevoir le plus grand parc naturel du monde : le Parque nacional des Mantanhas do Tumucumaque.

¹⁰² Des communautés amérindiennes ont participé à une manifestation en mars 2007, à Cayenne, pour demander la modification du zonage du parc et l'intégration des villages amérindiens dans le coeur du parc afin de les protéger de l'orpaillage, comme par exemple la communauté Wayana souhaitant le classement de leurs villages en zone de coeur. Actuellement, ils sont encore en Zone de Libre Adhésion.

¹⁰³ Cf. Annexe B : les différentes propositions de zonage du Parc amazonien. Source : TSAYEM DEMAZE Moïse. "Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement". *Cybergeog : European Journal Of Geography*, mars 2018, Environnement, Nature et Paysage, document 416. [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cybergeog/17203>. (Consulté le 20-03-2018)

(AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 160). Les populations autochtones ont donc une place centrale dans les politiques de conservation à partir de leurs connaissances, leurs savoirs naturalistes. Elles sont vues comme des partenaires sur lesquels le parc peut compter au lieu d'être assimilé à un obstacle à la conservation (EKOMIE OBAME Landri, p. 180).

Cependant, la création du PAG n'a pas fait évoluer le statut légal¹⁰⁴ des communautés autochtones de Guyane de même que leurs droits d'accès aux terres et aux ressources¹⁰⁵. Pourtant la France a été de nombreuses fois décriée sur la scène internationale¹⁰⁶ concernant la reconnaissance des peuples autochtones présents en Guyane. Bons nombres de spécialistes, comme Françoise et Pierre Grenand¹⁰⁷ considèrent que : «la question des droits territoriaux est un préalable à celle de la protection du milieu»¹⁰⁸. Même si la France ne reconnaît pas les groupements humains interposés entre l'État et le citoyen, des droits coutumiers sont implicitement reconnus en Guyane. Par ailleurs, «dans tous les Etat amazoniens, l'intégration explicite du droit coutumier dans les plans de gestion des aires protégées constitue une pièce maîtresse des politiques de conservation» (AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 160).

1.3.2 Élaboration de la charte, missions et organisation

L'écriture de la charte du PAG avait débuté en 2009, donnant lieu à de nombreux séminaires et réunions¹⁰⁹ pour concerter l'ensemble des acteurs¹¹⁰. De cette charte émana un projet, coconstruit par l'ensemble des acteurs, pour 10 ans au sein des territoires du sud de la Guyane. La charte finale fut validée le 28 octobre 2013 par décret après l'avis favorable de l'enquête publique. Tout le processus d'élaboration de la charte fut confié à un comité de pilotage, constitué par le Président et le Conseil d'Administration, comme défini dans le Code de l'environnement. Les étapes de construction de la charte ont été validées progressivement par le Conseil d'Administration.

Les missions confiées au Parc amazonien de Guyane sont les mêmes que celles confiées à l'ensemble des Parcs Nationaux¹¹¹. Cependant, quelques adaptations résultantes du contexte

¹⁰⁴ La France reconnaît la présence des communautés amérindiennes et Bushi-Nenges mais s'abstient de définir une "véritable personnalité juridique de ces communautés" (AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 173), ni même de leur reconnaître des droits territoriaux fondés sur l'antériorité de l'occupation, pourtant rattaché au droit international sur la question des "communautés autochtones" (AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 170). Comment la France peut-elle reconnaître la présence des populations amérindiennes et Bushi-Nenges sans pour autant reconnaître leur statut de peuples autochtones (dans le cas amérindien), de populations traditionnelles ou de communautés ethniquement différenciées (dans les cas amérindien et Bushi-Nenge) (AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 160).

¹⁰⁵ L'espace forestier est du domaine privé de l'Etat. C'est donc l'Etat qui décide de la concession de terrains aux communautés résidentes pour une durée de 10 ans à titre gratuit. Le Conseil général a demandé à plusieurs reprises à l'Etat de rétrocéder les terres aux collectivités locales pour leur gestion.

¹⁰⁶ L'Etat français n'a en effet pas adopté la Convention n°169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et a émis une réserve de principe sur l'article 27 du Pacte International relatif aux droits civils et politiques, entre autres. La Convention n° 169 concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants, adoptée en 1989, entrée en vigueur en 1991, a été ratifiée par quinze Etats. Ce texte préconise le maintien et le développement des peuples autochtones en tant que collectivités distinctes dans le cadre des Etats où ils vivent aujourd'hui (AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy, p. 168).

¹⁰⁷ Ethnologues

¹⁰⁸ CALMONT André. « La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques ». *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, septembre 2012, Hors-série 14 [en ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/12402>. (Consulté le 23-03-2018)

¹⁰⁹ Plus de 150 réunions au total

¹¹⁰ Avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les partenaires associatifs ainsi que des conseils d'habitants, sur les 11 bassins de vie du sud du territoire, permettant ainsi de toucher au maximum la population concernée.

¹¹¹ Les 10 missions fondamentales des Parcs Nationaux :

- Développer la connaissance et le suivi scientifique des patrimoines
- Conserver, gérer et si besoin restaurer les patrimoines naturels, culturels et paysagers
- Favoriser les usages contribuant à la préservation des patrimoines et au développement durable

géographique et socioculturel de la Guyane s'appliquent. En effet, aux missions «classiques» des parcs nationaux, le PAG a également pour mission «de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du parc national» (article L331-15-5 du Code de l'environnement).

Les missions prioritaires du PAG sont donc :

- l'accompagnement au développement local et durable des communautés;
- la protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels;
- l'amélioration des connaissances scientifiques du territoire;
- la lutte contre l'orpillage illégal pour son éradication définitive;
- la sensibilisation des populations à la préservation de leur environnement.

Concernant son organisation, le projet du PAG, initié par l'État se rapproche de plus en plus d'une gestion participative et consultative avec les diverses communautés locales. La structure publique du PAG se compose :

- d'un directeur du parc;
- d'un conseil d'administration (CA) composé d'acteurs locaux majoritaires (12 membres des collectivités territoriales et 5 membres des autorités coutumières) et d'instances de l'État (10 membres);
- d'un comité économique et social (appelé «Comité de vie locale» : CVL);
- et d'un conseil scientifique (CS).

Ces différentes instances se réunissent plusieurs fois par an pour discuter ensemble de la stratégie du PAG dans ces divers champs de compétences (connaissances scientifiques, luttés contre l'orpillage, développement local, etc.).

1.3.3 Perception par les populations locales et leur implication

La perception de l'outil parc par les autorités coutumières est partagée, certaines trouvent que les retombées pour la population sont trop limitées. La remarque la plus récurrente vient d'un manque de pouvoir décisionnel¹¹² pour les communautés locales. En effet, comme l'avaient pressenti Fleury et Karpe quelques années avant la création du parc : «la nature et la force du pouvoir des communautés locales dans le processus de décision du parc sont effectivement bien trop réduites. Même le pouvoir de décision qui leur est reconnu, y compris en propre, ne peut pas leur garantir de manière certaine des décisions conformes à leurs souhaits» (SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D., p. 32).

-
- Faire du classement en parc national un atout pour le territoire
 - Sensibiliser, animer, éduquer aux enjeux de la préservation des patrimoines de ces territoires
 - Offrir au public un accueil de qualité compatible avec les objectifs de préservation des patrimoines
 - Faire participer des acteurs locaux à la gouvernance des parcs nationaux
 - Contribuer aux politiques régionales de développement durable et de protection des patrimoines
 - Contribuer aux politiques nationales de développement durable et de protection des patrimoines
 - Contribuer aux politiques européennes et internationales de protection des patrimoines

Source : Les Parcs nationaux de France. *Les dix missions des Parcs nationaux [en ligne]*. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HQ0>. (Consulté le 30-05-2018)

¹¹² Par exemple, Chimili Boussoussa, représentant du Grand-Man Boni de Papaïchton, considère que les acteurs dans le PAG sont consultés, mais qu'ils ne détiennent pas de pouvoir décisionnel et que les efforts n'ont pas été suffisants pour répondre à certaines demandes de la population. SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D. « Le parc amazonien de Guyane française et la mise en tourisme de la nature. L'intégration de la cogestion adaptative », *Études caribéennes*, Avril-Août 2016, 33-34 [En ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HP9>. (Consulté le 03-05-2018).

La faible implication des populations locales dans les sessions de consultation du PAG peut s'expliquer par des préoccupations trop lointaines de leur vie quotidienne¹¹³. Le décalage entre les autorités environnementales et la perception des communautés persiste.

Des réticences persistent depuis la création de l'outil «Parc» voire depuis sa phase de conception. En effet, le parc fut contesté pour la pertinence du territoire choisi¹¹⁴ ainsi que la pertinence de l'outil choisi. De plus, les populations amérindiennes étaient généralement réticentes à l'outil parc qui ne répondait pas clairement à leurs préoccupations¹¹⁵. Les élus amérindiens n'ont donc pas joué le rôle de relais d'information qui leur avait été confié par le parc. Les populations amérindiennes se sont donc senties mises de côté pour la consultation et la participation à l'élaboration du projet Parc. Selon les communes du littoral et les élus, ces réticences proviendraient plutôt de «maladresses»¹¹⁶ de la part du PAG d'un point de vue de communication envers la population guyanaise.

Une dynamique de jeu de pouvoir s'opère entre les différents administrateurs consultatifs du PAG. En effet, les chefs coutumiers ont été malmenés par les élus municipaux dans cette course au rôle de leader créant des blocages¹¹⁷. Il semblerait que l'assemblée peine à résoudre certaines questions en raison du droit de véto d'acteurs. «C'est la primauté au pouvoir de nuisance plutôt que la recherche d'un consensus. On ne devrait pas instrumentaliser cette assemblée à des fins autres que ce qui va dans l'intérêt des habitants du Sud et du Parc National» (SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D., p. 42).

¹¹³ Pour illustrer, le responsable de l'Antenne de Taluen (Maroni), Kupi Aloïke témoigne de la difficulté de traduire en Wayana certaines notions comme le développement durable ou la protection de la nature (page 38 - SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D. « Le parc amazonien de Guyane française et la mise en tourisme de la nature. L'intégration de la cogestion adaptative », *Études caribéennes*, Avril-Août 2016, 33-34 [En ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HP9>. (Consulté le 03-05-2018)).

¹¹⁴ Au niveau de sa localisation (tiers sud déjà mis à l'écart par l'arrêté préfectoral) et la non prise en compte de l'ensemble des zones où la biodiversité est la plus riche (chaîne Inini-Camopi au centre du pays, pour des raisons de potentiels miniers et, selon certains scientifiques la région centre/nord).

¹¹⁵ Droit de chasse et de pêche traditionnelles, la disparition d'une zone d'accès limité leur garantissant une certaine tranquillité, l'intensification des prélèvements par des non-résidents, le déferlement de visiteurs peu respectueux de leurs us et coutumes. De plus, ces préoccupations concernent également l'exploitation traditionnelle des communautés amérindiennes. Par exemple, en décembre 2012, les autorités coutumières Aluku exprimaient le souhait de pouvoir continuer à fabriquer leurs pirogues avec du bois prélevé en forêt. La charte a pour enjeu "la préservation du cadre de vie et des activités traditionnelles tout en préservant les ressources" ainsi que la transmission des "valeurs, des savoirs et savoir-faire associés tout en s'adaptant à l'évolution actuelle des modes de vie" (BONDIL Frédéric, p. 621). Cela implique une pérennisation des activités mais pas forcément à l'identique. Cette notion n'est pas forcément claire pour les communautés forestières résidentes.

¹¹⁶ Parmi celles-ci :

- la gestion directe par le préfet depuis 20 ans de la zone d'accès limité au sud d'une ligne Camopi-Maripasoula;
- l'annonce de la création d'un Parc à la conférence de Rio après la signature d'un protocole avec les élus guyanais;
- l'annonce de la date butoir de juillet 1996 pour lancer la consultation sur la base d'un avant-projet;

le risque de spoliation d'une partie du territoire guyanais

(BLANGY Sylvie, *Conditions de faisabilité de l'Écotourisme et du parc de la Forêt tropicale en Guyane Française*, Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale Guyanaise, 1996)

¹¹⁷ Dans ce contexte, le maire de Saül apparaît comme un leader s'inscrivant dans le paradigme dominant d'organisation sociopolitique du parc, octroyant ainsi une influence accrue à sa commune tout en confortant sa propre légitimité politique interne et externe (page 35 - SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D. « Le parc amazonien de Guyane française et la mise en tourisme de la nature. L'intégration de la cogestion adaptative », *Études caribéennes*, Avril-Août 2016, 33-34 [En ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HP9>. (Consulté le 03-05-2018)).

Conclusion chapitre 1

Département et région d'outre-mer aux caractéristiques qui lui sont propres, la Guyane représente un territoire quasi exclusivement forestier d'une superficie de plus de 80000 km² sur le continent sud-américain. L'ensemble de l'intérieur de la Guyane est encore aujourd'hui enclavé de par les difficultés d'accès à ces zones de forêt Amazonienne.

La Guyane se compose d'une mosaïque de peuples de par les différentes périodes de l'histoire. Ces flux historiques de personnes sur le territoire de la Guyane ont influé sur la disparition, la mutation et la création de groupes culturels distincts. La présence française et la loi de départementalisation de 1946 ont incité des mutations profondes sur le territoire : rapprochement vers les villes, amélioration des conditions de vie, mise en place d'infrastructures sanitaires et sociales. Actuellement, la Guyane connaît une pression démographique forte, une population majoritairement jeune et un taux de chômage élevé. Face à cela, se développent des secteurs de très hautes technologies et on assiste à une tertiarisation massive alors que l'économie de subsistance est quasi inexistante.

Les enjeux économiques et politiques sont puissants concernant la Guyane. L'Union européenne se place, grâce au Centre Spatial Guyanais, en tant que leader du marché de lancement de satellite. La Guyane confère à la France une place stratégique sur le continent sud-américain, lui offrant des nouvelles opportunités économique et politique, comme avec l'alliance régionale du Mercosur. L'activité minière et aurifère est l'un des enjeux clés à définir pour la stratégie de développement de la Guyane. Le mégaprojet minier «la montagne d'Or» relance le débat de l'exploitation minière en forêt amazonienne, illustrant le compromis difficile à définir pour le territoire entre protection de l'environnement, exploitation des ressources et développement des populations locales.

Hormis son quartz, la Guyane possède bien d'autres richesses naturelles : sa faune et sa flore! L'arbitrage entre protection et exploitation des ressources naturelles est au cœur des enjeux pour le développement du territoire. En effet, les diverses entités d'acteurs présents se sont lancées dans une lutte d'influence en raison des divergences d'intérêts pour l'exploitation des ressources du territoire. De nombreux espaces protégés ont été créés pour préserver ces ressources tout en accompagnant le développement des populations locales.

La création d'un Parc national sur tout le sud de la Guyane, depuis 2007, illustre ces conflits d'intérêts. Après plus d'une quinzaine d'années de négociation, ce projet de parc a pu voir le jour. La perception faite de l'outil «Parc» par les populations locales et autochtones fut difficile à faire évoluer. Un décalage persiste encore entre les projets du Parc amazonien de Guyane et les préoccupations des locaux. La création du PAG n'aura pas permis de remettre en question les notions de droits fonciers et de statut légal des peuples autochtones qui aurait dû venir en amont de la problématique de protection des milieux pour développer le plus durablement le sud du territoire.

Chapitre 2 : Écotourisme basé sur les sports de pleine nature et l'observation de la faune et de la flore en Guyane

La notion d'écotourisme a commencé à émerger, dans les années 1980, dans les milieux naturalistes d'Amérique du Nord, dans le but de sensibiliser à une consommation plus responsable¹¹⁸ de la nature et de dénoncer les effets nocifs d'un tourisme en perpétuelle augmentation au sein des espaces naturels. L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) a adopté la définition de Ceballos-Lascurain de 1996 pour illustrer le principe d'écotourisme comme «... modalité touristique responsable environnementalement parlant, consistant à voyager ou visiter des zones naturelles sans les endommager, et avec l'objectif de profiter, apprécier et étudier les attractions naturelles de ces dites régions, ainsi que telle ou telle manifestation culturelle qu'il est possible d'y rencontrer, à travers un processus qui promeut la conservation, n'ayant qu'un faible impact sur les milieux environnementaux et culturels, et encourage un développement socio-économique actif qui soit bénéfique aux populations locales» (ceballos - lascurain, 1996, p. 20).

Appartenant à la famille du «tourisme alternatif» (tourisme durable, de nature, vert, etc.), l'écotourisme se différencie par une volonté affirmée d'éduquer et de sensibiliser au respect de l'environnement et de la culture, de préserver le milieu naturel et de garantir des retombées socio-économiques locales. Il permet de développer une «éducation citoyenne des visiteurs» afin que l'écotouriste ait un comportement éthique et se sente responsable face aux spécificités locales¹¹⁹. De plus, l'écotourisme est un vecteur puissant pour éduquer la population locale à la valeur du patrimoine naturel et culturel dans lequel elle vit.

En plus de vouloir inculquer des comportements responsables aux visiteurs, l'écotourisme place au coeur de son fonctionnement la gouvernance participative par les communautés locales, c'est elle qui devrait structurer l'offre (Lequin). Pour qu'un projet écotouristique soit viable et durable, les communautés locales doivent pouvoir participer et influencer la prise de décision tout au long du projet (Lahaye).

Les territoires performants dans le secteur de l'écotourisme ont compris la nécessité de coordonner l'ensemble des acteurs pour impulser une dynamique collective et une gouvernance participative. De plus, ces territoires ont des caractéristiques similaires avec tout d'abord, un fort potentiel en termes d'espaces naturels voire d'un réseau d'aires protégées, d'un patrimoine culturel riche ainsi qu'une image politique stable ou tout du moins de sécurité.

Pour synthétiser, l'écotourisme, selon Christiane Gagnon, repose sur 4 métaprinipes :

- La prise en compte et la réponse aux besoins des communautés d'hôtes;
- La valorisation et la conservation de l'environnement;
- La contribution équitable au développement économique local;
- La génération d'une expérience touristique nouvelle, authentique et responsable.

¹¹⁸ Renvoi au concept de développement durable.

¹¹⁹ «La question n'est plus de savoir si le tourisme peut jouer un rôle dans la conservation du patrimoine naturel et culturel de notre planète, mais plutôt quels sont les gestes précis à poser dans chaque pays pour mener des activités qui assureront une symbiose parfaite entre le tourisme, la conservation et le développement durable» (GAGNON Christiane et al. «L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux: entre conservation, participation et marché», sous la direction de Christiane Gagnon. Québec : Presses de l'Université du Québec, Collection tourisme, 2010, 259 p.)

2.1 L'orientation stratégique de la Guyane vers l'écotourisme

Le ministère du Tourisme, depuis les années 1990, avait décidé d'intégrer l'écotourisme au coeur des priorités pour la Guyane, afin de diversifier son économie et de valoriser son patrimoine naturel et culturel. En 1995, un colloque dédié au «tourisme durable en Guyane» a permis de ratifier tous les acteurs¹²⁰ en lien avec l'activité touristique autour d'une démarche commune de développement du secteur par la signature de la «Charte pour un écotourisme respectueux de la nature en Guyane»¹²¹. En plus de cette charte, le Comité du Tourisme de Guyane (CTG) a travaillé en collaboration avec WWF pour la promotion d'un tourisme respectueux de l'environnement avec la mise en place d'un label pour les hébergements en gîtes : gîtes Panda.

Les potentialités du territoire en termes d'écotourisme sont tournées autour des sports de pleine nature, principalement la randonnée, la navigation sur fleuves et l'observation de la faune et de la flore. La stratégie de la campagne de promotion du territoire, de 2006 à 2008, s'inscrivait dans cette logique de valorisation des espaces naturels protégés, de l'activité randonnée ainsi que de la pêche sportive¹²². Après le succès de cette campagne, le Comité du Tourisme de Guyane axa sa stratégie marketing sur trois grandes thématiques : la nature, les sciences et la culture¹²³.

2.2 PAG et développement écotouristique

En vue de ces ressources écologiques et culturelles, le tourisme a toujours été pressenti comme un moyen de développement pour le département de la Guyane, en particulier sa partie «vierge»¹²⁴. Dans les années 1960, une offre touristique était alors proposée par les Tours opérateurs et les agences de voyages. Celle-ci était «basée sur la découverte et la compréhension des populations visitées dans le respect et la protection de leur culture et de leur environnement» (EKOMIE OBAME Landri, p. 48). Cependant, ces premières tentatives¹²⁵ de développement de l'activité touristique ont été un échec, ayant un effet néfaste sur les populations autochtones livrées à la curiosité répétée voire au voyeurisme des touristes «non préparés à de telles rencontres au coeur des groupes ethniques les plus menacés de la planète» (EKOMIE OBAME Landri, p. 48). À cette époque, l'activité

¹²⁰ Les communautés locales, les agences réceptives, les gestionnaires d'espaces protégés, la communauté scientifique ainsi que les associations environnementales

¹²¹ Cette charte a pour fondements :

- des déplacements par petits groupes pour minimiser les perturbations;
- la pêche en mer et en rivière est uniquement possible pour se nourrir, sinon elle est interdite, de même que la chasse;
- le ramassage des ordures;
- le dérangement des animaux devra être évité afin de ne pas les éloigner de leur territoire ou de mettre en danger leurs modes de vie;
- laisser la flore intact;
- les sites archéologiques seront respectés;
- les touristes auront à leur disposition des informations et une documentation complète sur l'écosystème guyanais;
- l'intégration des habitants locaux dans le personnel d'encadrement;
- la contribution financière aux actions de protection de la nature;
- et qu'aucune terre communautaire des populations locales ne sera privatisée pour le fonctionnement de cet écotourisme (hébergement, restauration).

¹²² cf. Annexe C : visuels de la campagne de promotion du CTG de 2006 à 2008 (source : CTG)

¹²³ cf. Annexe D : visuels de la campagne de promotion du CTG de 2010 (source : CTG)

¹²⁴ Sud du département de la Guyane

¹²⁵ Des Tours opérateurs (Club méditerranée par exemple) proposaient aux touristes de se rendre dans le tiers sud du département pour «observer les amérindiens dans leur environnement naturel». Les indiens Wayana, basé sur Maripasoula (village d'Elahé et en dessous) ont «le plus souffert de cette invasion touristique» (page 47 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

touristique développée aurait pu être qualifiée d'ethnotourisme¹²⁶ mal géré, menant à la «transformation de villages indiens en village zoo» » (EKOMIE OBAME Landri, p. 48).

Dès 1970, l'anthropologue J.M Hurault décrit¹²⁷ les effets pervers du tourisme sur les communautés amérindiennes, préconisant la protection de ces populations forestières «de toute influence de l'extérieur» » (EKOMIE OBAME Landri, p. 48). Le docteur de Maripasoula de l'époque, Docteur Morel, soutient la vision de J.M Hurault, en publiant un rapport¹²⁸ précisant que «pour préserver la santé physique, mentale et sociale des Indiens, il convient d'interdire l'exploitation touristique du Maroni» » (EKOMIE OBAME Landri, p. 48). De plus, le risque sanitaire pour les populations autochtones alimente également l'image du touriste comme une personne nocive¹²⁹.

La création du Parc amazonien de Guyane relance la question du développement d'une activité touristique durable et responsable, conservatrice de l'environnement et contribuant au bien-être des populations forestières résidentes. La piste de l'écotourisme a été choisie pour développer cette activité au sein du PAG. L'enclavement du territoire, n'est ici pas un handicap, mais une véritable force pour le développement de l'écotourisme, permettant de limiter les flux de visiteurs et de concevoir une offre à échelle locale, voire microlocale.

2.2.1 En accord avec les populations locales

Au vu de l'image négative et nocive qu'ont certaines communautés amérindiennes concernant le touriste et ce secteur d'activité, le PAG se doit de respecter le choix des différentes communautés de vouloir s'ouvrir ou non à l'écotourisme. De plus, une partie de la population locale assimile la création du parc à une mise sous tutelle de leur territoire de pêche et de chasse, ayant même parfois la crainte de ne plus pouvoir circuler librement (SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D.). Le Parc doit intervenir en tant que soutien (financier, technique ou de formation) à des projets auprès des communautés locales et endosser le rôle de facilitateur voire de partenaire dans le développement d'une activité impulsée par les populations locales.

Le développement de l'écotourisme et la construction d'infrastructure sont, pour certaines communes, encouragés par les élus locaux et les collectivités territoriales. De même, certaines communautés autochtones affirment leur volonté de vouloir développer une offre écotouristique. En revanche, certaines communautés ont peur de subir à nouveau les effets pervers d'une activité touristique, principalement dans la région de Camopi¹³⁰.

À Camopi même, une autre problématique liée aux visiteurs administratifs ou d'affinités apparaît. Le flux de visiteurs est perçu comme trop imposant et venant troubler la communauté, étant donné le nombre déjà élevé de métropolitains résidents¹³¹ ramenant d'autres visiteurs (familles et amis) qui ne sont pas toujours au fait des us et coutumes à respecter dans un village amérindien.

¹²⁶ Tourisme tourné vers le contact avec les peuples premiers dits aussi peuples autochtones.

¹²⁷ «Le tourisme apparaît en définitive comme l'une des entreprises les plus néfastes et les plus destructrices dont les populations tribales puissent être victimes. Il ne peut conduire qu'à la destruction, à la mendicité, à la prostitution», HURAUULT, J.-M., *La francisation des Indiens de Guyanes*, Le Fait Public, n°16, mars 1970.

¹²⁸ 24 janvier 1970

¹²⁹ L'arrêté préfectoral insiste sur la nécessité de bonne santé de toute personne qui sollicite une autorisation d'accès à la zone réglementée. (page 48 - EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.)

¹³⁰ Les communautés basées à Trois Saut, antekum Pata et Twenké veulent rester en dehors de tout flux touristique pour l'instant.

¹³¹ Instituteurs, gendarmes, un médecin ainsi que des formations de l'ONF

En plus de l'accord et de l'implication des populations locales dans un projet écotouristique, le comportement des visiteurs est aussi un facteur clé de réussite pour une destination écotouristique en forêt amazonienne. Plus que le tourisme comme facteur nocif, c'est les comportements irrespectueux et le manque de retombées qui pourraient faire échouer un projet écotouristique. «Un flux de visiteurs responsables, respectueux des sites et des cultures locales laissant des devises est parfois moins perturbant qu'un flux de visiteurs administratifs ou d'affinité plus intrusif et sans véritables retombées économiques pour la communauté» (BLANGY S., p. 27).

2.2.2 Exemple de Saül¹³² : système viable

Saül est défini comme la porte d'entrée du Parc amazonien de Guyane. La commune de Saül a adhéré à la charte du parc en mars 2014¹³³, exprimant son souhait de développer la filière écotouristique¹³⁴. Depuis 2010, un programme¹³⁵ de réhabilitation des sentiers¹³⁶ de randonnées aux alentours du bourg a été mené. Les travaux ont été finalisés en 2013, permettant ainsi de découvrir le territoire dans de bonnes conditions pour les visiteurs.

La commune de Saül, avec ses 153 habitants¹³⁷ en plein coeur de la forêt amazonienne, dispose d'atouts tant naturels¹³⁸ que stratégiques¹³⁹. Un plan d'action pour améliorer l'offre touristique¹⁴⁰ et valoriser la destination¹⁴¹ a été mené par le parc de 2011 à 2013. Ce «plan d'action touristique» visait également à renforcer le rôle de l'office de tourisme, dans une volonté de gestion participative. Un programme de formation au guidage en milieu forestier est également en cours avec des jeunes de Saül.

L'activité écotouristique développée à Saül semble relativement stable, ne portant pas atteinte à la conservation de la biodiversité¹⁴² et générant des retombées économiques localement¹⁴³. Saül peut se positionner comme «un site incontournable de randonnée pédestre en forêt tropicale en Guyane» (SARRASIN B., LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D., p. 31).

¹³² cf. Annexe E : carte de Saül (source : PAG, 2007)

¹³³ Signature de la première convention d'application de la charte le 17 mars 2014 par le maire de Saül et le président du PAG

¹³⁴ et d'éradiquer l'orpaillage illégale ainsi que le paludisme.

¹³⁵ Programme financé par le programme LEADER qui vise à accompagner les porteurs de projet, notamment dans le domaine du tourisme équitable et durable et de soutenir les collectivités dans leur définition de leur projet de développement local et de protection de l'environnement. (PAG, 2011).

¹³⁶ Anciens sentiers (layons) utilisés par les orpailleurs puis les scientifiques/botanistes (depuis 1965, l'IRD poursuit l'inventaire botanique de la région)

¹³⁷ source INSEE, recensement 2011

¹³⁸ Microclimat exceptionnel, 23% de son territoire en zone de coeur du parc

¹³⁹ liaison aérienne régulière depuis Cayenne, c'est d'ailleurs la seule voie d'accès au village. Cela permet de limiter les flux de visiteurs (1 à 2 liaisons par jour via des avions de 12 places).

¹⁴⁰ structure d'information : création d'une maison du parc, d'hébergements touristiques, de restaurants.

¹⁴¹ Communication : brochures des sentiers, étude de clientèle et des flux

¹⁴² Pour une protection optimum de la biodiversité, il est primordial de respecter des seuils de capacité de résilience écologique, établie de façon plus ou moins claire à ce jour. De plus, l'attrait touristique de la commune dépend de sa biodiversité riche et la présence d'espèces endémiques. Aujourd'hui, si les flux sont limités c'est dû à l'unique voie d'accès et un nombre restreint de places.

¹⁴³ En 2012, 1000 visiteurs générant 210 000 euros localement (325 000 euros en ajoutant la clientèle locale et administrative/professionnelle). Source : estimations internes du PAG (21 février 2013).

2.3 Limites de la démarche écotouristique en Guyane

Plusieurs contradictions face au développement de l'écotourisme en Guyane sont cependant à relever.

Premièrement, l'activité écotouristique, pour avoir un caractère durable, doit permettre une sécurité de l'emploi et des retombées économiques pour les communautés d'hôtes. Or si l'activité est marquée par une forte saisonnalité ne donnant des opportunités de revenus qu'occasionnels, l'écotourisme mènerait à une certaine forme de mendicité de la part des communautés autochtones.

De plus, comme évoqué dans le cadre de l'activité écotouristique du parc, «dans son approche interculturelle, l'écotourisme semble être un danger pour l'acculturation et l'aliénation des communautés locales réceptives» s'il est mal intégré et mal géré. Le contact des communautés amérindiennes avec des personnes externes a toujours eu des effets négatifs sur leurs modes de vie, comme le soulignait André Cognat aux côtés de Hurault, «En un siècle de contacts avec les "civilisés" les Émérillons étaient tombés dans une déchéance irréversible dans l'alcoolisme, la prostitution et le désespoir»¹⁴⁴.

Une autre limite à la pérennisation de l'activité écotouristique, en particulier dans le tiers-sud du département, est dû aux rapports entre l'État français et les communautés autochtones. N'ayant jamais ratifié la législation internationale sur les peuples indigènes, les Indiens de l'intérieur ne possèdent aucun droit foncier. Cette situation peut constituer un blocage pour la mise en route de l'écotourisme par les populations amérindiennes, étant donné qu'elles seraient dans l'impossibilité de justifier de la propriété d'un lieu pour la construction d'un projet touristique, pour obtenir des subventions financières par exemple.

Enfin, l'activité touristique doit veiller à ne pas faire valoir les préoccupations occidentales, d'environnement et de développement à long terme, sur les besoins des communautés locales.

¹⁴⁴ Cognat André, Antécume ou une autre vie, Opcit, p. 15

Conclusion chapitre 2

Au vu des potentialités naturelles offertes par la Guyane et de ses besoins en termes de développement, la piste de développer une activité touristique basée sur les fondements de l'écotourisme (préservation des milieux, éducation à l'environnement et développement local durable) a été choisie pour le territoire. Depuis le début des années 1990, l'état souhaite faire de la Guyane une destination écotouristique en mettant en avant son potentiel de sports de pleine nature ainsi que les nombreuses possibilités d'observation de la faune et de la flore.

Les premiers essais de développement touristique dans les années 1960 furent néfastes pour les populations autochtones. Le tourisme proposé avait très rapidement pris la forme d'un ethnotourisme mal géré. Aujourd'hui, l'une des missions du PAG est d'accompagner les communes dans le développement de projet. La mise en place de projets écotouristiques est envisageable pour les communes le désirant uniquement. Les communes ont donc le choix de vouloir s'ouvrir ou non à l'écotourisme. La commune de Saül est un exemple d'écotourisme viable sur le territoire de la Guyane, développer à l'échelle locale une destination de randonnée pédestre en milieu amazonien.

Chapitre 3 : Les différents organismes ayant la charge des sentiers de randonnée sur le département

L'organisation de la Guyane reprend le schéma d'une région métropolitaine pour une population plus limitée, équivalente à la population bordelaise. Ainsi la Guyane dispose de trois niveaux de collectivités territoriales avec des représentants de l'État sous l'autorité d'un préfet. Malheureusement, les «rivalités entre ces niveaux de gouvernance sont fortes» (p 223 - a quoi sert la Guyane).

Un jeu de pouvoir s'exerce depuis longtemps sur la Guyane. Les «Créoles» disposent du pouvoir politique quasi exclusif, avec une présence forte dans certaines administrations (santé, éducation nationale, agriculture, culture, impôts) alors que le pouvoir administratif, militaire ou encore technique est détenu par les «métros». «Les relations entre les uns et les autres sont souvent tendues, les Créoles entretenant des relations très ambiguës d'amour et de haine avec la métropole dont ils attendent beaucoup (notamment sur le plan financier) tout en ressentant assez mal leur dépendance à son égard» (THÉRY Hervé, p. 223). Le nom donné au Parc amazonien de Guyane permet d'illustrer ces tensions. En effet, non loin de s'appeler «Parc National de Guyane» sous le même modèle que les 9 autres parcs, la dénomination du parc provient d'un compromis pour éviter tout clivage entre l'État et le territoire et que le PAG soit vu comme une mise sous tutelle du territoire.

Concernant le développement des activités de pleine nature, une multitude d'acteurs sont impliqués en Guyane. Nous allons définir l'ensemble des acteurs et leurs rôles ainsi que la dynamique globale de l'activité. Puis, nous précisons les normes qui s'appliquent en milieu forestier ainsi qu'au sein d'aires protégées en termes d'aménagement et de balisage de sentiers de randonnée.

3.1 Une mosaïque d'acteurs

Les communes, les espaces protégés, la collectivité territoriale de Guyane, le comité du tourisme, mais aussi des établissements privés ou EPIC travaillent au développement et à la valorisation de l'activité de randonnée pédestre sur le territoire. L'ONF, de par, ses compétences en aménagements forestiers, crée, aménage et réhabilite des sentiers et des sites d'accueil du public en milieu naturel. Avec les 6 millions d'hectares de forêts domaniales en Guyane, l'ONF est un acteur clé de la randonnée en Guyane. Il fut sollicité pour la réalisation d'équipements et la restauration des sentiers de Saül en 2013. Ou encore, l'ONF effectue des travaux et l'entretien des sentiers sur les domaines du CNES et du CSG, mais aussi de certaines communes¹⁴⁵.

La CTG, gérante du PDIPR, a mis en place une opération d'entretien sur 11 sentiers inscrits au PDIPR par le biais de la commande publique pour l'année 2017 - 2018. Le budget global s'élève à 101346 € HT pour l'entretien à l'année. Pour les années 2015 - 2016, le Conseil Général¹⁴⁶ avait fait une demande de marché public pour l'entretien de 6 sentiers uniquement, avec un budget global de 53690 € HT. Avec la réhabilitation des sentiers pédestres de Saül et la nouvelle stratégie de développement touristique issu du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de la Guyane, la création d'une offre randonnée variée et accessible semble se dessiner pour la Guyane. Reste à présent à créer une synergie collective de la part de tous les acteurs concernés par cette thématique.

¹⁴⁵ cf. Annexe F : photographie des partenaires de l'ONF Guyane (source : ONF Guyane)

¹⁴⁶ La CTG remplace le conseil régionale ainsi que le conseil général de la Guyane depuis les élections territoriales de décembre 2015.

3.2 Notion de PDIPR et ses enjeux en termes de gestion et de mise en valeur

3.2.1 Sa création et son rôle

Depuis 1983¹⁴⁷, la compétence liée aux itinéraires de promenade et de randonnée a été rattachée aux départements. Le PDIPR avait été mis en place pour tenter de pallier la disparition en masse des chemins ruraux dans le courant des années 70. Le principe du PDIPR est en fait d'établir une forme de protection légale du patrimoine des chemins de France, en garantissant la continuité des itinéraires et en conservant les chemins ruraux¹⁴⁸(Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Guide du droit des chemins, p. 22), tout en valorisant la découverte des sites naturels et paysagers par le biais de l'activité de randonnée pédestre.

Le PDIPR permet également d'être totalement transparent. Les communes sont dans l'obligation de concevoir des conventions avec les propriétaires où les responsabilités de chacun sont définies. Mais aussi, de donner les informations pour tout nouveau projet d'urbanisme (aménagement foncier et/ou routier; la révision du PLU), permettant d'intégrer les chemins aux futurs projets d'aménagements.

Le PDIPR est un véritable outil de planification de l'activité assurant la protection juridique, la gestion et la valorisation des chemins recensés¹⁴⁹. Les rôles alloués au PDIPR ont évolué depuis sa création, passant de la simple notion de conservation à celle de valorisation des chemins. Le PDIPR est devenu un important support pour la politique de promotion des territoires, un facteur de développement touristique permettant une meilleure gestion de la pratique.

3.2.2 Sa mise en place

La création d'un PDIPR émane du conseil général qui sollicite les communes pour qu'elles inscrivent leurs itinéraires. En contrepartie, les communes intéressées se doivent de, sous l'engagement du maire à : «

- ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits ;
- préserver leur accessibilité ;
- en garantir le balisage et l'entretien ;
- passer des conventions avec les propriétaires privés pour autoriser le passage des randonneurs ;
- prévoir des itinéraires de substitution en cas de modification ou de suppression des chemins dans le cadre d'opérations foncières»¹⁵⁰.

Aucune règle n'existe pour la mise en place d'un PDIPR. Chaque département est libre pour «adapter cet outil aux spécificités locales et d'en proposer la meilleure gestion possible».

¹⁴⁷ loi n°83-663 du 22 juillet 1983, complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat

¹⁴⁸ sans une enquête publique préalable, ces chemins ne peuvent être aliénés par la commune propriétaire

¹⁴⁹ la plupart des itinéraires peuvent être inscrits au PDIPR. Ils peuvent emprunter :

- les voies publiques existantes (routes et chemins communaux et départementaux, routes nationales)
- les chemins relevant du domaine privé du Département
- les chemins grevés de la servitude du littoral
- les chemins ruraux, après délibération des communes
- les sentiers appartenant à l'Etat ou à d'autres personnes publiques après conventions passées avec les propriétaires intéressés
- les chemins privés et chemins d'exploitation après convention de passage établie avec le propriétaire

¹⁵⁰ p. 23, Fédération française de la Randonnée Pédestre. *Guide du droit des chemins*, 2008

3.2.3 PDIPR et PDESI

Face à l'attrait grandissant pour les sports de nature, la loi sur le sport a été modifiée en 2000¹⁵¹ pour favoriser un développement plus maîtrisé de ces activités. Les départements se voient alors allouer une nouvelle compétence, pouvant créer une Commission départementale des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI) leur permettant de rassembler tous les acteurs concernés pour échanger et se concerter sur une stratégie de développement partagée des sports de nature. Le conseil général va alors s'appuyer sur la commission consultative créée pour élaborer le Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Le PDESI inclut le PDIPR selon l'article L.311-3 du code du sport.

Les enjeux liés à la création d'une CDESI sont grands pour les départements. En effet, elle doit permettre de définir les zones de pratiques des sports de nature en tenant compte de l'impact sur l'environnement, d'améliorer leur accessibilité à tous les publics, mais surtout de faciliter la concertation entre l'ensemble des acteurs concernés.

L'inscription d'un chemin au PDESI offre la possibilité de pérenniser son ouverture au public, de développer une pratique maîtrisée des sports de nature, d'être prise en compte dans les projets d'urbanisme, mais surtout de «développer sur ces itinéraires une politique départementale durable en matière d'aménagement, d'équipement, de promotion et d'animation» selon la FFRP.

3.3 Cadre juridique et d'aménagement de la randonnée en France

Pour développer la randonnée pédestre sur un territoire, il y a certaines normes et procédures à respecter pour assurer une croissance viable et pérenne à l'activité. La Fédération française de la Randonnée pédestre (FFRP) a conçu un guide juridique concernant la législation des chemins de randonnée ainsi qu'une charte officielle du balisage et de la signalisation. Avant de voir quels principes et quelles normes sont applicables au contexte de la Guyane, au vu des mouvances de la forêt amazonienne et des nombreux espaces protégés existants, ce chapitre détaille les règles issues des ressources FFRP.

3.3.1 Normes de balisage et d'équipement de signalisation

La Fédération française de Randonnée pédestre a conçu une charte officielle du balisage¹⁵² se composant de 9 articles détaillant les règles à respecter pour l'apposition de marque de balisage et de signalétique. Les sentiers de randonnée étant des lieux de reconnexion avec le milieu naturel, le balisage doit le moins possible altérer les caractéristiques paysagères, environnementales ou humaines des sentiers. C'est pourquoi la charte de la FFRP stipule que le balisage doit être «propre, efficace, mais discret»¹⁵³.

Les balises plastiques ou métalliques, clouées ou collées, sont proscrites sur les arbres pour éviter toute dégradation ou impact de l'esthétisme du sentier. Seule l'utilisation de certaines peintures¹⁵⁴ est autorisée sur les arbres ou les pierres, devant être aisément visible par les usagers, demandant donc un élagage et une mise en valeur régulière.

¹⁵¹ le 6 juillet 2000 la loi sur le sport du 16 juillet 1984 (N°84-610)

¹⁵² Le balisage consiste en l'apposition sur un itinéraire de randonnée de marques régulières permettant de guider, d'orienter et de rassurer l'utilisateur tout au long de son parcours. Ces marques sont définies par un ensemble de symboles représentés par des formes et des couleurs

¹⁵³ p 16 – *Charte officielle du balisage et de la signalisation*, FFRP, 2006.

¹⁵⁴ De préférence glycérophtalique en suspension aqueuse ou à la peinture acrylique

La charte de la FFRP préconise une fréquence de balisage tous les 150 m minimum pour la randonnée pédestre, 250 à 300 m pour le VTT et 400 à 600 pour la randonnée équestre. Concernant la fréquence d'entretien du balisage, la FFRP reconnaît que celle-ci va varier en fonction des milieux et de leur exposition (pluie, vent, humidité, soleil), mais la norme d'une vérification tous les ans est stipulée.

En plus de guider et de rassurer les usagers, le balisage et les aménagements d'informations doivent prévenir des dangers éventuels, des comportements respectueux à adopter dans les milieux naturels (remporter ses déchets, interdiction de faire des feux, etc.). Ceux-ci doivent être accompagnés de supports d'informations supplémentaires, tous les médias sont possibles (carte guide, brochure, site internet) pour prévenir des dangers éventuels et promouvoir les itinéraires disponibles. Les panneaux de signalisation viennent enrichir l'information délivrée par le balisage et apportent des éléments complémentaires tels que des éléments touristiques et/ou patrimoniaux.

3.3.2 Les normes d'entretiens des sentiers

«Concevoir, aménager, équiper et promouvoir un itinéraire de randonnée, c'est également s'engager durablement à l'entretenir»¹⁵⁵. En effet, chaque organisme rendant accessible un sentier au public en aménageant celui-ci, se doit de prévoir les modalités techniques et les moyens financiers pour son entretien chaque année. L'entretien concerne les marques de balisage, les panneaux de signalisation, l'égouttage du sentier ou encore les travaux d'aménagement. Cela doit être effectué au moins une fois tous les ans.

Inscrit aux dépenses obligatoires communales, l'entretien des voies publiques peut être réalisé en régie (par le personnel communal ou départemental), ou par une association locale de randonneurs ou encore des entreprises privées ou d'insertions. Au sein des forêts domaniales, départementales ou communales, c'est l'ONF qui a la charge d'entretenir les sentiers ouverts au public.

3.3.3 Quelles responsabilités en cas de dommage ?

À partir de l'ouverture d'un sentier au public par l'apposition de balisage et la mise en place d'aménagement, l'organisme responsable du projet engage sa responsabilité civile et pénale en cas de dommage.

La responsabilité civile concerne l'ouverture de chemin privé au public. Le propriétaire du terrain est responsable en cas de dommage sauf si une convention a été établie avec la collectivité dans le cadre d'une convention d'ouverture au public. La responsabilité civile est transférée à la collectivité, car il y a eu «transfert de la garde du chemin». En cas de défaut d'entretien, la collectivité sera responsable et non le propriétaire du terrain.

Pour éviter tout recours pénal, plusieurs règles primordiales sont à respecter et à mettre en oeuvre dès la création des sentiers : «

- concevoir des sentiers de qualité en évitant les passages trop dangereux ;
- mettre en place des aménagements adaptés et bien conçus ;
- entretenir les chemins et les aménagements ;
- informer de façon claire et précise sur les règles de bonnes conduites ;
- mettre en place, le cas échéant, une information précisant la nature des risques encourus ;
- signer une convention de passage lorsque l'itinéraire traverse une propriété privée»¹⁵⁶.

¹⁵⁵ p 55 – *Charte officielle du balisage et de la signalisation*, FFRP, 2006.

¹⁵⁶ p. 16, Fédération française de la Randonnée Pédestre. *Guide du droit des chemins*, 2008

Si toutes ces règles sont respectées, la responsabilité de la commune ne pourra être mise en cause en cas de dommage.

Lorsqu'un sentier se trouve au sein d'un espace protégé, le gestionnaire du site peut vouloir limiter les aménagements pour ne pas dénaturer les lieux. En informant de façon claire des dangers éventuels les usagers, les aménagements peuvent être minimes en accord avec la sauvegarde du milieu naturel, sans que la responsabilité du gestionnaire ou du propriétaire ne soit engagée en cas de dommage, selon l'article L.365-1 du Code de l'environnement (depuis le 14 avril 2006).

Conclusion chapitre 3

La Collectivité territoriale de Guyane ainsi que le Comité du Tourisme de Guyane affirment leur volonté d'investir dans le développement d'un réseau de sentiers de randonnée. Actuellement, aucune synergie collective n'existe entre tous les acteurs concernés par cette thématique. Qu'aucun Plan département des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ne soit disponible relate bien du manque de concertation et de mutualisation des acteurs.

Pourtant, la constitution d'un PDIPR, dans un premier temps, permet au Conseil Général de consulter l'ensemble des communes pour qu'elles puissent inscrire leurs sentiers de randonnée. Le PDIPR offre une transparence sur l'offre de randonnée pédestre, mais pas uniquement. Cela permet de protéger les sentiers et de les rendre inaliénables, devant obligatoirement être pris en compte dans les PLU. Un PDIPR est un outil de planification de l'activité, mais peut servir également de document de base pour la constitution d'une politique de promotion des territoires.

Pour aller plus loin, un département a la possibilité de constituer une Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI). Cette commission va permettre de rassembler l'ensemble des acteurs afin d'échanger et de se concerter pour définir une stratégie commune. Un Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) sera élaboré à partir des décisions émises par la CDESI. Le PDESI inclut le PDIPR. Aucune commission de ce type n'existe à ce jour en Guyane. La Collectivité territoriale de Guyane souhaiterait en mettre une en place pour mutualiser les potentialités du territoire.

La Fédération française de la Randonnée pédestre a défini des normes de balisage et de signalétique. Tout sentier possédant une accréditation FFRP, comme un sentier Promenade et Randonnée (PR), doit respecter certaines règles en termes de balisage, d'information aux usagers, d'entretien, etc. Concernant la randonnée en milieu amazonien, est-ce que la même réglementation peut être applicable ? Au vu du caractère cyclique de la forêt, comment est-il possible de garantir un balisage précis et clair tout au long de l'année sans pour autant dénaturer le paysage ? Une chartre spécifique de la randonnée en milieu amazonien, coconstruite par l'ensemble des acteurs, pourrait être une solution pour fédérer autour de bonnes pratiques communes.

En effet, les sentiers de randonnée, en particulier dans des lieux aussi sauvages que la forêt primaire, doivent garder au maximum leur aspect naturel. Dans le cadre des espaces protégés, si le gestionnaire met à disposition du public une information claire précisant les risques et les difficultés du sentier, il n'engagera pas sa responsabilité en cas de dommage.

Chapitre 4 : Vers une structuration et un développement durable de l'offre de sports de nature adaptée aux spécificités du territoire pour positionner la Guyane en tant que destination touristique et de loisirs sportifs de nature

Au vu des atouts du territoire de la Guyane pour la pratique des sports de nature, l'observation de la faune et la flore et le besoin d'allouer une identité forte et nouvelle au territoire, les acteurs du tourisme ont tout intérêt à mutualiser leurs efforts pour renforcer la place des loisirs de nature. Le Parc amazonien de Guyane souhaiterait initier, par le biais de son application web et mobile de randonnées existante : **Rando Amazonie**, une centralisation de cette offre sur une plateforme numérique commune. Recenser et promouvoir l'offre de sport de nature sur un outil unique permettrait de faire exister cette offre, de la mettre en avant et de créer une synergie entre l'ensemble des acteurs du territoire.

Cependant, il semblerait primordial de structurer l'offre avant de la promouvoir sur tous les médias nécessaires. La CTG a un rôle clé à jouer pour rassembler tous les acteurs des sports de nature du territoire. La CTG doit lancer des discussions autour des bonnes pratiques à mettre en œuvre, sur la définition des zones à privilégier pour la pratique des sports de nature et ainsi concevoir un outil de planification fort et pertinent, répondant aux besoins de l'ensemble des acteurs. En attendant que la CTG remplissent son rôle d'animateur et d'administrateur du réseau d'acteurs, le Parc amazonien de Guyane peut tenter d'initier une démarche similaire.

Ce travail va tenter de répondre à la problématique suivante :

« Etant donné qu'aucune synergie collective n'existe à l'échelle départementale en termes de stratégie de développement des sports de nature, quelles démarches devraient être entreprises pour structurer une offre durable et adaptée aux spécificités du territoire pour renforcer l'attractivité territoriale de la Guyane ? »

Plusieurs hypothèses se dessinent pour tenter de répondre à cette problématique. En effet, pour développer et structurer durablement l'offre de sports de nature en Guyane, en particulier la randonnée, il semble primordial de commencer par définir une stratégie globale autour de ces activités. Dans l'idéal, cette stratégie devrait émaner d'une réflexion de l'ensemble des acteurs concernés du territoire. La démarche devrait être initiée et encadrée par la Collectivité territoriale. Les spécificités du territoire posent également la question de l'applicabilité des normes définies par la FFRP. La conception d'une charte ou de guides de bonnes pratiques des sports de nature en milieu amazonien semble nécessaire pour structurer et développer durablement l'offre tout en préservant au mieux le milieu naturel.

Une fois toutes ces questions résolues, alors la mise en place d'une plateforme unique pourra être un outil pertinent et fort de valorisation. La solution numérique Geotrek, exploitée par le PAG, pourrait être une solution adaptée pour valoriser l'ensemble de l'offre du territoire.

4.1 La mise en place d'une CDESI permettrait aux acteurs du secteur de définir ensemble une politique de développement des sports de nature en Guyane

Avant de concevoir une plateforme unique pour référencer l'offre de sports de nature en Guyane, la mise en place d'une Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) permettrait à la collectivité territoriale de définir avec l'ensemble des acteurs concernés, une politique de développement global des sports et loisirs de nature.

En plus d'orienter les acteurs dans une même dynamique de développement, la mise en place d'une CDESI offre la possibilité de pérenniser le réseau de sentiers, sites et espaces de pratiques, de proposer une offre plus sécurisée et de respecter les propriétés privées, les activités économiques ainsi que l'environnement naturel. Cet encadrement est possible par l'inscription de ces espaces, sites et itinéraires dans un Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI). Les sites sont proposés pour être inscrits au PDESI, la CDESI va étudier les différents sites et donnera son avis technique pour que le département décide par la suite de leurs inscriptions ou non. Lorsqu'un site est inscrit dans le PDESI, sa pérennité est assurée par un appui technique, juridique et financier de la part du département.

Les missions d'une CDESI ne s'arrêtent pas à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un PDESI. Une CDESI est un véritable outil de concertation des acteurs. Cela va permettre de répondre aux problématiques locales, d'assurer la prise en compte de la préservation des espaces naturels dans les logiques de développement des sports de nature et de définir une politique de développement maîtrisée des sports de nature en termes d'aménagement, de promotion touristique, d'évènementiel et de financement. La mission principale de cette commission est donc la conciliation des enjeux sportifs, touristiques et environnementaux liés aux pratiques sportives de pleine nature.

Cette instance décisionnelle va regrouper tous les acteurs des activités de pleine nature du département. La collectivité territoriale va pouvoir impliquer des acteurs issus de la sphère sportive, environnementale ou institutionnelle. 3 collèges distincts doivent exister : un collège des institutionnels (représentants des communes, collectivité territoriale, Etat); un collège de l'activité sportive fédéral et professionnel (représentants des associations sportives) puis un dernier collège regroupant les autres acteurs (ADT, parcs, associations de protection de l'environnement, gestionnaire de sites ou d'espaces, des hébergeurs, etc.).

De plus, en fonction des problématiques identifiées pour le territoire, des commissions thématiques peuvent être créées. La CDESI s'appuiera sur leurs réflexions et leurs observations pour tenter de répondre aux besoins du territoire en termes de structuration de l'offre de sports de nature. Par exemple la CDESI pourrait très bien décider de mettre en place la Taxe départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS) qui est un instrument fiscal de protection de l'environnement. Le produit de la TDENS va permettre l'acquisition ou l'aménagement de sentiers ou de zones naturelles.

4.2 Créer une charte des sports de nature adaptée aux spécificités du territoire structurerait une offre durable respectueuse de l'environnement

Si une CDESI voit le jour pour structurer l'offre de sports de nature en Guyane, plusieurs problématiques locales devraient rapidement émerger. L'une des priorités semble être de réfléchir autour des normes de balisage, de signalement et d'entretien des sentiers applicables sur le

territoire. En effet, selon l'actuelle charte de la FFRP, les sentiers présents sur le territoire de la Guyane ne respectent, pour la plupart, pas les normes de balisage, de signalement ou d'entretien.

La question des matériaux à utiliser pour effectuer le balisage et la fréquence de l'entretien des sentiers est au cœur des problématiques du développement de l'activité de sports de nature en Guyane. À la vue des mouvances de la forêt, comment serait-il possible de garantir une signalétique et un balisage précis sans pour autant détériorer les caractéristiques paysagères des lieux.

Selon la FFRP, il est fortement déconseillé de clouer des plaquettes métalliques aux arbres. Or, sur de nombreux sentiers de Guyane, on peut observer des balises métalliques ou des rubans plastiques bicolores (rouge et blanc) accrochés aux arbres. Il y a très peu d'arbres peints pour le balisage en forêt amazonienne. Il peut y arriver parfois, d'avoir une profusion de pancartes dans les arbres pouvant altérer les beautés paysagères des lieux, tout en étant dans la plupart des cas primordiales pour une bonne orientation des usagers.

Si la future CDESI de Guyane réfléchissait à une charte du balisage en milieu amazonien, cette instance pourrait permettre de trouver un compromis entre toutes les utilisations faites aujourd'hui et d'optimiser au mieux le balisage en forêt en définissant de nouvelles normes.

Figure 5 : balisage sur le sentier la Source¹⁵⁷



Concernant l'entretien des itinéraires, la FFRP préconise un entretien annuel au minimum. En milieu amazonien, la forêt est en perpétuelle croissance. L'écosystème forestier est très dynamique, les plantes de sous-bois poussent à une vitesse folle. Si un sentier était entretenu qu'une seule fois par an, il disparaîtrait très rapidement de toute visibilité. Une réflexion devrait donc être menée sur la fréquence idéale pour entretenir les sentiers. Un temps d'échange entre tous les gestionnaires de sites et d'espaces permettrait de comparer les méthodes appliquées par tous et de voir laquelle serait la plus adaptée au territoire. De plus, la richesse floristique de la forêt guyanaise n'est plus à prouver. C'est pourquoi pour entretenir certains sentiers il faut être très précautionneux. Aux vues du nombre de plantes endémiques dans certaines zones, le risque serait d'exterminer des éléments floristiques majeurs au profit de l'accessibilité d'une zone.

La constitution d'une charte des sports de pleine nature permettrait également de faire un point sur les informations nécessaires pour la bonne pratique des sports de nature, que ce soit en amont de l'activité ou au départ d'une activité. En effet, les espaces, sites et itinéraires (ESI) de sports de nature en Guyane sont majoritairement dans des zones ou aires protégées. Mettre à disposition des

¹⁵⁷ Source : sentier la source, P. Lariche, 2018

usagers le maximum d'informations et d'effectuer de la prévention à l'environnement sont également des enjeux clés pour développer durablement les sports de nature et faire adopter des comportements responsables.

Autant d'interrogation sur l'encadrement et la structuration de l'offre de sports de nature que la mise en place d'une CDESI permettra de résoudre en mutualisant les pratiques de chacun et de définir un guide des bonnes pratiques du secteur.

4.3 Concevoir une plateforme numérique commune recensant toutes les potentialités touristiques et de loisirs sportifs de nature de la Guyane renforcerait l'attractivité territoriale

Pour appuyer toute démarche de promotion d'un territoire, la mise en place d'un portail web semble être un outil indispensable pour accompagner la stratégie de marketing territorial. Grâce à une ergonomie et des visuels attractifs, un site internet peut facilement valoriser une destination, influencer favorablement son image et son positionnement. Dans cet espace numérique, la collectivité va pouvoir détailler le cadre de vie du territoire, les services et infrastructures existantes ainsi que l'offre touristique existante.

Les finalités de conception d'un portail web peuvent varier. Un site internet peut avoir une volonté «institutionnelle» avec pour objectif de présenter la collectivité, commune ou communauté de communes. Sur ce type de site web, nous allons pouvoir retrouver des informations sur la structure, ses missions ainsi que des informations pour les résidents.

Une autre structure de site web consiste en la conception d'un site dédié à une cible concrète. Ce site d'information et d'attractivité pour les résidents et/ou les touristes va proposer des données sur des événements ou des actualités locales. La cible recherchée doit être clairement définie pour délivrer des contenus pertinents et adaptés.

De plus, il est possible de concevoir un site web «produit». Ces sites de petites envergures promotionnent un produit ou un service spécifique. S'adressant à un public très ciblé, ce genre de structure de site web permet de détailler un projet, une innovation, etc. propre au territoire.

En fonction des objectifs déterminés par la collectivité, la structure du site sera définie. Ici, le besoin identifié concerne l'offre touristique et de loisirs sportif de nature. Le site devra s'adresser aux personnes physiques, les résidents et les touristes. Dans un premier temps, il sera nécessaire de réaliser une étude des outils de promotion et de valorisation de cette offre existants pour le territoire de la Guyane. Cela permettra de définir les forces et les faiblesses des moyens mise en œuvre. Par la suite, des recommandations de structuration, d'ergonomie ainsi que de données touristiques disponibles pourront être effectuées. L'analyse devrait permettre de voir si l'un des outils numériques de promotion existant pour le territoire pourrait répondre aux besoins d'informations et de valorisation des sports de nature de la destination.

Conclusion chapitre 4

Avant de vouloir centraliser l'offre de sports de nature du département de la Guyane sur une plateforme numérique commune, certaines étapes primordiales sont à réaliser en amont. En effet, pour développer durablement les activités de pleine nature et d'observation de la faune et de la flore, le conseil général de Guyane, correspondant à la Collectivité territoriale de Guyane (CTG) doit orchestrer la mise en place d'une Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires. Cette commission aura pour rôle de fédérer l'ensemble des acteurs du secteur, public ou privé, autour d'une stratégie commune de structuration des activités de pleine nature. La CDESI permettra de constituer des groupes de travail thématiques autour des problématiques rencontrées par les acteurs du secteur, de constituer un Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires référençant toute l'offre disponible et la faire évoluer.

Avec la création d'une instance comme la CDESI, le territoire de la Guyane pourra faire évoluer la pratique des sports de nature. La conception d'une charte de balisage et de signalement ainsi que de guides de bonnes pratiques semblent être des missions qui pourraient être confiées à la future CDESI. Étant donné que toutes les normes françaises sont parfois inapplicables en milieu forestier amazonien, cette commission pourrait définir des règles propres à la Guyane.

Après tout cela, la centralisation et la promotion de l'offre de sports de nature en Guyane pourront être réfléchies autour d'une plateforme commune. Un état des lieux des outils de communication existant pour promouvoir l'offre ainsi que l'analyse des besoins des usagers, nous permettront de définir précisément ce que la plateforme devra contenir en termes d'informations et comment ce contenu devrait être structuré.

CONCLUSION PARTIE 1

DOM-TOM français unique de par ses caractéristiques naturelles et culturelles, la Guyane ne cesse de surprendre par ses potentialités. Appartenant au plateau des Guyane sur le continent sud-américain, la Guyane est loin d'être une île des Caraïbes comme beaucoup ont encore tendance à penser¹⁵⁸. Composée de manière quasi exclusive de forêt tropicale, la Guyane française concentre bon nombre d'enjeux économiques européens, en particulier avec l'exploitation minière, forestière et spatiale. Sa situation démographique est en très forte croissance, menant à des constructions très rapides, voire anarchiques sur le littoral.

Avec ces richesses culturelles et naturelles, la Guyane doit toujours tenter d'arbitrer son développement entre protection et exploitation des ressources naturelles. Les communautés locales et autochtones peuvent parfois être réticentes sur certains projets de préservation, par crainte de perdre certains de leurs droits ancestraux : chasse, pêche, cueillette, etc. La création du Parc amazonien de Guyane a mis plus d'une quinzaine d'années à voir le jour en raison des conflits d'intérêts qui existent sur le territoire.

Concernant l'activité touristique du département, la Guyane a affirmé sa volonté de développer une offre écotouristique basée sur les sports de nature et l'observation de la faune et de la flore. Le territoire avait dès les années 1960 tenté de mettre en place une offre touristique sur la découverte du sud de la Guyane et de ses hôtes. Or, les contrastes des modes de vie étaient trop violents, ayant un effet néfaste sur les communautés d'accueil. Aujourd'hui, la constitution d'une offre écotouristique s'appuie sur une volonté des populations locales à mettre en place une dynamique touristique.

Au niveau de la structuration et du développement de l'offre de sports de nature, rien ne semble être effectif aujourd'hui. Afin de rendre la Guyane attractive concernant son offre touristique et de loisirs sportifs de nature, la coordination et la mutualisation des compétences entre les différents acteurs du secteur est l'une des clés de succès du développement des sports de pleine nature.

La mise en place d'une CDESI permettrait de fédérer les acteurs du secteur autour d'une politique commune de développement, initiée et créée par eux-mêmes. Cela permettrait de concevoir un PDESI qui référencerait l'offre existante, de la mettre à jour régulièrement, mais aussi de répondre aux problématiques rencontrées sur le territoire (adaptabilité des normes de la FFRP en termes de balisage par exemple). De plus, en structurant l'offre disponible, celle-ci pourra plus facilement être identifiée et valorisée sur les divers outils de promotion du territoire.

¹⁵⁸ Le président Emmanuel Macron avait lui aussi fait l'erreur en assimilant la Guyane à une île. Son erreur fut très commentée sur les réseaux sociaux en mars 2017.

- PARTIE 2 –
Etat des lieux de l'offre de sports de nature, de ses
outils de promotion et des besoins des usagers

Introduction partie 2

Afin de comprendre la dynamique englobant le développement de l'offre de sports de pleine nature en Guyane, il va être intéressant dans un premier temps de référencer l'offre disponible sur le territoire puis d'observer la manière dont les divers acteurs communiquent sur cette offre. Sur quel(s) média(s) l'offre de sports et loisirs de pleine nature est-elle promue ? Quelles informations et données touristiques sont délivrées pour la pratique d'une activité ? Quel acteur communique sur quoi ?

En parallèle, nous allons tenter de croiser les observations des outils de promotion et de valorisation de l'offre avec les besoins et les comportements touristiques des visiteurs et des résidents du territoire. Pour se faire, nous allons baser notre observation sur les diverses enquêtes réalisées par l'observation du tourisme de Guyane, rattaché au Comité du Tourisme de Guyane. Ces données seront jumelées avec un questionnaire quantitatif autoadministré sur les réseaux sociaux qui tentera d'en savoir un petit peu plus sur les pratiques touristiques en termes de sports de nature.

Chapitre 1 : Etat des lieux de l'offre touristique et des loisirs sportifs de nature en Guyane

Le territoire de la Guyane, disposant d'une biodiversité riche et de paysages divers et variés, affiche la volonté de structurer une offre naturaliste et de découverte. Le Comité du Tourisme de Guyane (le CTG) précise, dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane¹⁵⁹, l'orientation stratégique à l'horizon de 2024 pour le territoire. Celle-ci s'articule autour du triptyque : «Nature, Sciences¹⁶⁰, Culture¹⁶¹».

1.1 Les sports de pleine nature

Concernant, l'offre «Nature», le CTG prévoit un projet d'équipement important en termes d'hébergement avec la construction de camps touristiques en pleine forêt, l'aménagement et l'entretien de sentiers de randonnée ainsi que la structuration et la valorisation de l'offre fluviale (balade sur les nombreux cours d'eau en Guyane) et d'observation de la faune et de la flore, comme aux Marais de Kaw. De plus, la réalisation de nouveaux produits touristiques «structurants» est envisagée comme la conception d'un aquarium ou d'un sentier de Grande Randonnée (GR).

Avec ce schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane, le CTG souhaite concevoir un nouveau positionnement pour le territoire de la Guyane, en renforçant son image d'Amazonie française, d'écotourisme et de temple biologique, mais aussi de territoire de l'eau (fleuves, littoraux et îles). Tout cela s'inscrit dans une logique de destination afin de développer une identité forte et unique autour du territoire guyanais.

Cette offre nature s'adresse également aux touristes domestiques potentiels. Le CTG souhaite valoriser le tourisme local pour des raisons économiques¹⁶² et sociales¹⁶³. Par ailleurs, le PAG et le CTG ciblent également des marchés de niches comme le tourisme d'aventure, le tourisme sportif, le tourisme de haute qualité environnementale¹⁶⁴ ou encore le tourisme de pêche sportive en mer ou rivière, sur le court ou le moyen terme.

1.1.1 La randonnée et l'observation de la faune et de la flore en Guyane

De la balade familiale de deux heures au véritable trekking de plusieurs jours, la Guyane offre une inépuisable palette de randonnées et d'excursions (ROZE Anne, SIMON Hélène, p. 16). Que ce soit en plein milieu de la forêt amazonien ou sur le littoral, les possibilités de balade et de randonnées sont nombreuses. Le territoire dispose d'un réseau de sentiers balisés et aménagés en pleine expansion. Mais les possibilités de randonnée sont infinies. En effet, muni d'une machette, d'un GPS et/ou d'un guide, d'autres chemins s'ouvrent à vous : les layons et les excursions en forêt profonde. La Guyane est loin d'avoir dévoilée toutes ses richesses naturelles. Une véritable terre vierge qui lui confère un attrait supplémentaire d'aventure et de découverte.

¹⁵⁹ Publiée en 2014

¹⁶⁰ En lien avec le tourisme d'affaire, lié à l'activité spatiale sur Kourou mais aussi les organismes de recherches présents en Guyane

¹⁶¹ Mise en avant des vestiges précolombiens et ceux de l'époque du bagne, découverte des cultures ancestrales amérindiennes et les traditions des Bushi-Nenges.

¹⁶² Le premier marché touristique émane des résidents. Développer le tourisme local / de proximité permet d'assurer des retombées tout au long de l'année aux entreprises du secteur touristique ou en liens, permettant une certaine stabilité à l'activité touristique.

¹⁶³ Enrichissements réciproques et pérennisation de certaines pratiques

¹⁶⁴ Claude Suzannon - président du PAG, rapport d'information «une bannière verte et bleue pour un renouveau du tourisme dans les outre mer» - 2015 / 2016

1.1.1.1 Une pratique de la randonnée en lien avec l'observation de la faune et la flore

L'attrait touristique lié à l'observation de la faune et de la flore est une manière de valoriser la biodiversité existante sur le territoire d'accueil. Les pays d'Afrique australe s'imposent, aujourd'hui, comme les pionniers de l'observation de la faune dans son milieu naturel. Ces pays disposent de grandes réserves naturelles avec des lodges en leur sein et accueillent plusieurs milliers de visiteurs par an. La demande de voyage nature ne cesse de croître et permet à certaines destinations de développer un véritable attrait touristique autour d'espèces faunistiques iconiques, comme les Aras au Pérou.

La Guyane pourrait se positionner entre : un tourisme massif lié à un argumentaire marketing garantissant de pouvoir observer la faune iconique d'Amazonie et un tourisme plus intimiste demandant effort et patience dans l'observation, concernant un public de véritable passionné. En effet, au milieu de ces deux modèles touristiques, la Guyane permet une observation assez aisée en milieu ouvert (savanes, marais), mais également une observation plus complexe et plus méritoire en plein coeur de la forêt.

Des projets de valorisation de la biodiversité sont déjà en cours en Guyane, dans les environs de Sinnamary¹⁶⁵ autour de l'Ibis Rouge ou encore la création d'un sentier pédestre, dans la montagne de Kaw, centré autour de l'observation d'une espèce d'oiseau iconique de Guyane : le coq de Roche¹⁶⁶.

En revanche, pour permettre une observation de la flore et de la faune la plus immersive possible, il est recommandé d'être accompagné d'un guide spécialisé, en particulier dans la forêt amazonienne. À l'occasion de la journée pour le tourisme de nature mise en oeuvre par l'AFIT¹⁶⁷ en 2003, il avait été souligné «l'importance d'un guide compétent pour reconnaître les espèces, savoir où les trouver et savoir occuper les touristes quand les conditions climatiques ne permettent pas d'aller sur le terrain» (GAGNON Christiane et al.). C'est en ça où la Guyane marque une faiblesse, avec très peu de guides accrédités et formés sur le territoire.

1.1.1.2 L'offre de randonnée disponible sur le département

Au total, une cinquantaine de sentiers pédestres sont référencés sur la Guyane¹⁶⁸. La grande majorité d'entre eux sont localisés sur le littoral dans des aires protégées (conservatoire du littoral, PNRG, réserves naturelles nationales et régionales). En 2015, une quinzaine de sentiers étaient recensés sur le Plan départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées¹⁶⁹ de Guyane (PDIPR). Cependant, aucun document officiel ne présente les sentiers enregistrés au PDIPR. De plus, très peu de sentiers sont balisés et labellisés selon les normes de la Fédération française de la Randonnée pédestre (FFRP). En effet, 3 sentiers¹⁷⁰ seulement ont le label «Promenades et randonnées» (PR) actuellement. Depuis août 2010, la FFRP et le PNRG ont signé une convention-cadre mandatant le PNRG de développer l'agrément «Promenade et Randonnée».

¹⁶⁵ cf. Annexe G : carte de Sinnamary (source : Google maps, 2018)

¹⁶⁶ cf. Annexe H : image d'un cos de roche (source : GEPOG – Sylvie Jantot, 2013)

¹⁶⁷ AFIT : Agence Française de l'Ingénierie Touristique

¹⁶⁸ cf. Annexe I : liste des sentiers pédestres existants en Guyane (source : P. Lariche, 2018)

¹⁶⁹ Le PDIPR recense, dans chaque département, des itinéraires ouverts à la randonnée pédestre, et éventuellement équestre et VTT. Il revient à chaque conseil départemental d'établir un PDIPR en application de l'article L361-1 du Code de l'Environnement. Depuis la loi n°2004-1343 du 9 décembre 2004 de simplification du droit codifiée à l'article L311-3 du Code du Sport, le PDIPR est inclus dans le Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature. (Source : wikipédia).

¹⁷⁰ Sentier du Loyola (Remire-Montjoly) , sentier l'île la mère (Remire-Montjoly) et sentier Montagnes des singes (Kourou)

Concernant les communes du PAG, Saül a fortement développé son réseau de sentiers de randonnées. Maripasoula dispose de plusieurs sentiers pédestres, mais développe essentiellement des sentiers nautiques et de VTT. Papaïchton vient de finaliser son premier sentier pédestre «La Source» qui est un sentier d'interprétation réalisé avec les élèves du collège de la commune.

Certains sentiers sont très fréquentés comme le sentier du Rorota ou de Lamirande sur Cayenne et ses environs¹⁷¹. Il en est de même pour le fameux sentier de Cacao : le Molokoï, réalisable sur un ou deux jours, étant le plus long sentier balisé de randonnée pédestre en Guyane à ce jour. Cette fréquentation importante met en lumière l'intérêt des résidents pour la balade/randonnée comme activité de loisirs de proximité.

Dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane, l'enjeu d'aménagement touristique prioritaire identifié est celui d'étoffer l'offre de sentiers de randonnées, en particulier en milieu forestier. Des sentiers de randonnées, mais aussi des sentiers thématiques ou d'interprétations apportant les informations nécessaires à une découverte optimum du territoire. Un projet de GR® est, également en train de voir le jour, entre Roura et la Montagne de Kaw sur 70 km de sentier. Il pourrait devenir un produit emblématique en forêt amazonienne.

En Guyane, il existe de nombreux layons, comme la piste de Bélizon ou le sentier des Émerillons pour les plus iconiques. Ces layons sont en général non référencés (hormis 3 sur Saül) pour des questions de sécurité entre autres. En effet, s'adressant à un public plus téméraire et sportif, il est nécessaire d'avoir les traces du layon sur un GPS pour éviter de se perdre en pleine forêt. Même si ce type de randonnée s'adresse à un public plus expérimenté et plus spécifique, sa part semble non négligeable et apporte un autre attrait à la forêt : «hors des sentiers battus». Ce sont souvent les produits phares des guides accompagnateurs ou d'expéditions.

1.1.2 La Guyane : le pays de l'eau

Les fleuves de Guyane font partie intégrante de la vie sur le territoire, un véritable réseau de circulation naturelle¹⁷². De plus, les fleuves ont un fort potentiel touristique. Étant déjà considérés comme des espaces de loisirs par les habitants du fleuve, les produits touristiques créés par des guides ou des hébergeurs rencontrent un fort intérêt auprès des touristes. Pour développer l'activité touristique sur les fleuves, le CTG recommande l'installation d'infrastructures légères (pontons) et des services complémentaires (parking sécurisé, système pour le ravitaillement en eau et en carburant).

Afin d'avoir une vision plus précise des potentialités touristiques fluviales en Guyane, voici les principaux fleuves de l'Ouest à l'Est :

- **le Maroni** : prenant sa source dans les célèbres monts Tumuc Humac, ce fleuve est le plus long et le plus impressionnant de Guyane avec 520 km. Tout le long, des communautés amérindiennes et Bushi-Nenges se sont installées. Le Maroni est un axe de communication important pour atteindre l'intérieur de la Guyane. De plus, le fleuve possède de nombreux sauts¹⁷³ qui forment un attrait touristique pour les adeptes de sports en eaux vives (le saut Lessé Dédé, le saut Poligoudou ou encore le saut des Abattis-Cottica);
- **la Mana** : long de 430 km, c'est un fleuve sauvage avec plus d'une centaine de sauts à franchir. Il est possible de rejoindre Saül par ce fleuve pour ceux en quête d'aventure;
- **l'Iracoubo** : encore peu fréquenté par les touristes;

¹⁷¹ Sur le sentier de Lamirande, selon des éco-compteurs, il y aurait eu plus de 11 000 visiteurs pour l'an 2014, soit une trentaine de visiteurs quotidiens.

¹⁷² cf. Annexe J : cartographie des principaux fleuves en Guyane (source : le fil conducteur, 2010)

¹⁷³ un saut est un rapide en rivière

- **le Sinnamary** : célèbre pour les Ibis rouges ainsi que le barrage de Petit Saut sur 300 km² de forêt inondée depuis 1997;
- **le Kourou**;
- **la rivière de Cayenne**;
- **le Mahury**;
- **l'Approuague** : long de 270 km, il dispose de beaux paysages et de grands sauts iconiques comme Grand Canori (19 mètres de dénivélé);
- **l'Oyapock** : frontière naturelle entre le Brésil et la Guyane, s'étendant sur 370 km, peuplé par des Amérindiens, mais également des garimpeiros. Saut-Maripa et Trois-Sauts font parti des plus beaux sauts de Guyane et sont fréquentés par les touristes ainsi que les résidents.

1.1.3 Les autres sports de pleine nature en Guyane

En plus de ses nombreux atouts pour la randonnée pédestre et nautique, la Guyane dispose de biens d'autres intérêts. Des sentiers VTT se développent comme à Maripasoula avec 4 pistes aménagées et des locations de vélos réalisées par l'office de tourisme ou aux alentours de Saint-Laurent-du-Maroni avec la forêt des Malgaches. Des associations proposent des locations et des circuits également. L'équitation est aussi présente en Guyane, avec quelques «ranchs» entre Macouria et Kourou, dans les Savanes, proposant des excursions à cheval.

En plus de son fort potentiel nautique sur les fleuves, le littoral guyanais propose d'autres activités d'eau telles que : la voile, la planche à voile, le kitesurf, le paddle etc. Plusieurs associations existent sur Rémire et Kourou principalement.

Pour les sports aériens, la Guyane dispose de deux aéroclubs pour des vols en ULM et des baptêmes de l'air. Il existe également un club de parapente sur Rémire. Les sports aériens ont un fort potentiel touristique, permettant d'avoir un aperçu de la canopée et de se rendre compte de l'immensité de la forêt.

Aujourd'hui, les acteurs du tourisme réfléchissent pour faire découvrir la Canopée de manière ludique en prenant de la hauteur, à l'instar de l'acteur touristique : le camp Canopée¹⁷⁴, basé sur le principe de l'accrobranche. De plus, l'association Cimes à gré propose des animations arboricoles. L'objectif de l'association est de permettre au grand public de découvrir la grimpe dans les arbres et d'offrir de nouvelles possibilités de découverte de la Guyane française. Des installations itinérantes sont réalisées dans le respect des normes réglementaire ou professionnel.

1.2 Hébergement touristique : la culture du carbet

1.2.1 La culture du carbet en forêt amazonienne

Le carbet¹⁷⁵ a, dans la culture amérindienne, une «fonction vitale pour la vie communautaire et favorise une transmission intergénérationnelle des savoirs et savoir-faire amérindiens»¹⁷⁶. Les carbets traditionnels sont majoritairement situés à l'intérieur du pays, principalement en pleine forêt, mais aussi sur les abords des fleuves.

¹⁷⁴ Hébergeur touristique, *l'offre d'hébergements insolites de Canopée Guyane [en ligne]*. Disponible sur : <http://www.canopee-guyane.com/>. (Consulté le 06-06-2018).

¹⁷⁵ Abri en bois, sans mur, conçu pour suspendre des hamacs, faisant partie intégrante de la culture amérindienne.

¹⁷⁶ Clause Suzannon, directeur du PAG

Le carbet est un type d'hébergement pouvant s'inscrire dans une démarche écotouristique : «lorsqu'on parle de l'écotourisme, il s'agit très souvent de faire allusion à des équipements légers dont les matériaux sont issus du milieu naturel par conséquent biodégradables» (P 63 - thèse oct 2012). De plus, sa construction provient de connaissances et de savoir-faire d'une culture traditionnelle ancestrale des Amérindiens.

Depuis 2009, un projet est à l'étude, par le CTG, pour la création d'une marque : «**terre d'Amazonie française**» venant en soutien à la création d'écologes «accessibles» ou «immergés»¹⁷⁷. La construction d'infrastructure d'accueil en forêt amazonienne est complexe face aux normes européennes à respecter.

En 2014, le CTG recensait 48 carbets touristiques¹⁷⁸ pour une capacité de 523 places en hamacs disponibles. La dernière enquête parut en octobre 2017¹⁷⁹, 61 carbets et camps touristiques ont été recensés pour une capacité d'accueil de 1595 places en hamacs. Le nombre de carbets touristiques s'accroît très rapidement. Les camps touristiques et carbets d'hôte représentent 26 % des hébergements marchands sur le territoire de la Guyane en 2016. La commune de Roura possède la plus grande capacité d'accueil en carbet : 398 lits touristiques, lieu stratégique proche de Kaw et du littoral, permettant également du court séjour pour les résidents. Les communes de Grand-Santi, Régina et Apatou proposent uniquement des hébergements touristiques en carbet ou camp.

L'engouement autour d'un hébergement en carbet ne cesse de s'accroître. Julie Alunno, membre de l'association Escapade Carbet¹⁸⁰, croit en cette offre d'hébergement «insolite» pour laquelle le potentiel de développement écotouristique en Guyane est énorme. «Une escapade en carbet en pleine forêt amazonienne est l'occasion idéale pour se déconnecter face au développement de la modernité et des nouvelles technologies. Nous sommes persuadés que le carbet et le couchage hamac sont un excellent moyen pour renouer des liens essentiels avec la nature»¹⁸¹.

1.2.2 Les autres possibilités d'hébergements en Guyane

Contrairement à l'intérieur de la Guyane où l'offre d'hébergement touristique se compose essentiellement de carbets et de camps touristiques, sur le littoral, les hébergements touristiques sont majoritairement des structures hôtelières. Le parc hôtelier correspond à 60 % des hébergements marchands du territoire. 90 % des lits hôteliers sont sur la zone : Kourou-Sinnamary et Cayenne pour répondre aux besoins en lien avec le tourisme d'affaire, principalement via l'activité du centre spatial. Avec 39 structures hôtelières, la Guyane dispose d'une capacité d'hébergement de 3812 lits¹⁸². 6 hôtels sur 39 appartiennent à une chaîne ou un groupe¹⁸³. La moitié des hôtels (53 %) sont classés, avec 5 structures 4 étoiles.

¹⁷⁷ 12 lodges sont prévus : 3 sur le maroni, 3 sur Saut-Maripa, Approuague et Kaw, 4 sur le littoral (kourou, montsinéry, awala) et 2 sur les communes du parc amazonien (Saül et Camopi).

¹⁷⁸ Comprenant les carbets d'hôtes et les camps touristiques (zone de bivouac aménagée en milieu naturel pour l'accueil collectif de touristes. La clientèle n'y élit pas domicile. Ils sont constitués d'installations destinées au couchage en lit ou hamac, ainsi que d'équipements communs (restauration, détente, sanitaires ..). L'eau potable n'est pas obligatoirement disponible. La prestation inclue ou non la restauration).

¹⁷⁹ Comité du Tourisme de Guyane, *Enquête sur les hébergements touristiques de type carbets et camps touristiques en forêt* [en ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HT5>. (Consulté le 06-06-2018).

¹⁸⁰ Association de la loi 1901, répertoriant l'ensemble des carbets touristiques en Guyane. Il aura fallu 7 ans pour référencer plus de 100 carbets touristiques sur le territoire. Plus de 460 000 pages vues sur leur site en 2016 et leur seconde édition papier a été imprimée en 3 000 exemplaires.

¹⁸¹ Tourmag, journal numérique dédié aux professionnels du tourisme, *Escapade Carbet fait la promotion d'un couchage écolo*, [en ligne]. Disponible sur <http://urlz.fr/7HT6>. (Consulté le 06-06-2018).

¹⁸² Chiffres de 2016 - "Chiffres clés 2016" CTG - observatoire du tourisme de la Guyane

¹⁸³ Accor, Best Wester, Logis, ARUM.

Les meublés touristiques et les chambres d'hôtes représentent 14 % de la capacité d'accueil de la Guyane, avec 366 structures et un total de 6316 lits. En 2016, 28 meublés touristiques étaient adhérents au label national Clévacances, géré par le CTG. Deux gîtes ruraux sont labellisés Gîte de France, un à Mana et l'autre à Roura.

1.3 Difficultés et «concurrence»

1.3.1 Les difficultés de rayonnement de la destination

Concernant son image, la Guyane conserve malheureusement son apparence de région dangereuse résultant d'une grande méconnaissance pour les richesses du territoire et des événements médiatiques mis en avant : missions contre l'orpaillage illégal ou encore le mouvement social de mars 2017¹⁸⁴. L'activité touristique est impactée directement¹⁸⁵. De plus, la contrainte de vaccination contre la fièvre jaune «donne une image négative»¹⁸⁶ et n'est obligatoire que pour la Guyane sur l'ensemble de l'Amérique du Sud.

Le coût de la destination peut également être un frein. En effet, que ce soit pour le billet d'avion¹⁸⁷, les prestations touristiques ou le coût de la vie sur place, les prix sont excessifs compte tenu des lois sociales, surtout en comparaison des destinations voisines aux caractéristiques «similaires». En effet, la concurrence touristique avec le Guyana et le Surinam ne joue pas en faveur de la Guyane française. Ces destinations sont plus concurrentielles en termes d'environnement naturaliste¹⁸⁸, de prix, de qualité des prestations proposées et de ses encadrants¹⁸⁹, de leur dynamique institutionnelle¹⁹⁰ autour du secteur et pour finir, une réelle implication des populations amérindiennes au sein de l'activité.

Face aux autres Guyanes, la Guyane française a «la sécurité, le dispositif de santé, les moyens économiques qui peuvent être déterminants pour attirer une clientèle moins aventureuse et plus argentée (troisième âge, professions libérales, naturalistes, voyageurs répétitifs)» (BLANGY S., p. 33).

1.3.2 Les freins à la constitution de l'offre touristique

Pour la construction d'une offre riche et pérenne, certains freins sont rencontrés par les acteurs touristiques, en particulier en ce qui concerne les infrastructures d'hébergements dans les zones touristiques. Sur les fleuves, un besoin de nouveaux hébergements touristiques comme espaces conviviaux, immergés dans la nature à la rencontre des populations hôtes a été mis en relief par le Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs de Guyane, réalisé en 2014 par le CTG.

¹⁸⁴ «Les clientèles touristiques sont particulièrement sensibles à la conjoncture internationale : que surviennent des événements graves dans le monde et leur nombre s'effondre» (p 118 - DOUMENGE Jean-Pierre. « L'outre-mer français face aux pratiques touristiques », *Hérodote*, vol. 127, no. 4, 2007, p. 103-123).

¹⁸⁵ Tourmag, journal numérique dédié aux professionnels du tourisme, *Les effets de l'orpaillage clandestin sur la fréquentation touristique [en ligne]*. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HTE>. (Consulté le 23-07-2018)

¹⁸⁶ Le journal le Point, *les difficultés pour en tourisme à la suite des conflits sociaux de 2017 [en ligne]*. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HTm>. (Consulté le 23-07-2018)

¹⁸⁷ 630 € A/R en basse saison, 1100 € A/R en haute saison (tarif 2016)

¹⁸⁸ Milieux plus diversifiés et plus accessibles, valorisation des milieux avec plus de reliefs au Guyana par exemple.

¹⁸⁹ «Les prestataires sont très organisés et présents sur les foires et salon européens grâce à la CEE» (page 33 - BLANGY Sylvie, *Conditions de faisabilité de l'écotourisme et du parc de la Forêt tropicale en Guyane Française*, Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale Guyanaise, 1996)

¹⁹⁰ fort engagement pour l'écotourisme, réseaux d'acteurs, membre du METS au Surinam

De même, pour les hébergements en forêt, où en plus des problématiques liées au droit foncier et au règlement d'urbanisme, la complexité de remplir toutes les normes réglementaires semble inapplicable (accessibilité : PMR, accès à l'eau potable et à l'électricité). Une question se pose aujourd'hui : «peut-on déroger aux règles d'aménagement PMR lorsqu'elles sont inapplicables en forêt amazonienne ?». Ces normes européennes sont un atout pour la destination en termes de sécurité et de salubrité. Cependant, c'est un véritable handicap pour la construction de nouveaux projets d'hébergements touristiques. Les communes adhérentes au PAG souhaiteraient être éclairées sur la complexité réglementaire en termes de normes de construction (SARRASIN B, LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D., p 24). Cela démontre bien le flou général qui pèse autour de la législation pour des constructions d'hébergements touristiques en milieu Amazonien, d'un manque de flexibilité des normes et un des freins à la dynamique de développement d'une offre touristique complète.

Hormis les freins liés à la réalisation d'infrastructures touristiques, le principal blocage à la dynamique touristique en Guyane semble être lié à un manque de concertation et de mutualisation entre l'ensemble des acteurs du secteur. En 2009, ils demandaient au CTG la mise en place d'une «politique de développement touristique» cohérente. La stratégie touristique, définie dans le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, permettra-t-elle de relancer la dynamique touristique en Guyane à l'horizon de 2024 et de fédérer les acteurs autour d'une même démarche de qualité ?¹⁹¹

1.3.3 La Guyane face aux autres DOM-TOM

Contrairement à la Martinique et à la Guadeloupe qui ont fondé leur activité touristique autour du balnéaire, la Réunion et la Guyane développent leur activité touristique sur un tourisme de pleine nature. En Réunion, l'activité, en pleine ébullition, s'est dotée d'un large choix de sentiers de randonnée ainsi que des hébergements, de type gîte rural, dans l'arrière-pays montagneux. La Réunion est en passe de s'imposer comme la destination française d'outre-mer dédiée aux sports de pleine nature avec plus de 850 km de sentiers entretenus et balisés par l'ONF. En 2005, la Réunion a accueilli 430 000 touristes, avec 70 % des visiteurs qui ont réalisé au minimum une randonnée durant leur séjour. \$

Face aux atouts naturels de la Réunion, la Guyane ne peut pas prétendre au même relief ni aux mêmes points de vue. Il semble difficile de s'imposer comme une destination uniquement dédiée à la randonnée, c'est pourquoi un développement des activités d'observation de la faune et de la faune ainsi qu'une multiplication des sports de pleines natures (kayak, VTT, équitation, accrobranche/via ferrata) semble être une stratégie pertinente pour que la Guyane se démarque des autres DOM TOM.

¹⁹¹ "Si le tourisme progresse un peu, on est loin de l'objectif du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs 2014-2024 .. d'ici 6 ans, l'ambition est d'atteindre les 200 mille touristes" (Guyane 1^{ère}, chiffres à la hausse pour la destination Guyane [en ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HTq>. (Consulté le 12-06-2018).

Conclusion chapitre 1

Le Comité du Tourisme de Guyane fait reposer sa stratégie de développement touristique autour du triptyque : Nature, Science et Culture. Pour le volet Nature, le CTG souhaite renforcer l'image d'Amazonie française, de construire des camps touristiques en pleine forêt, de développer l'offre de randonnée ainsi que de structurer l'offre fluviale. Il y a également un enjeu à développer les loisirs et le tourisme de proximité. Les locaux fréquentent beaucoup les sentiers pédestres du littoral.

Aujourd'hui, le développement d'une offre écotouristique en milieu amazonien est confronté à divers freins. Les normes et la législation pour la construction d'hébergements touristiques sont très complexes et difficilement applicables en pleine forêt, démontrant un manque de flexibilité et n'incitant pas à la création de projets. La Guyane est encore fortement apparentée à une destination «dangereuse», que ce soit pour le milieu «hostile» de la forêt et la faune qui y vit, l'orpaillage illégal ou encore les différents mouvements sociaux qui ont eu lieu. La Guyane a du mal à repositionner son image en tant que destination d'aventure. De plus, le coût d'un voyage en Guyane est très élevé, que ce soit pour le billet d'avion, l'hébergement, les déplacements ou les activités proposées.

La Guyane a du mal à être concurrentielle. En effet, le coût de la vie, sur place et pour se rendre à destination, est élevé. La qualité et l'originalité de l'offre proposée ne sont pas supérieures à celle des pays voisins (Surinam, Guyana, Brésil, etc.).

Le plus grand frein actuel à la constitution d'une offre de sports de nature est dû au manque de concertation des acteurs autour d'une stratégie commune, où aucune politique de développement touristique n'est effective à ce jour. Les divers acteurs responsables des activités travaillent donc chacun sur leur activité ou sur leur espace et aucune synergie commune n'existe.

Chapitre 2 - État des lieux des outils de promotion de cette offre, en particulier sur les outils numériques

De plus en plus de touristes se renseignent via internet pour trouver des informations touristiques sur une destination, un lieu ou encore une activité. La visibilité numérique d'une destination est devenue essentielle pour exister face à une concurrence accrue d'année en année. Le but est d'être attractif en mettant en avant toutes les potentialités touristiques offertes par le territoire. Ce chapitre va nous permettre d'analyser la promotion de l'offre de sports et d'activités de nature sur les outils existants en Guyane.

2.1 Valorisation numérique de l'offre sur les sites internet

L'offre des sports de nature en Guyane est promue sur des sites web par divers types d'acteurs. L'offre disponible sur chacun des sites est variable en termes d'offres proposées, de quantité d'information disponible (description de l'activité, tarif, accès au lieu de pratique, photos, etc.).

3 catégories d'acteurs distincts communiquent et valorisent l'offre de sports de pleine nature disponible en Guyane en utilisant le numérique :

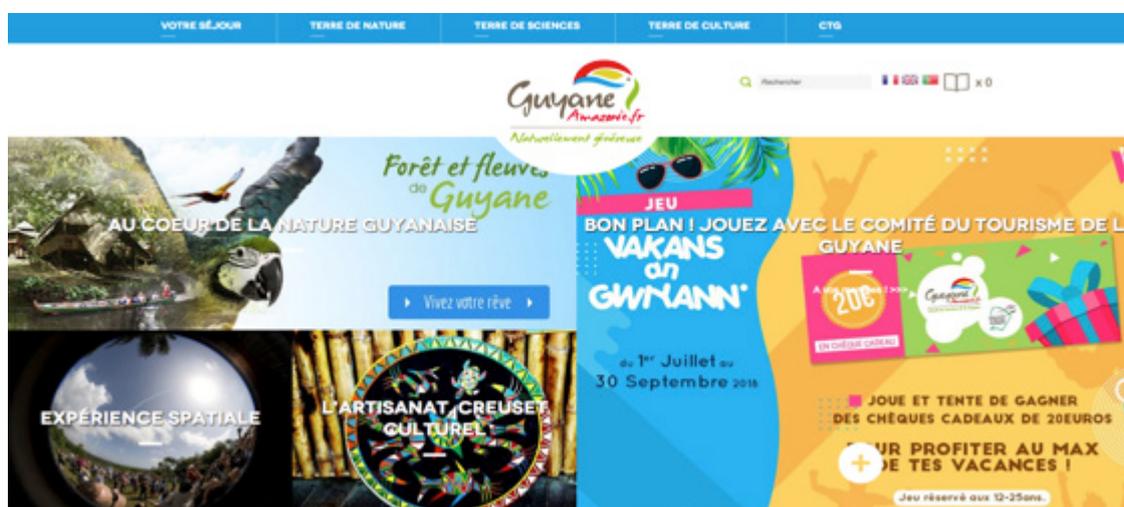
- les institutionnels du tourisme;
- les prestataires privés;
- les associations sportives de plein air.

2.1.1 Valorisation numérique de l'offre par les institutionnels

Au sein des institutions publiques présentes sur le territoire de la Guyane, certaines sont directement liées aux activités touristiques et de loisirs sportifs de nature. Ces organismes gèrent l'offre de sports de pleine nature mais se doivent également de promouvoir l'offre disponible sur le territoire. 3 acteurs institutionnels disposent d'un site internet où ils font de la promotion touristique : le CTG ; le PAG et l'ONF Guyane. Quant aux autres, le conservatoire du littoral et le PNR de Guyane ne possèdent pas de sites promotionnels ou tout du moins informatifs, gérant pourtant la plupart des sites et sentiers.

2.1.1.1 Le Comité du Tourisme de Guyane (CTG)

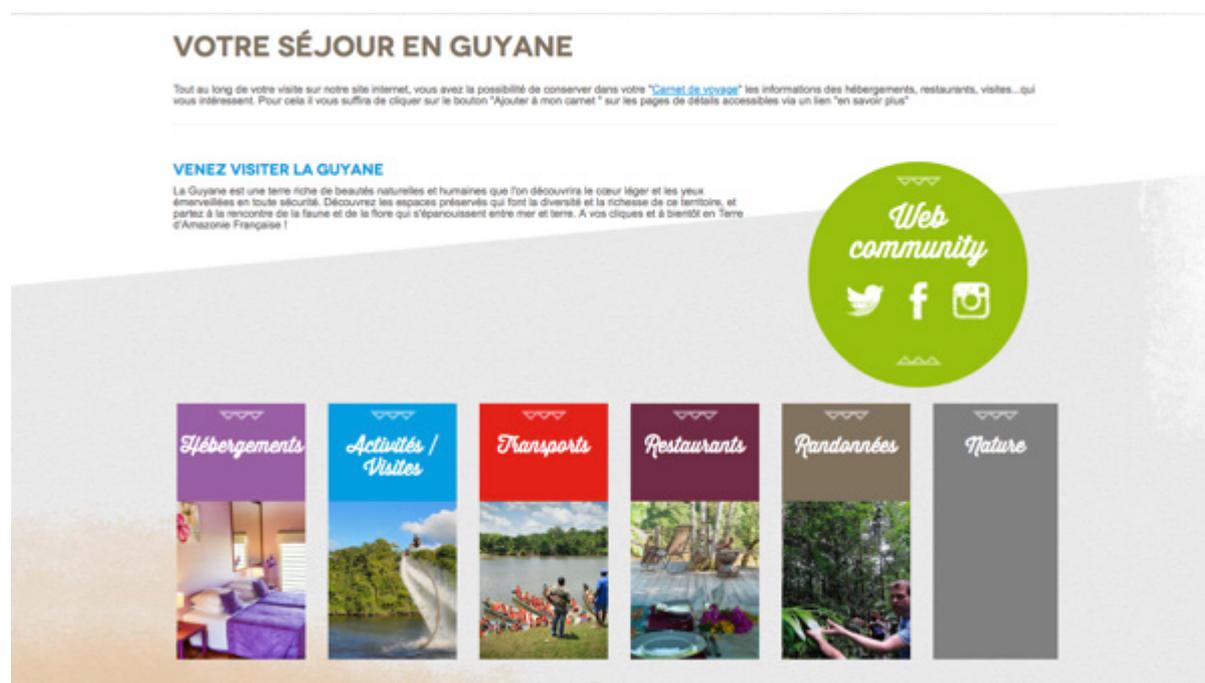
Figure 6 : Page d'accueil du site Guyane-amazonie.fr¹⁹²



¹⁹² Source : le CTG (Guyane-amazonie.fr), 2018

Le Comité du Tourisme de Guyane dispose d'un site internet : www.guyane-amazonie.fr. Guyane-Amazonie est très bien positionné concernant son rang de référencement, arrivant dans les premiers résultats pour des recherches de type : «Guyane tourisme»; «randonnée Guyane» ou encore «que faire en Guyane». Le site se compose de plusieurs rubriques, reprenant le triptyque de leur campagne de communication : nature, sciences et culture avec trois rubriques : «terre de nature»; «terre de sciences» et «terre de culture».

Figure 7 : page «votre séjour en Guyane» du site Guyane-amazonie.fr¹⁹³



Une première rubrique «votre séjour en Guyane» permet de préparer son voyage et de choisir son hébergement, ses activités, son moyen de transport, etc. Dans l'onglet "activités/visites", l'offre a été divisée en 5 catégories :

- Agenda
- Patrimoine culturel
- Sites naturels
- Activités de loisirs
- Activités itinérantes

Concernant les activités de loisirs et les activités itinérantes, le CTG liste les prestataires touristiques. Il est possible de filtrer plus précisément en fonction du type d'activité ou encore de la localisation. Le nombre de sous-rubriques pour le type d'activité est immense¹⁹⁴. Pour chaque activité, il existe une fiche de présentation avec des photos, le tarif de la prestation si celle-ci est payante, les coordonnées du prestataire, une courte description, les avis clients lorsqu'il y en a.

¹⁹³ Source : le CTG (Guyane-amazonie.fr), 2018

¹⁹⁴ Cf. Annexe K : les différents filtres de recherche sur Guyane-Amazonie.fr (source : le CTG, 2018)

Figure 8 : interface de recherche d'une activité sur Guyane-Amazonie.fr¹⁹⁵

ACTIVITÉS DE LOISIRS

NOM

COMMUNE

TYPE D'ACTIVITÉ

- Archéologie
- Art culinaire
- Arts du spectacle
- Botanique
- Culinique
- Entomologie
- Faune flore
- Musique
- Ornithologie
- Peintures arts graphiques

[Lire plus](#)

VOUS CHERCHEZ

- Passionnés
- Découverte
- Professionnels
- Famille

[Rechercher](#)

[RÉINITIALISER](#)

NOMBRE DE RÉSULTATS TOTAL 123



DÉCOUVERTE DES TORTUES LUTH / ASSOCIATION KWATA

16 av Pasteur BP 672
97300 CAYENNE

Faune flore

Les plages de Guyane comptent parmi les plus importants sites de pontes de tortues marines au monde. Trois espèces y nidifient régulièrement ; la...

[Voir le site web](#)

[Envoyer un e-mail](#)

[AJOUTER AU CARNET](#) [Voir plus →](#)

DECOUVERTE DES MARAIS DE KAW / JAL VOYAGES

26, Avenue du Général de Gaulle
97300 CAYENNE

☎ 05 94 31 68 20

[Voir le site web](#)

A partir de
69 €

[AJOUTER AU CARNET](#)




[Retour à la liste](#)

Voir tous les visuels



PRÉSENTATION



AUX ALENTOURS / ITINÉRAIRE



AVIS

INFORMATIONS

Depuis 20 ans, JAL VOYAGE est spécialisé dans la découverte de la réserve naturelle du Marais de Kaw et de sa richesse faunistique et floristique. Les guides expérimentés vous propose un tourisme authentique au cœur des marais, en pirogue, canoës, pédalos...

Différentes formules sont possibles : journée, soirée, nuit sur place dans des ecologies flottants (ecologie Caïman, Ibis)

Lieu de pratique : Marais de Kaw

Pour la promotion de la randonnée et des itinéraires touristiques, le site du CTG reprend la même structure que pour la rubrique des «activités de loisirs». On dispose d'une carte Google maps référençant au total 44 sentiers pédestres, VTT, nautique ou cyclotouristique sur tout le territoire de la Guyane. Pour chaque fiche sentier, on retrouve le type de parcours (aller-retour, boucle, etc.), la distance totale du parcours et parfois des photos ainsi qu'une courte présentation ou encore la difficulté de l'itinéraire.

Le sentier est géolocalisé sur une Google map mais aucun tracé de l'ensemble du sentier n'est disponible. Le CTG recense moins de sentiers pédestres que ceux disponibles sur le territoire, 28

¹⁹⁵ Source : site Guyane-amazonie.fr, 2018

sentiers sont répertoriés sur le site guyane-amazonie.fr. Les informations disponibles pour chacun des sentiers sont parfois minimes, pouvant rendre complexe l'accès à certains itinéraires ou sites.

RANDONNÉES & ITINÉRAIRES TOURISTIQUES

NOM

NOMBRE DE RÉSULTATS TOTAL 28

COMMUNE DE DÉPART

TYPE DE CIRCUIT

- Aller Retour
- Boucle
- Linéaire

THÈME

- Cyclotouriste
- Nautique
- Pédestre
- VTT

VOUS CHERCHEZ

- Découverte
- Famille
- Passionnés

Rechercher

RÉINITIALISER

SENTIERS DE LAMIRANDE
 Commune de départ MATOURY
 Distance: 5,7 km
 La localisation de la Réserve Naturelle du Mont Grand Matoury, proche de Cayenne, en fait un lieu privilégié pour accueillir le public et lui faire...

[Voir plus →](#)

GRAND FROMAGER

[Retour à la liste](#)

Type : Aller Retour
 Distance: 29,6 km



[Voir tous les visuels](#)

PRÉSENTATION

AUX ALENTOURS / ITINÉRAIRE

AVIS

ITINÉRAIRE

Commune de départ MARIPASOULA
 Commune d'arrivée MARIPASOULA

A une dizaine de kilomètres de Maripe-Soula sur la piste menant à Papaitchon entrez sur un layon forestier (indiqué par des panneau) après environ 15 mn de marche vous arrivez au bord d'une crique. la traversée se fait sur les rochers , pour atteindre un layon qui vous mènera au fromager (Attention les rochers peuvent être glissants). Vous trouverez tout au long du layon des panneaux et marquages signalent le chemin jusqu'au fromager.

26 km en vélo et 3,8km à pied, c'est ce qui vous attend si vous choisissez cette randonnée combinée VTT (en location à l'Office de Tourisme)marche.

Pour tout renseignement et conseil :
 Office de tourisme de Maripasoula, ouvert du mardi au samedi de 9h à 13h et de 15h à 17h - 05 94 37 15 09
www.maripasoula.fr
www.pero-amazonien-guyane.fr

DIFFICULTÉ

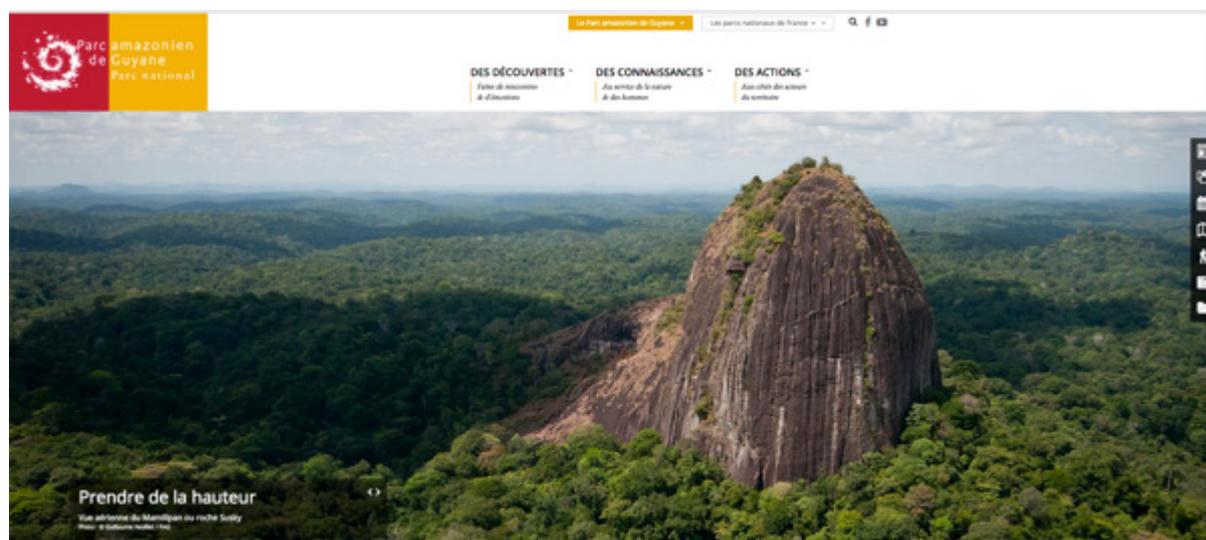
Cyclotouriste : Moyen (4h)
 Pédestre : Moyen (2h)

Le site internet du CTG regroupe une grande partie de l'offre de sports de pleine nature existante. Il répertorie de façon claire et donne assez d'informations concernant les prestataires touristiques (transporteur, guide). De plus, il localise les 18 offices de tourisme et les 14 agences de voyages présentes sur le territoire. Dans la partie professionnelle, il est possible de trouver un annuaire des Tours Opérateurs¹⁹⁶ (TO) proposant des circuits en Guyane française.

Cependant, concernant l'offre de sports de nature à réaliser en autonomie, comme les sentiers de randonnée pédestre, le site du CTG ne propose pas beaucoup d'information. En effet, les descriptifs sont succincts, la géolocalisation est peu précise et il manque les tracés des itinéraires pour offrir plus de liberté aux usagers. De même, le site du CTG ne référence pas l'ensemble de l'offre existante actuellement¹⁹⁷. La quantité et la qualité des données touristiques varient fortement d'un sentier à un autre ou d'une activité à une autre. Le site du CTG manque d'homogénéité en termes de présentation et de contenu d'informations touristiques.

2.1.1.2 Le Parc amazonien de Guyane (PAG)

Figure 9 : interface web du site institutionnel du Parc amazonien de Guyane¹⁹⁸



Le Parc amazonien de Guyane dispose d'un site internet corporate : www.parc-amazonien-guyane.fr. Chacun des 10 Parcs Nationaux de France dispose d'un site institutionnel reprenant la même ergonomie. Les sites des Parcs sont reliés entre eux, il est facilement possible de changer de Parc National avec la liste déroulante en haut à droite¹⁹⁹. Sur ce site, le PAG relaie les actualités du Parc, met à disposition des ressources documentaires comme des cartes-guides pour les communes du parc ou le formulaire de demande d'autorisation d'accès en zone réglementée ou zone de cœur. De plus, le PAG met à disposition des guides de bonnes pratiques pour un tourisme responsable et respectueux des populations locales et autochtones.

En plus du site institutionnel, le PAG a mis en place une application web : www.randoamazonie.guyane-parcnational.fr. Rando Amazonie a été réalisée grâce au dispositif Geotrek© utilisé par de nombreuses aires protégées en France. Cette application web permet de répertorier et de promouvoir l'offre de sports de nature existante au sein des communes du Parc.

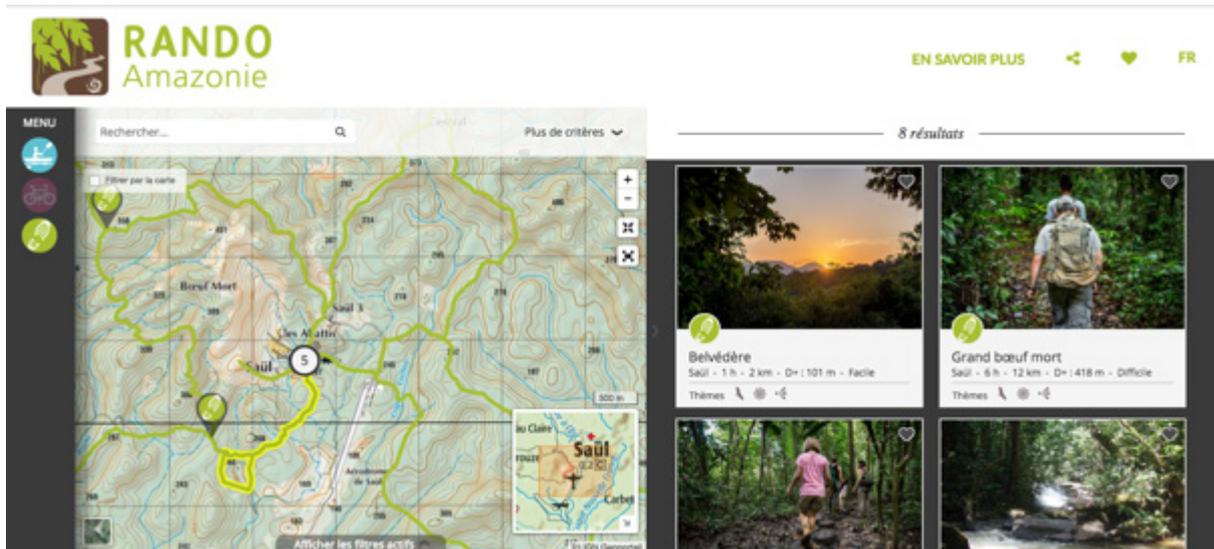
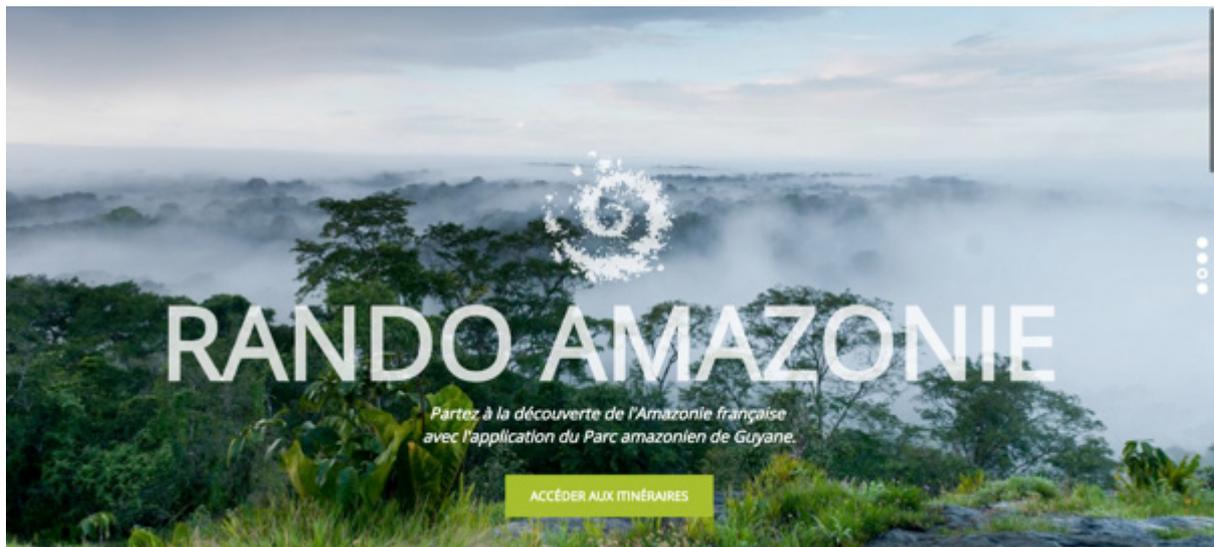
¹⁹⁶ cf - Annexe L : liste des TO en Guyane française (source : Comité du Tourisme de Guyane)

¹⁹⁷ 28 sentiers pédestres proposés sur le site du CTG, contre 59 répertoriés en annexe I

¹⁹⁸ Source : parc-amazonien-guyane.fr, 2018

¹⁹⁹ cf. Annexe M

Figure 10 : interface web Rando Amazonie²⁰⁰



Rando Amazonie permet de faire une recherche d'itinéraires en fonction de différents filtres :

- le type d'activité (actuellement pédestre, nautique ou VTT);
- la commune ou le secteur de localisation;
- les spécificités du sentier (points d'intérêts faune, flore, patrimoine, point et vue, etc.);

Puis, les résultats de recherche s'affichent à gauche sur une carte avec un marqueur et à droite sous forme de vignettes. Sur chacune des vignettes, on retrouve une photo, le nom du sentier, la localisation, la durée du parcours, le niveau de difficulté ainsi que les points d'intérêts du sentier.

²⁰⁰ Source : Rando-amazonie.guyane-parcnational.fr, 2018

RETOUR À LA CARTE

Roche bateau

Infos 7h Moyen Boucle 14 km 316 m

Thèmes Carbet Faune Flore Pique-nique





À PROXIMITÉ 5

PATRIMOINES 8



Ficus nymphaeifolia (Ficus étrangleur)
Flore



Polissoirs
Polissoirs

Sentier balisé le plus long, c'est aussi le plus diversifié, tant au niveau des paysages que des terrains rencontrés.

Pour une randonnée à la journée, il est plus intéressant de débiter par la partie sud, à proximité de l'aérodrome. Un départ tôt le matin vous permettra de prendre le temps pour pique-niquer. Pour les randonneurs qui souhaitent y passer la nuit, un carbet tenu par une association est situé sur la crique Popote, accessible plus rapidement par l'embranchement depuis la piste.

Départ : Bourg de Saül
Arrivée : Aérodrome

Le début du sentier sillonne sur les flancs de colline, alternant des zones peuplées de grands arbres avec des forêts de couanans et de mourou mourou (palmiers épineux). La crique Cochon présente encore des traces de forçage du début du 20ème siècle.

Un imposant rocher en forme de proue de navire, surplombant la crique Nouvelle-France, marque quasiment la moitié du parcours. Des passerelles suspendues traversent les criques et permettent d'admirer la végétation sous tous ses angles.

Pour se restaurer en chemin, il y a plusieurs possibilités : Courant-doublé est aménagé avec des tables de pique-nique, dominant la crique en contrebas. Un peu plus loin, une clairière défrichée par les habitants du bourg. Point-chaud,



À PROXIMITÉ 5

PATRIMOINES 8



Ficus nymphaeifolia (Ficus étrangleur)
Flore



Polissoirs
Polissoirs

⚠ Les temps de parcours sont des estimations incluant les pauses, pour un randonneur moyen.

Si un chablis barre votre chemin, attendez qu'un membre de votre groupe retrouve le sentier avant de le suivre.

Profil altimétrique
Altitude (m) Min : 204 m - Max : 294 m



Longueur : 14

Accès
Saül est uniquement accessible par voie aérienne. La compagnie Air Guyane Express est la seule à proposer des vols intérieurs pour Saül.

Pour réserver :
- Par téléphone : 0594 293 630
- Par leur site internet : <http://www.airguyane.com/>



À PROXIMITÉ 5

PATRIMOINES 8



Ficus nymphaeifolia (Ficus étrangleur)
Flore

Vue de l'intérieur du figuier étrangleur du sentier roche-bateau. Les ficus étrangleurs (*Ficus nymphaeifolia*) commencent leur vie en épiphyte et finissent avec l'apparence d'arbres normaux après avoir éliminé dans la dernière phase de leur croissance, l'arbre hôte sur lequel ils se sont développés.

Chacune des fiches sentiers est répartie en 3 parties distinctes. À gauche, on trouve une galerie photo (sous forme de slideshow), une description complète du sentier, les modalités d'accès, le profil altimétrique de l'itinéraire ou encore les précautions d'usages et les comportements à respecter. Au centre, une carte avec le tracé du sentier est disponible. Le fond de carte choisi par le PAG est celui d'IGN Portail. Il est possible de modifier le fond de carte pour choisir le fond le plus adapté à chacun des territoires.

À droite, les sentiers à proximité sont proposés ainsi que les points d'intérêts du sentier qui sont géolocalisés. En effet, le dispositif Rando Amazonie possède une version mobile que nous détaillerons dans le chapitre suivant.

Sur le bandeau du haut du site, il y a une barre d'outils, il est possible d'imprimer la fiche du sentier, de télécharger le tracé ainsi que les informations touristiques au format GPX ou KML, de signaler tout encombrement ou tout problème présent sur le sentier, de partager la fiche sentier ou de mettre la fiche en favoris. En utilisant Firefox, il est possible d'avoir en plus une visualisation 3D du sentier.

Rando Amazonie met également à disposition des informations sur les communes du Parc proposant des activités de pleine nature (Papaïchton, Maripasoula et Saül), les cartes-guides du Parc et des conseils aux randonneurs pour limiter les risques.

Au total 19 sentiers sont actuellement répertoriés sur Rando Amazonie, le sentier La Source de Papaïchton devrait être publié dans les semaines à venir. Il est vrai que l'offre proposée est très limitée, étant cantonnée aux communes adhérentes au Parc, c'est-à-dire celle du sud du territoire. Le PAG s'est vite rendu compte des limites de promouvoir uniquement l'offre existante dans les communes adhérentes à la charte du Parc.

Cependant, le PAG est très satisfait du dispositif Geotrek®, mis en place depuis plus de deux ans dans la structure. L'information touristique disponible est complète et clairement présentée. De plus, la communauté Geotrek étant très active, une nouvelle version va bientôt voir le jour avec une ergonomie plus travaillée. La version 3 du dispositif Geotrek-rando sera plus esthétique et de nouvelles fonctionnalités devraient être ajoutées ou améliorées.

2.1.1.3 Office National des forêts de Guyane (ONF)

Sur le portail web de l'ONF Guyane : www.onf.fr/guyane/, il existe une rubrique «Sorties nature et animations». 5 sentiers pédestres sont répertoriés sur le site de l'ONF Guyane. Ces 5 sentiers sont gérés par l'ONF. De plus, l'ONF propose deux visites guidées.

Pour chacun des sentiers, il existe une fiche explicative comprenant une courte description, une photo, l'accessibilité, la durée du parcours, le type de balisage, les difficultés particulières ou encore les partenaires. Il est possible de télécharger le tracé du sentier sur un document PDF.



L'ONF donne également des recommandations pour effectuer ces sentiers, rappelle les règles de bonnes conduites et promeut son application mobile **Guyane Découvertes** proposant des parcours interactifs.

Figure 11 : site institutionnel ONF – interface Guyane²⁰¹

²⁰¹ Source : onf.fr/guyane, 2018

Sentier balisé 

Le sentier de la Savane-roche Virginie : à la découverte d'un inselberg

Un site naturel remarquable de Guyane.

L'essentiel | En savoir plus | S'y rendre

Guyane, Guyane (973) - Régina
Forêt de Régina - Saint-Georges

Le sentier, situé en forêt domaniale de Régina - Saint-Georges, traverse des forêts primaires, des talwegs, des criques, des bas-fonds humides et des zones de blocs rocheux. Au sommet, à 138 m d'altitude, un panorama exceptionnel s'offre à vous mêlant affleurements rocheux de l'inselberg de la Savane-roche Virginie et une vue sur la canopée.

Découvrez le sentier de la Savane-roche Virginie avec l'application Guyane Découvertes sur Itunes et Google play !

-  **Accès libre**
-  **Informations**
Le sentier est entretenu par l'ONF
En cas de problème (chablis sur le sentier, détérioration d'un aménagement...), n'hésitez pas à contacter l'Unité territoriale de Cayenne, à l'ONF Guyane : 05 94 25 53 90
-  **Pour qui ?**
Moyen.
Pour les familles
-  **Longueur**
2,8 km (aller simple)
-  **Durée**
1 h 30 environ
Un seul site de bivouac (non aménagé) est en accès libre au sommet, sous le couvert forestier



L'offre valorisée par l'ONF Guyane est très limitée. En effet, c'est uniquement les sentiers dont l'ONF est gestionnaire. Cela ne permet pas de présenter la diversité de l'offre de sports de nature en Guyane.

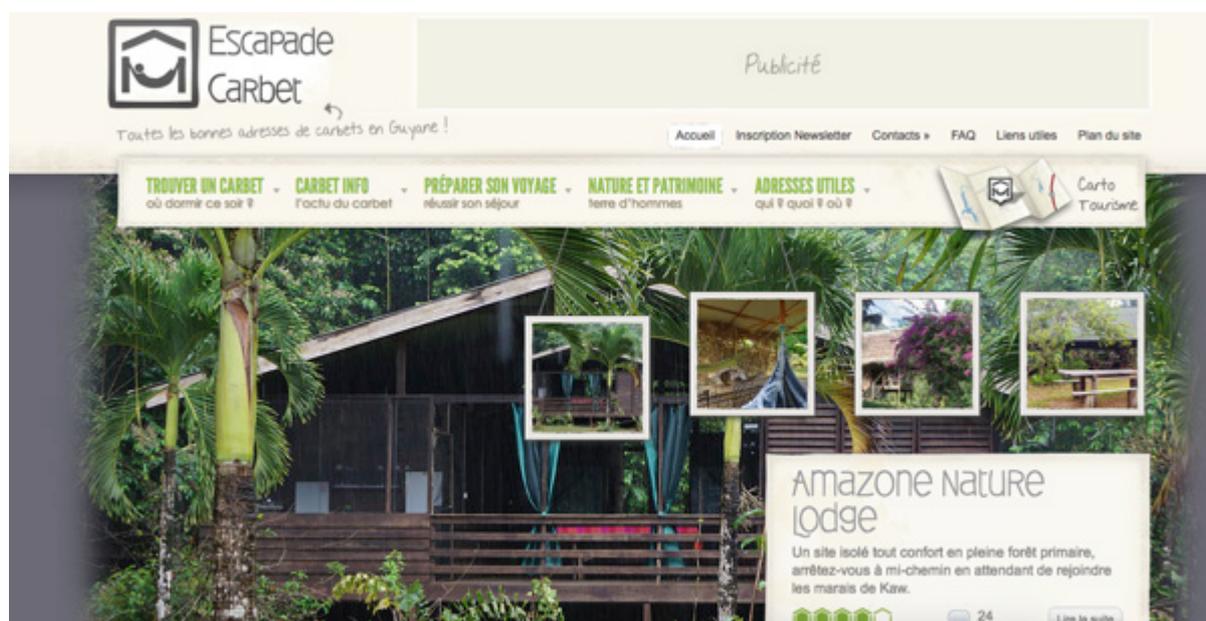
2.1.2 Valorisation numérique de l'offre par les prestataires

Le CTG référence les prestataires agréés sur son site internet <http://www.guyane-amazonie.fr/>. Plus d'une centaine de services d'activités touristiques sont proposées. Dans la rubrique "activités de loisirs", on va retrouver les musées et écomusées, les sorties encadrées ou activités proposées par les différents prestataires de sports de nature, d'observation de la faune et de la flore, d'ateliers artistiques ou culturels. L'offre proposée est conséquente, permettant d'obtenir les informations nécessaires pour le détail de la pratique et la prise de contact avec le prestataire référent.

La présentation de l'information devrait être retravaillée. Le nombre de filtres possible pour choisir le type d'activité n'aide pas à mettre en valeur les différentes activités possibles. L'aspect esthétique et la mise en valeur de l'offre sont primordiaux pour la promouvoir sur un site internet. Le CTG devrait miser plus sur cet outil de promotion, pas comme les autres, permettant de mettre une large offre en avant pour affirmer la Guyane française en tant que destination écotouristique et de sports de pleine nature.

Certains prestataires touristiques possèdent un site internet pour présenter leurs activités. En termes d'hébergements touristiques, il existe un site de référence : <http://www.escapade-carbet.com/>. Plus de 460 000 pages vues sur leur site en 2016 et leur seconde édition papier a été imprimée en 3 000 exemplaires. Dormir en carbet lors d'une expédition en forêt fait partie de l'expérience écotouristique d'une visite en Guyane et est considéré comme un loisir de proximité pour beaucoup.

Figure 12 : interface site web escapade carbet²⁰²



2.1.3 Valorisation numérique de l'offre par les associations sportives

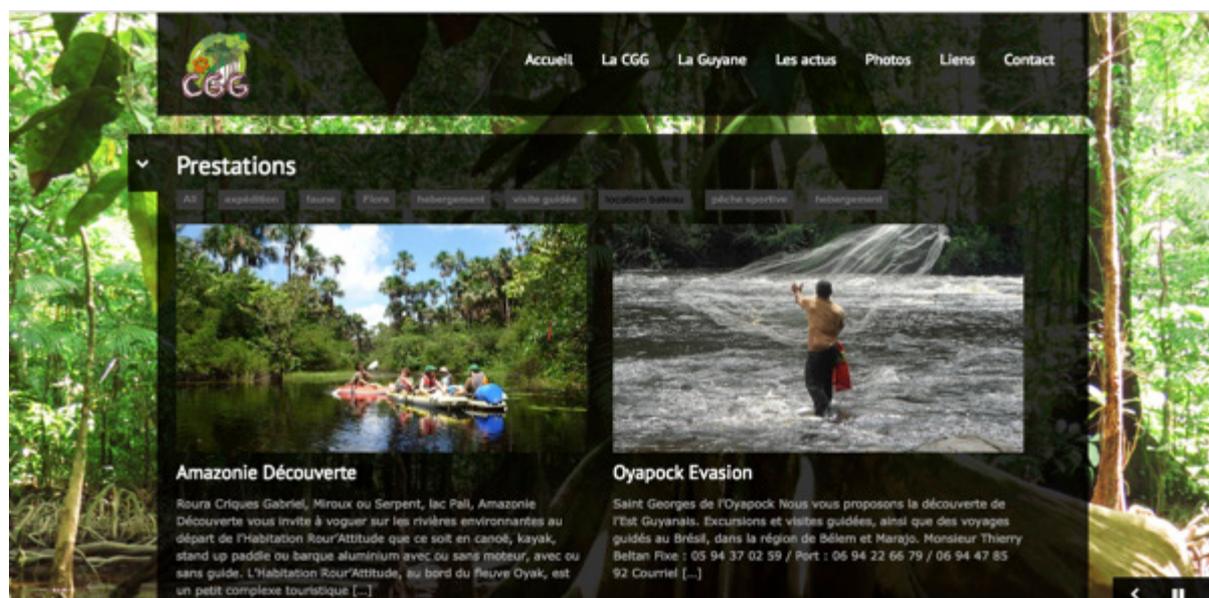
Les associations sportives en Guyane sont très actives. De nombreuses associations du littoral, principalement basées à Cayenne et ses environs, proposent en plus des cours, des excursions sur une journée ou sur plusieurs jours. L'ASPAG est très actif pour les excursions en kayak, proposant tous les week-ends des expéditions accessibles à des personnes non adhérentes également. L'ASPAG propose de la location de kayak par ailleurs. Il existe aussi un club de voile : l'APCAT qui fait aussi des sorties en mer pour tous les niveaux et tous les âges. Ces deux associations sont basées à Remire-Montjoly.

Concernant la pratique de la randonnée pédestre en Guyane, il existe deux associations actives : Trek&Co ainsi que GUYANETREK. Toutes les deux proposent des excursions hebdomadaires. L'association Trek&Go fait partie de la fédération française des sports pour tous et favorise l'accessibilité aux sports de pleine nature aux personnes en situation de handicap.

La Compagnie des Guides de Guyane est une association fondée en 1999 ayant pour objectif de créer une structure pour les guides en milieu amazonien et favoriser son développement touristique. Il existe trois types de guides en milieu amazonien : animateur, accompagnateur et d'expédition. 20 guides sont à ce jour agréés par la Compagnie des Guides de Guyane (CGG) sous forme de V.A.E. La CGG est en train de concevoir une formation pour devenir guide animateur en milieu amazonien ou guide accompagnateur en milieu amazonien pour développer les métiers du guidage. De plus, sur son site internet : www.guides-guyane.com, la Compagnie des Guides promeut les différentes activités proposées par les membres agréés. On y retrouve des visites guidées, des observations de la faune et de la flore, des locations de bateau ou des sorties d'expéditions sur plusieurs jours et de la pêche sportive.

²⁰² Source : escapade-carbet.com, 2018

Figure 13 : interface web du site de la compagnie des Guides de Guyane²⁰³



Conclusion 2.1

Concernant la répartition de l'offre de sports de nature sur l'outil de promotion que peut être le web, on peut constater un cloisonnement de la publication et de la diffusion de cette offre par les institutionnels. Le CTG ne centralise pas l'intégralité de l'offre existante sur <http://www.guyane-amazonie.fr/>. La quantité et la qualité de l'information touristique mise à disposition des usagers dépendent fortement d'un site institutionnel à un autre. Cet éparpillement de l'offre s'accompagne donc également d'un manque de visibilité.

Il est aisé de trouver une liste des prestataires existants en Guyane et de voir tous les types de loisirs disponibles grâce au site du CTG. Cependant, le site du CTG pourrait être plus vendeur dans la manière de présenter son offre de sports de pleine nature. Le site internet est un outil de promotion fort qui est l'une des vitrines de la destination. La photogénie de la Guyane devrait être mise beaucoup plus en avant avec de nombreux visuels et classer par grande thématique les types d'activités faisables en termes de loisirs.

Les associations de sports de pleine nature en Guyane sont proactives pour développer la pratique des sports de pleine nature. Les sorties proposées s'adressent plus particulièrement aux locaux. Les sorties sont très prisées, la demande est forte et on peut voir un fort intérêt pour les sports de nature en Guyane de la part des habitants. Mais cela vient aussi, d'une volonté de sensibiliser les populations aux richesses naturelles que la forêt amazonienne guyanaise possède. L'attrait pour la découverte et l'immersion en forêt tropicale est variable entre les populations qui vivent en Guyane.

2.2 Valorisation numérique de l'offre sur des applications mobiles

De nombreuses applications mobiles liées à l'activité touristique et aux loisirs existent pour le territoire de la Guyane. Une application mobile offre des fonctionnalités bien spécifiques. Au vu des particularités du territoire, avoir une application mobile permet d'avoir accès à des informations

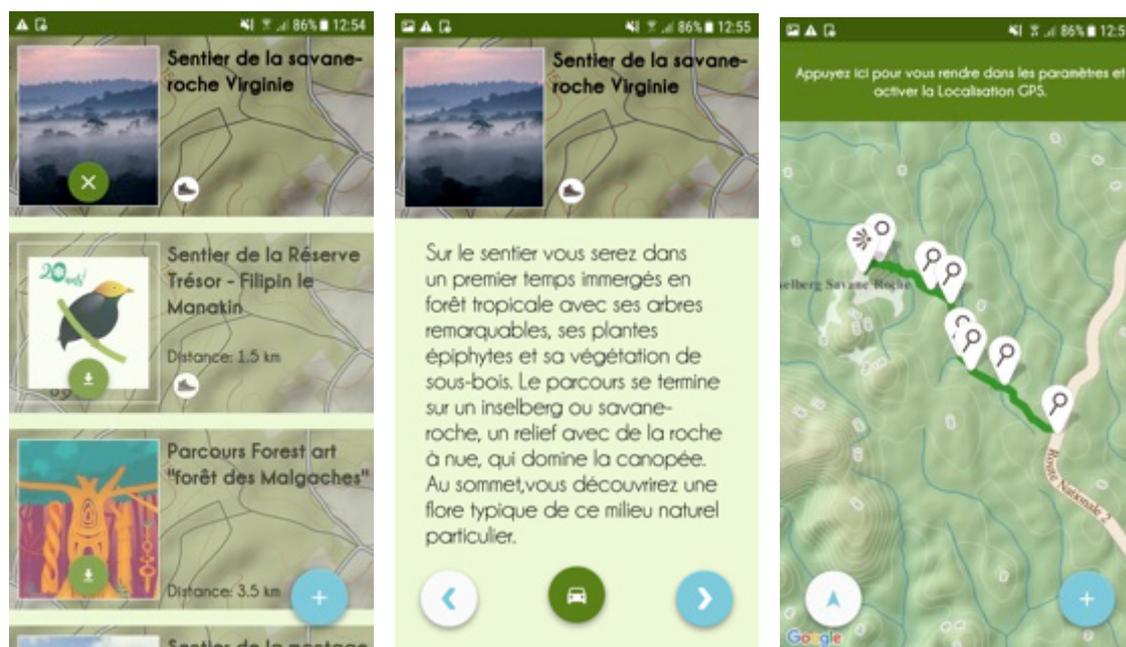
²⁰³ Source : guides-guyane.com, 2018

mêmes en pleine forêt avec l'utilisation du GPS ou encore les possibilités du off-line. Le smartphone peut alors devenir un outil de valorisation de l'offre, mais également et surtout un agrément d'une visite en forêt pour guider l'utilisateur, lui donner toutes les informations culturelles ou touristiques des sites rencontrés.

Deux des applications mobiles existantes, l'application Guyane découverte de l'ONF ainsi que celle du PAG : Rando Amazonie sont basées sur ce principe. Leurs applications apportent des informations supplémentaires sur les points d'intérêts présents sur un sentier ou un site. L'ONF et le PAG mettent principalement la flore en avant en présentant certains arbres et plantes de sous-bois, en explicitant leurs usages traditionnels et les caractéristiques de chacun.

L'application Guyane Découvertes référence les 4 sentiers pédestres proposés également sur leur site internet. Ces 4 sentiers sont gérés et entretenus par l'ONF. Les sentiers sont proposés aux téléchargements pour être consultés en mode hors-ligne. Des points d'intérêts sont présents sur le tracé du sentier, en activant le GPS vous pouvez faire de la reconnaissance des arbres et agrémenter votre randonnée. L'application Guyane découvertes permet de présenter de la vidéo dans les contenus téléchargeables. Par exemple sur le sentier des Malgaches, des vidéos d'interview d'artistes et de suivi d'un projet d'exposition sont disponibles. L'ONF met bien en avant les précautions avant toute randonnée en milieu amazonien et le comportement à adopter pour être respectueux de l'environnement²⁰⁴.

Figure 14 : interface mobile « Guyane découvertes »²⁰⁵



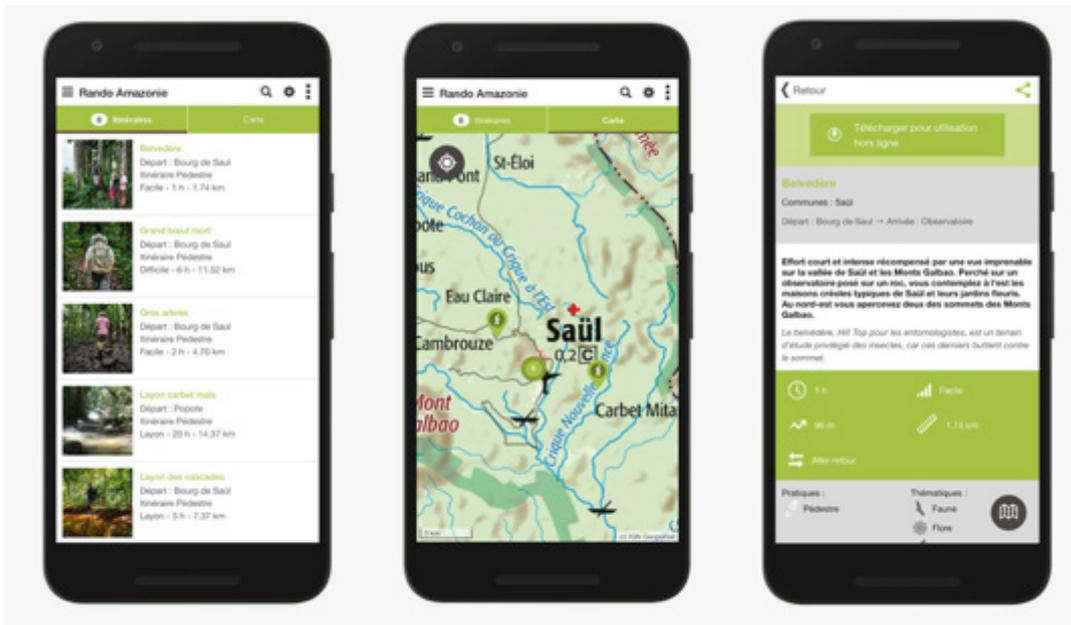
²⁰⁴ Cf. Annexe N : message de précautions sur l'application Guyane découvertes (source : ONF, 2018)

²⁰⁵ Source : ONF Guyane, 2018



L'application Rando Amazonie propose sensiblement la même application mobile avec les sentiers présents dans les communes du parc. Pour l'ensemble des sentiers pédestres, il est possible d'avoir des points d'intérêts floristique ou archéologique. En activant le GPS, il est possible de recevoir une alerte à l'approche d'un point d'intérêt. Des explications sont données sur chaque élément. L'application fonctionne également en mode hors-ligne avec le téléchargement des fiches sentiers avec l'intégralité des points d'intérêts. En moyenne c'est une quinzaine d'arbres par sentier qui sont répertoriés. Les données naturalistes utilisées pour décrire les diverses essences proviennent d'un des livres de l'ONF, le "Guide de reconnaissances des arbres de Guyane". Le dispositif Rando Amazonie est basé sur le module Geotrek-mobile ©. Les fonctionnalités allouées à l'application sont en pleine progression (signalement des encombrements de chablis sur les sentiers, intégration de vidéos et de bandes sonores en mode hors-ligne).

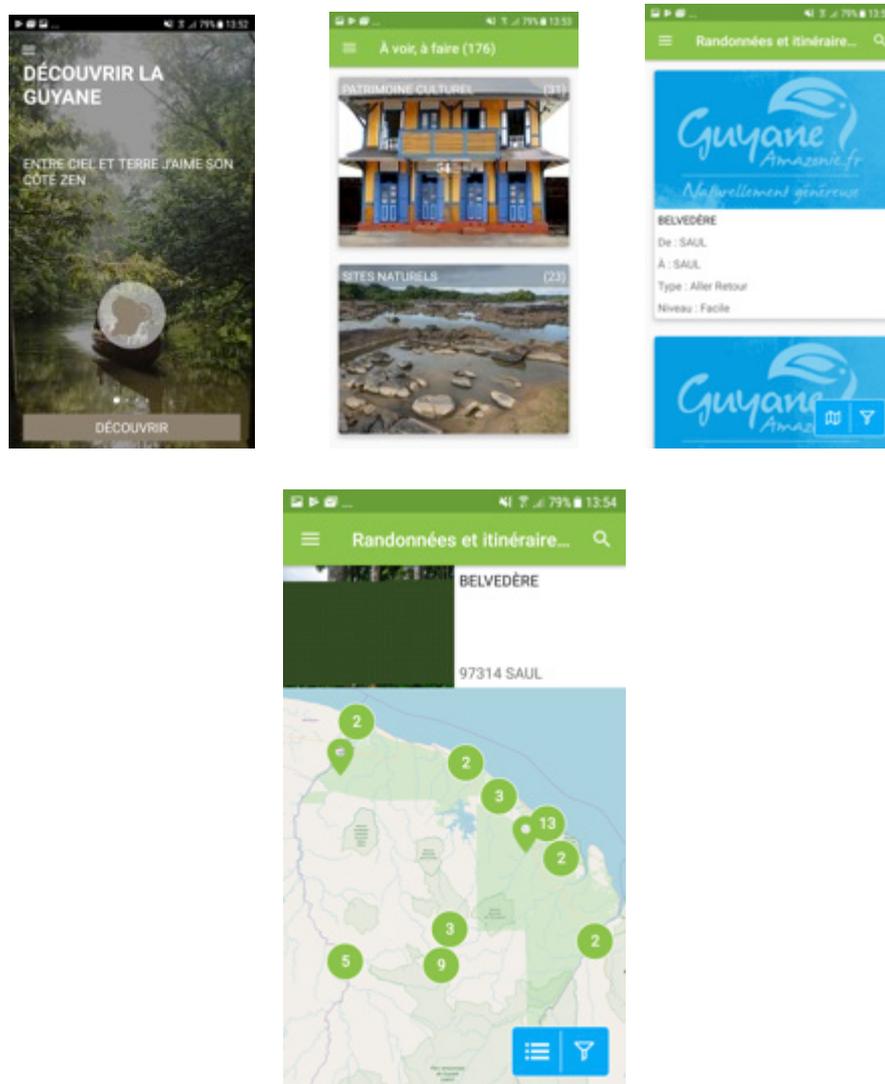
Figure 15 : interface mobile « Rando Amazonie »²⁰⁶



²⁰⁶ Source : Rando-amazonie.guyane-parcnational.fr, 2018

Le Comité du Tourisme de Guyane possède également une application mobile : Guyane tourisme. Leur application reprend les mêmes informations que celles disponibles sur leur site web. L'ergonomie est adaptée pour une recherche sur mobile. Leur application mobile est purement un outil de promotion. Concevoir une application mobile sans plus-value à un autre outil numérique ne le légitimise pas forcément pour les usagers.

Figure 16 : interface mobile « Guyane Tourisme »²⁰⁷



Conclusion 2.2

Les applications mobiles de l'ONF et du PAG proposent à quelques variations près les mêmes fonctionnalités et s'inscrivent dans une même logique de promotion et de conception de la randonnée. En effet, grâce à une application mobile, la signalétique en forêt peut être limitée et éviter de marquer les arbres pour leur reconnaissance en utilisant les coordonnées GPS. L'utilisation d'une application mobile pour se guider en forêt offre de nombreuses possibilités pour faire découvrir le milieu amazonien en termes de respect et de protection de l'environnement, mais aussi d'informations pour améliorer la qualité de la visite et donner de l'autonomie aux usagers.

²⁰⁷ Source : Comité Tourisme de Guyane, 2018

L'ONF et le PAG travaillent actuellement en collaboration pour tenter de centraliser leurs offres de sports de pleine nature sur un outil unique. Le projet est encore à l'étape embryonnaire, mais un dialogue existe et les deux institutions travaillent déjà sur de nombreuses thématiques ensemble. Si le CTG, sous la direction de la Collectivité territoriale de Guyane traîne à mettre en place une CDESI, les acteurs institutionnels coopéreront entre eux pour valoriser leurs offres.

2.3 Outils de promotion hors-ligne

En plus des outils numériques, d'autres outils de promotion et de valorisation de l'offre de sports de pleine nature ont été mis en place en Guyane. Des outils de promotion off-line ont été créés et sont diffusés en Guyane tels que des brochures, des cartes touristiques ou encore des magazines de destinations. Les acteurs touristiques de la Guyane sont présents sur des salons régionaux, nationaux, mais aussi internationaux pour créer de la visibilité à la destination Guyane française. L'audiovisuel par les séries et le cinéma donne une visibilité accrue autour de la Guyane depuis quelque temps. Une nouvelle forme de visibilité pour la destination, laquelle se voit allouer une image de destination d'aventure.

Brochure et carte guide

Avec 18 offices de tourisme et points d'informations touristiques répartis sur tout le territoire de la Guyane, les acteurs du tourisme ont de nombreux points de rencontre potentiels avec les touristes et les usagers de sports de pleine nature. De nombreuses brochures touristiques existent et sont distribuées lors d'évènement / salon ou dans les différents points d'informations touristiques.

Cependant, encore une fois aucune mutualisation des compétences des différents acteurs n'est effective. Par exemple, les cartes guides des communes du Parc amazonien de Guyane démontrent le manque de concertation et de partage entre les acteurs. Sur des communes comme Saül ou Maripasoula, le PAG conçoit des brochures très travaillées avec des illustrations fines et de bonnes qualités. En parallèle, le CTG a conçu des dépliants similaires pour les mêmes communes en reprenant les cartes réalisées par le PAG. Le CTG pourrait relayer les brochures existantes par le Parc au lieu d'en concevoir d'autres. Cela offrirait des gains de temps, des économies d'échelles pour les impressions et la conception graphique.

Le schéma de développement touristique régional devrait inclure dans sa stratégie une logique de mutualisation des compétences et de partage des données et des outils touristiques pour éviter la reproduction d'outils déjà existants.

Évènementiel

Depuis 20 ans, un salon du tourisme et des loisirs de Guyane (STLG) a lieu en Guyane tous les ans. Cet évènement permet de mettre en avant tous les professionnels du secteur. En moyenne, c'est presque 9000 visiteurs chaque année sur les 3 jours d'exposition du salon. L'artisanat, la gastronomie et la production locale sont largement valorisés lors de cet évènement également. Ce salon cible principalement les touristes locaux à la recherche de nouvelles offres pour des courts séjours. C'est l'un des plus grands salons qui existe en Guyane. Les communautés de communes et les communes sont également présentes sur ce salon. Des temps d'échange devraient être réalisés entre les professionnels lors de ce type d'évènement pour fédérer autour d'une pratique commune de l'activité.

Les professionnels du tourisme participent également à d'autres événements régionaux, à des salons nationaux comme le PAG qui a participé en 2018 au salon destinations nature aux côtés des autres parcs nationaux français, ou encore dans des salons internationaux. Le PAG avait également déjà participé au salon de la randonnée de Lyon. Les salons sont un excellent moyen de donner de la visibilité à une destination et de la faire exister. Aujourd'hui, il existe de plus en plus de salons ouverts aux professionnels, mais aussi aux particuliers.



Figure 17 : stand du PAG au dernier salon du tourisme et des loisirs²⁰⁸

Lors du dernier STLG, on pouvait ressentir chez certains visiteurs un sentiment de perplexité quant à la compréhension du rôle des différents acteurs du territoire. En effet, tous les acteurs responsables de sentiers de randonnée pédestre étaient présents sur le salon. Chaque acteur faisait alors la promotion pour ses sentiers de randonnée. Cela limite fortement la promotion d'une offre si chaque acteur se cantonne à son champ d'action : ses sentiers de randonnée, ses outils numériques.. Envisager de faire un stand "randonnée pédestre", regroupant tous les acteurs concernés aurait peut être permis de rendre l'offre plus claire et plus mutualiser.

L'audiovisuel

Figure 18 : affiche du film papillon et affiche de la série Guyane²⁰⁹



La Guyane française fait l'objet d'un grand nombre de documentaire animalier, paysager, historique ou culturel. De plus, certaines œuvres cinématographiques et télévisuelles ont été tournées en Guyane. Le film *Papillon* avec Steeve Mcqueen de Franklin J. Schaffner en 1973 avait eu quelques-unes de ces scènes tournées en Guyane, sur les sites historiques des bagnes de Saint-Laurent-du-Maroni et l'île Saint-Joseph.

²⁰⁸ Source : p. Lariche, 2018

²⁰⁹ Source : allociné et canal +, 2018

Plus récemment, la nouvelle série originale Canal+, *Guyane* connaît un franc succès et fait parler du territoire. Cette nouvelle série attise la curiosité de certains. Plus de 6 millions d'euros ont été dépensés pour le tournage de la saison 2 sur le territoire. La série a été vendue à une quarantaine de pays. La série Guyane était un projet ambitieux pour Canal+ qui souhaitait «réhabiliter l'aventure»²¹⁰.

Conclusion chapitre 2.3

Les outils de promotion offline, l'évènementiel ainsi que le cinéma sont des leviers d'attractivités pour la Guyane. De bons supports existent que ce soit pour le grand public ou les guides et manuels²¹¹ conçus par le Comité du Tourisme de Guyane pour les professionnels et les acteurs du tourisme. Cependant, encore une fois, un manque de stratégie commune émane de ces différents supports de promotion. Au vu du nombre d'acteurs institutionnels sur le territoire en termes de gestion forestière et d'aires protégées, les touristes ainsi que les locaux peuvent être perdus lors de leur recherche d'activités de plein air.

2.4 Données touristiques en open data

Concernant les données touristiques, aucune base ouverte ne référence toutes les informations touristiques. En effet, chaque acteur du tourisme se constitue sa base d'informations touristiques. Cela induit une hétérogénéité de la précision de l'information fournie aux usagers avec des données qui deviennent obsolètes. La mise à jour de données est un travail chronophage qui nécessite une stratégie de récolte, de sauvegarde et de diffusion. Actuellement, aucune politique d'open data pour les données touristiques n'existe en Guyane. On assiste donc à un dédoublement de l'information touristique. Aucune réutilisation n'est possible de ces données à ce jour.

En revanche, pour les données géographiques la Guyane possède une dynamique de Système d'Information géographique fonctionnel et actif. La plateforme **www.geoguyane.fr** vise à faciliter la production, la mutualisation et le partage de l'information géographique sur le territoire guyanais. Ce portail régional met à disposition de tous de la cartographie ainsi que des données géographiques. Géoportail permet d'avoir des données actualisées et à jour et de mutualiser les efforts de collecte. Géoportail renforce «la cohérence des bases de données au sein de référentiels identiques, grâce à des politiques de production et d'acquisition commune, et ainsi de réaliser des économies d'échelle»²¹².

Géoguyane est un projet résultant d'une volonté de partenariat entre les acteurs publics du territoire. Cet outil facilite les échanges et le partage de données entre les divers acteurs, avec une partie des données qui est ouverte à tous. Une notion d'interopérabilité avec les autres outils d'informations géographiques est également recherchée que ce soit au niveau régional, national et sud-américain. Le projet est porté par l'Agence d'Urbanisme et de Développement de la Guyane (AUDeG). Actuellement, 23 partenaires partagent leurs données et leurs expériences en termes de collecte sur la plateforme, dont le PAG, l'ONF, l'ONCFS, la préfecture ou le rectorat.

²¹⁰ Les inrocks magazine, La série Guyane réhabilite l'aventure [en ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HUu>. (Consulté le 20-07-2018)

²¹¹ Comité du tourisme de Guyane, brochures de promotion destinées aux professionnels . Disponible sur : <http://urlz.fr/7HUw>.

²¹² https://www.geoguyane.fr/accueil/presentation/contexte_et_objectifs

Figure 19 : interface Geoguyane²¹³



En parallèle à Géoguyane, il existe Guyane SIG. S’inscrivant comme Géoguyane dans une logique de réponse à la directive européenne INSPIRE. Guyane SIG est portée par la région. L’enjeu des systèmes d’informations géographiques en Guyane est d’autant plus important que l’IGN peine à réaliser ses missions en termes de production de données géographiques nécessaires à la spatialisation des informations territoriales de référence. Guyane SIG réutilise les données issues de Géoguyane. Avec plus de 1900 jeux de données, Guyane SIG dispose d’une grande quantité de données géographiques des divers acteurs du territoire.

Conclusion 2.4

Contrairement aux systèmes d’informations géographiques de la Guyane qui sont évolués en termes de stratégie de partage, de stockage et d’ouverture des données, le système d’information touristique est inexistant à l’échelle régionale. Aucune politique ou norme de récolte n’a été prise encore à ce jour pour les données touristiques. On retrouve donc des données qui peuvent être obsolètes ou erronées. Le manque de partage et d’ouverture des données entre les acteurs touristiques illustre, de la même manière, que les sites internet et les applications mobiles, un manque de coopération entre eux.

²¹³ Source : geoguyane.fr, 2018

Conclusion chapitre 2

La promotion de l'offre de sports et loisirs de pleine nature est parsemée entre les différents acteurs. En effet, même le site du CTG ne référence pas l'intégralité de l'offre disponible. La présentation des potentiels touristiques devrait être repensée pour rendre la Guyane la plus attractive et la plus séduisante possible.

Les nouvelles technologies, par le biais des applications mobiles par exemple, ouvrent de nouvelles possibilités pour développer des outils innovants de découverte du milieu amazonien. Le PAG et l'ONF ont bien compris que pour donner de la valeur à une application mobile, il est indispensable de proposer des fonctionnalités pertinentes. L'utilisation de fonctionnalités hors ligne semble judicieuse pour pallier à la faiblesse du réseau, en particulier en pleine forêt.

Cependant, les outils de valorisation et de promotion déployés par les différents acteurs illustrent un manque de cohérence et de centralisation. De plus, un travail d'esthétisme de présentation de l'information est également à prioriser. Une centralisation des compétences permettrait des économies d'échelle, une hausse de qualité des produits proposés ainsi que dans la manière de les valoriser.

Concernant la centralisation des données touristiques et la valorisation de celles-ci, aucune stratégie ou volonté de coopération n'est encore à ce jour abordée. L'activité écotouristique et de sports de pleine nature manque véritablement de mutualisation de l'information et d'une stratégie commune de développement. Cela a tendance à perdre les visiteurs et touristes, qui ne savent plus vraiment vers qui se tourner pour trouver l'offre de sports de pleine nature.

Chapitre 3 - Étude de la clientèle et des comportements touristiques en termes de pratique des sports de nature en Guyane

Afin de répondre à la demande en termes de sports de pleine nature et aux besoins d'informations des usagers, il est nécessaire d'analyser les comportements touristiques. En effet pour structurer une offre pertinente de sports de pleine nature, il est important de comprendre la dynamique touristique sur le territoire. L'observatoire du tourisme, sous la direction du Comité du Tourisme de Guyane, dispose de quelques chiffres clés sur les pratiques touristiques en Guyane, les sites les plus visités ainsi que les motivations pour se rendre sur le territoire.

Pour comprendre les attentes des visiteurs en ce qui concerne leurs besoins d'informations pour préparer une visite ou une expédition, un questionnaire quantitatif va être réalisé et administré. Quelles sont les activités de pleine nature les plus pratiquées? Comment choisissent-ils leur activité ou leur lieu de pratique? Avec qui l'activité est-elle réalisée? Que recherchent-ils dans la pratique des sports de nature? De nombreuses questions auxquelles ce questionnaire va tenter de répondre pour comprendre les motivations et les besoins des touristes et des usagers.

3.1 Chiffres clés du tourisme en Guyane

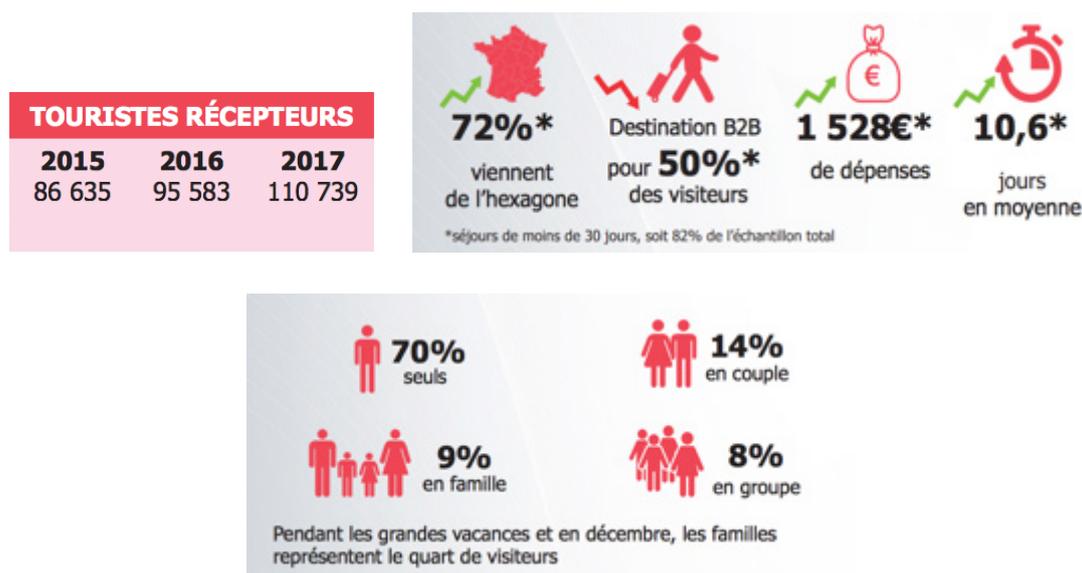
L'observatoire du tourisme géré par le Comité du Tourisme de Guyane produit des chiffres clés et des bilans statistiques de l'économie touristique pour le territoire. Ces enquêtes permettent aux acteurs du tourisme d'appréhender aux mieux les flux de visiteurs, les préférences concernant les hébergements et les activités réalisées sur le territoire (professionnels ou de loisirs) ou les besoins des visiteurs concernant l'offre. Ce type d'enquête sur les comportements et la satisfaction des touristes (récepteur ou résident) permet de déceler les forces et les faiblesses du territoire en matière d'offre touristique.

3.1.1 Tourisme récepteur

Une enquête d'envergure a été réalisée du 10 avril 2015 au 31 mars 2018. Le questionnaire a été administré en face à face à l'aéroport Félix Eboué auprès de 4 800 touristes à la fin de leur séjour. Les principales données clés à retenir sont les suivantes.

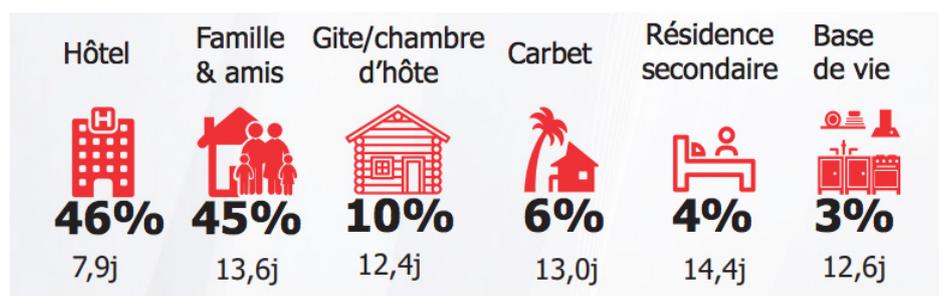
Selon cette enquête, le nombre de touristes récepteur aurait été de 110 739 visiteurs en 2017, contre 95 583 en 2016 (soit 15.8 % d'augmentation des visiteurs entre 2016 et 2017) et 86 635 en 2015 (soit 27.8% de hausse du nombre de visiteurs entre 2015 et 2017). Les touristes viennent en majorité de la France métropolitaine à 72 % des cas et pour 50 % des visiteurs la Guyane est liée à du tourisme d'affaires. En moyenne, les visiteurs restent 10.6 jours en Guyane. Étant donné la proportion du chiffre de visiteurs venant dans un cadre B2B, 70 % voyagent seuls. On constate également 9 % de famille, 8 % de groupe et 14 % de couple. Une donnée très qualitative pour la destination guyanaise est le nombre de repeaters sur le territoire. En effet, 61 % des visiteurs interrogés avaient déjà séjourné) en Guyane.

Figure 20 : extraits de l'infographie de l'observatoire du tourisme²¹⁴



Concernant leur motivation de séjour, 50 % viennent donc dans le cadre d'un séjour d'affaire. Une part très importante est liée au tourisme affinitaire, où les visiteurs viennent rendre visite à des membres de leurs familles ou à des amis. Concernant le tourisme d'agrément, 19 % en moyenne, ils viennent pour la découverte des richesses naturelles de la Guyane. Durant la période estivale de 2016, le nombre de touristes d'agrément était monté à 37 %. Le carnaval est aussi un facteur d'augmentation touristique à certaines périodes (janvier, février de chaque année).

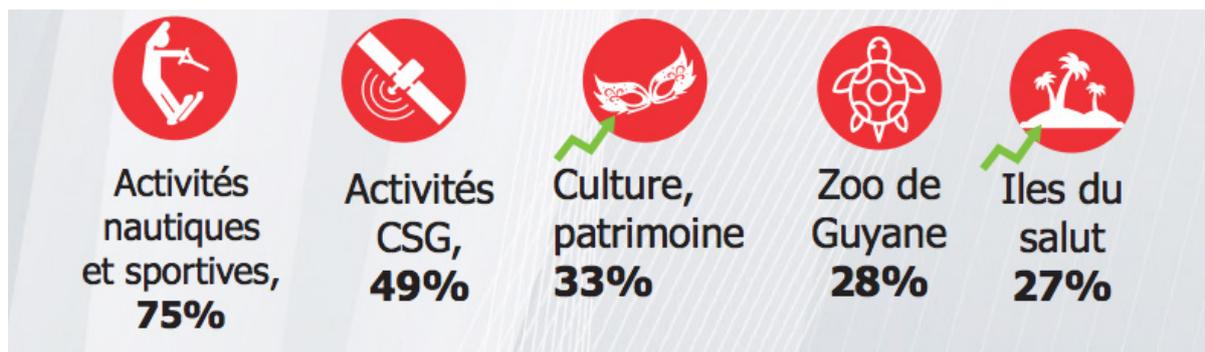
Au niveau de l'hébergement touristique, on peut constater une majorité de nuitées hôtelières qui sont étroitement liées à la fréquentation de touristes d'affaires (46 % des visiteurs résident en hôtel). Il y a également, une forte part d'hébergement non marchand, 45 % logent chez des amis ou chez leur famille. Concernant les carbet touristiques, seulement 6 % des sondés disent y avoir résidé.



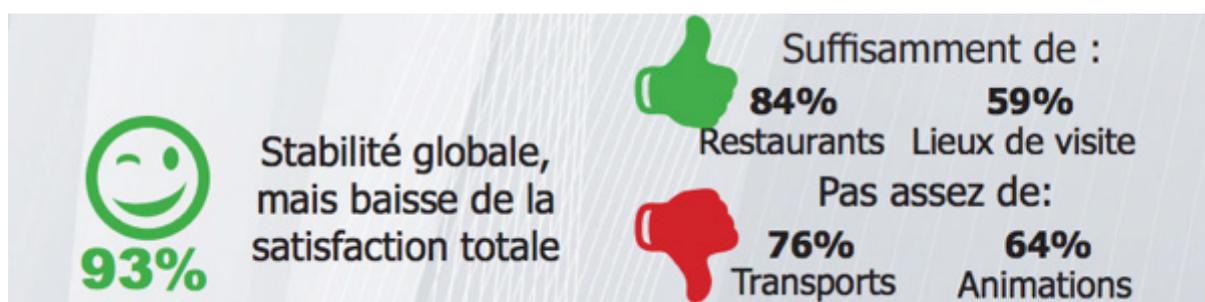
Les communes les plus visitées sont par ordre décroissant de visiteurs : Cayenne et ses environs avec 55 % des visiteurs qui s'y sont rendus puis Kourou à 37 %, Roura à 35 % (dont 22 % sont destinés au village de Cacao) et pour finir Saint-Laurent-du-Maroni avec 30 % des visiteurs sondés.

Les activités de loisirs et sports de nature ont un fort succès. En effet, 75 % des sondés ont pratiqué durant leur séjour au moins une activité nautique et/ou sportive. Le Centre Spatial attire toujours de nombreux curieux avec 49 % de visiteurs qui s'y sont rendus. La fréquentation des îles du Salut est à la hausse avec 27 % des visiteurs.

²¹⁴ Source : enquête tourisme en Guyane, site du CTG (guyane-amazonie.fr), 2015-2016



La satisfaction globale des visiteurs est à hauteur de 93 % des sondés. Les principales forces du territoire sont la gastronomie et ses sites naturels et touristiques. Même si seulement 59 % des sondés trouvent qu'il y a suffisamment de lieux de visites. 41 % des visiteurs ne sont donc pas satisfaits de l'offre de lieux touristiques et naturels. Les faiblesses de la Guyane en termes de tourisme selon les sondés concernent principalement un manque d'infrastructure de transports à 76 %. En effet, les réseaux de bus sont très peu développés et il n'existe aucun transporteur pour se déplacer entre les différentes communes du littoral. De plus, les visiteurs déclarent un manque d'animations sur le territoire à 64 %.



3.1.2 Tourisme résident

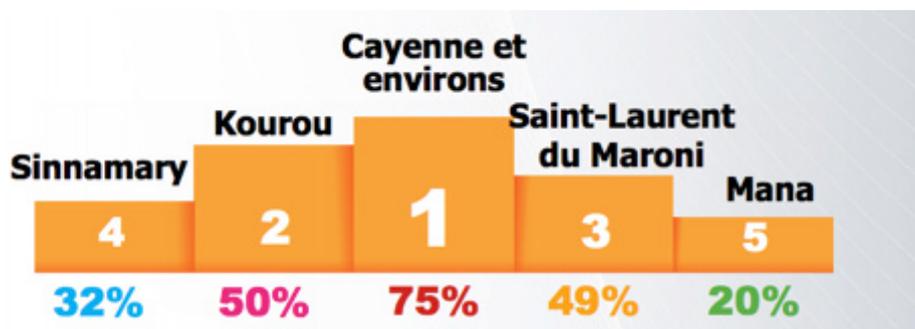
Concernant les touristes résidents, 6 vagues d'enquêtes téléphoniques ont été réalisées tous les semestres. Au total c'est plus de 3 000 personnes représentatives de la population guyanaise qui ont été interrogées. Tous les sondés ont 18 ans ou plus. Cette enquête a été menée entre avril 2015 et janvier 2018.

Le tourisme local est une part non négligeable du tourisme en Guyane. 62 % ont réalisé un séjour ou une excursion en Guyane, pour 61 % d'entre eux il s'agissait d'un séjour de loisirs et pour 30 % d'entre eux seulement il était question d'un séjour pour motif professionnel.

Les séjours avec au moins une nuit en dehors du domicile concernent à 72 % des séjours de loisirs. Ce type de séjour dure en moyenne 2,6 jours et est réalisé 3,4 fois par an. De plus, sur des excursions à la journée, dans 81 % des cas cela concerne une activité de loisirs. En moyenne, 19 excursions à la journée par an sont réalisées par les sondés réalisant des excursions en Guyane.

Cayenne et ses environs restent la commune la plus visitée par 75 % des sondés, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni sont respectivement fréquentés par 50 % et 49 % des résidents sondés. Deux communes sont aussi représentées : Sinnamary avec 32 % des répondants et Mana avec 20 %. La commune de Sinnamary possède de nombreux atouts touristiques naturels, comme les pripi de Yiyi

(marais); le barrage de petit-Saut ou de nombreux sentiers pédestres et des criques pour se baigner. À moins de deux heures de Cayenne en voiture, la commune de Sinnamary est un lieu idéal pour se ressourcer à la journée ou sur le week-end.

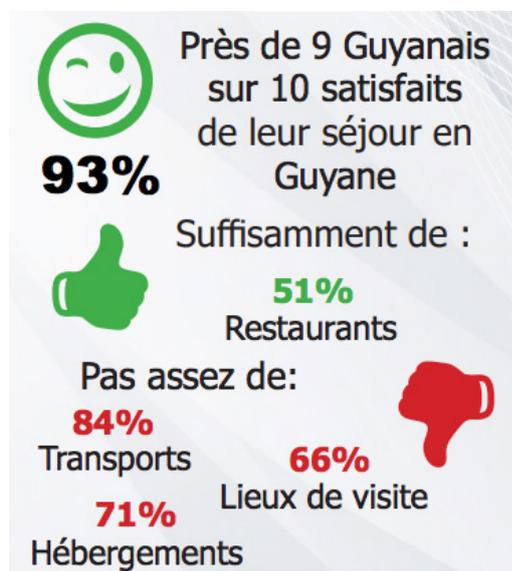


Dans l'étude téléphonique réalisée, les types d'activités de sports et loisirs de nature sont beaucoup plus détaillés que pour les touristes récepteurs. Pour les touristes locaux, nous pouvons savoir que 37 % ont réalisé une excursion sur un fleuve, une rivière ou un marais. 35 % d'entre eux ont effectué une balade sur un sentier en forêt ou sur le littoral. Plus d'un tiers des touristes locaux pratique donc les sports de pleine nature au minima. Le potentiel du tourisme de proximité est vraiment important en Guyane. Autre chiffre important, 22 % des sondés ont passé une nuit en forêt.

Excursion sur un fleuve, une rivière, un marais	37%	Zoo de Guyane	27%
Balade sur un sentier en forêt ou sur le littoral	35%	Iles du Salut	24%
		Passer une nuit en forêt	22%

Les manifestations culturelles sont bien suivies par les touristes locaux, 67 % des sondés ont assisté au Carnaval, 48 % à un concert et 29 % ont visité un musée ou un site archéologique ou des vestiges du bagne. En revanche, le tourisme spatial n'a intéressé que 14 % de résidents (dont 71 % se sont rendus au Centre Spatial Guyanais).

Pour les sports et loisirs de nature en Guyane, les résidents pratiquent la randonnée pour 43 % d'entre eux, 40 % pratiquent le vélo / le VTT ou le quad, 32 % ont pratiqué la pêche et 26 % ont



pratiqué des activités nautiques. Le golf et l'équitation représentent quand même 4 % des activités de sports et de loisirs effectués par les résidents. L'enquête ne détaille pas assez les activités pratiquées surtout en ce qui concerne les activités nautiques. Cette catégorie regroupe un grand nombre de pratiques pouvant se réaliser en mer comme en fleuve. Nous ne pouvons donc pas définir si les pratiques d'activités nautiques concernent le kayak en fleuve ou le kite-surf ou la voile en mer.

Selon les résidents, même si pour 93 % des cas ils sont satisfaits de leur séjour, ils relèvent certaines faiblesses du territoire. Tout comme les touristes extérieurs, les Guyanais déplorent un manque de transport pour

pouvoir se déplacer sur le territoire à 84 %. Le nombre d'hébergements touristiques ainsi que les lieux de visites ne sont pas assez suffisants pour respectivement 71 % et 66 % d'entre eux.

Conclusion 3.1

Le nombre de touristes récepteurs est en évolution depuis 2015. En effet, on constate une hausse de 27,8 % entre 2015 et 2017 concernant leur nombre. La part des touristes repeaters est considérable, plus de la moitié (61 %) reviennent en Guyane pour un second séjour. Le tourisme d'affaires est un pourcentage considérable des flux touristiques sur le territoire, environ 50 % des visiteurs. En plus d'un tourisme affinitaire fort (38 % des visiteurs), le tourisme d'agrément est une part non négligeable de touristes (19 %, pouvant aller jusqu'à 37 % sur certaines périodes estivales).

Le tourisme de proximité est pratiqué par les Guyanais. Le zoo de Guyane et les îles du Salut sont des sites touristiques très fréquentés par les locaux. L'attrait pour les sports de nature et les activités de loisirs est très fort pour les Guyanais, pour 75 % des sondés. Plus d'un tiers d'entre eux ont réalisé une excursion en forêt ou sur un fleuve au cours de l'année. Les communes de Sinnamary et Mana sont fréquentées également par les touristes locaux. En plus des communes touristiques qui sont Cayenne et ses environs, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

La satisfaction des visiteurs récepteurs ou locaux est globalement très bonne (93 % de touristes satisfaits). Cependant, certaines faiblesses concernant l'offre touristique sont décelées par les touristes récepteurs ou locaux. Le manque de transport est une problématique soulevée par les touristes locaux et récepteurs. Les touristes locaux déplorent un manque d'hébergement touristique ainsi qu'une insuffisance des lieux de visites. Les touristes récepteurs quant à eux souhaiteraient plus d'animations. L'ensemble des visiteurs, résidents ou non, décèle une force dans la restauration disponible en Guyane.

Ces enquêtes touristiques nous permettent d'obtenir des chiffres clés sur la fréquentation touristique ainsi que des éléments de réflexion sur leurs pratiques et leurs modes de consommation sur le territoire. Cependant, ces enquêtes détaillent peu les pratiques des sports et loisirs de nature en Guyane, en particulier concernant les sports nautiques. Nous allons à présent tenter de concevoir un questionnaire quantitatif qui permettrait d'enrichir nos connaissances en termes de pratiques sportives et de loisirs dans le milieu naturel guyanais. Cela devrait nous offrir des pistes de réflexion sur les besoins des visiteurs pour la structuration et la diffusion de l'offre de sports de pleine nature en Guyane.

3.2 Mise en place d'une enquête quantitative sur les pratiques des sports et loisirs de nature en Guyane

La mise en place d'une enquête quantitative sur les pratiques des sports et loisirs de nature en Guyane va permettre d'analyser les besoins et de comprendre comment structurer au mieux l'offre de sports de pleine nature. En croisant les données que nous obtiendrons avec les enquêtes déjà réalisées par l'observatoire touristique du CTG, nous devrions être en mesure de définir les forces et faiblesses ainsi que les opportunités et menaces du territoire en termes de développement touristique des sports de pleine nature. Cette enquête devrait nous permettre de définir la place des sports de nature dans la dynamisation du territoire de la Guyane pour valoriser au mieux les spécificités territoriales en identifiant les points d'attractivités du territoire.

Enjeux du questionnaire

Ce questionnaire va être administré aux visiteurs locaux. En effet, développer le potentiel touristique lié aux touristes de proximité est l'un des enjeux du Schéma régional de Développement touristique et des Loisirs de Guyane. L'enquête téléphonique du CTG réalisée auprès de plus de 3 000 Guyanais représentatifs de la population montre un fort intérêt pour les sports de nature et les activités de loisirs.

De plus, étant donné le pourcentage de touristes affinitaires (38 %), nous pouvons supposer que c'est la famille et/ou les amis qui reçoivent leur entourage qui vont préparer les activités à réaliser avec eux. Les résidents sont donc des ambassadeurs de l'offre de sports de nature et d'activités de loisirs sur le territoire guyanais.

Ce questionnaire va permettre d'avoir plus de précision sur les pratiques des locaux en termes de sports de nature. Les notions de fréquence, de motivation et de choix de l'activité de loisirs ou du sport de pleine nature seront évoquées. Mais aussi concernant l'information touristique, certaines questions permettront d'appréhender au mieux les besoins en termes d'information et de comprendre quelles sources d'informations sont utilisées par les locaux pour choisir une activité.

L'identification de profils est aussi un enjeu clé de ce questionnaire. En effet, définir des profils types de pratiquants de sports de nature et d'activités de loisirs permettra aux acteurs du tourisme d'axer leurs communications autour des besoins des usagers. Ces questions socioprofessionnelles permettront également d'avoir un panel de répondant représentatif de la population guyanaise afin que les résultats ne soient pas biaisés.

Choix pour l'administration du questionnaire

Pour l'administration du questionnaire quantitatif, le choix d'un questionnaire simplifié autoadministré par voie numérique a été la solution retenue. Ce choix repose sur deux constats : l'utilisation des nouvelles technologies et en particulier des réseaux sociaux comme Facebook et WhatsApp est très courante pour les Guyanais qui sont très présents sur ce type de plateforme. Deuxième, la contrainte temporaire ne nous alloue pas le temps nécessaire pour administrer en face à face le questionnaire. L'usage des groupes Facebook ouvre potentiellement à un nombre de répondants conséquent.

Sur Facebook, plusieurs groupes existent et sont très actifs. Les Guyanais publient et réagissent beaucoup sur les réseaux sociaux²¹⁵. 3 groupes Facebook ont été choisis pour autoadministrer ce questionnaire quantitatif. Ils sont les suivants :

- Guyane - Nouveaux arrivants;
- LVG (Nature, Arts & Cultures de Guyane);
- BLADA BUSINESS.

Guyane - Nouveaux arrivants est un groupe Facebook comptant 6 045 membres. Ce groupe permet aux résidents et nouveaux résidents d'échanger des bons conseils en termes d'hébergement (location et colocation), d'achat de meubles ou d'automobiles. Les membres demandent aussi des conseils pour la vie de tous les jours, comme par exemple où trouver un médecin sur Rémire-Montjoly, les possibilités de covoiturage, etc.

LVG (Nature, Arts & Cultures de Guyane) est un groupe Facebook comptant 28 290 membres. Ce groupe est plus un lieu d'échange sur les richesses naturelles et culturelles de la Guyane. Les

²¹⁵ Observation personnelle

membres partagent des photos, posent des questions de reconnaissance naturaliste ou promeuvent des événements culturels ou touristiques. De nombreuses publications sont réalisées sur ce groupe chaque jour.

BLADA BIZNESS est également un groupe Facebook qui compte plus de 134 000 membres. C'est le groupe Facebook disposant du plus grand nombre de membres de l'ensemble des DOM-TOM. Ce groupe propose à ses membres de vendre tous types de produits (téléphonie, ameublement, vêtement, automobile, location de maison). Ce groupe permet également de faire des demandes comme des recherches d'emplois, de location ou encore simplement de poser des questions à la communauté pour avoir quelques renseignements.

Ces 3 groupes regroupent une grande partie de la population guyanaise, fraîchement arrivée ou installée depuis longtemps. En diffusant le questionnaire sur l'ensemble de ces 3 groupes, il y a potentiellement des chances pour avoir un nombre de retour plutôt conséquent. Plus il y aura de répondants, plus l'analyse pourra être fine en termes de pratiques sportives de pleine nature ainsi que sur les profils des résidents.

En raison du temps qui nous est imparti, cette enquête quantitative aurait pu être complétée par la réalisation d'entretiens qualitatifs avec les différents publics cibles analysés. Cela aurait permis de comprendre les motivations de chaque groupe d'acteurs.

Conclusion 3.2

La mise en place d'une enquête quantitative autoadministrée est une solution qui nous semblait pertinente pour affiner notre analyse des comportements touristiques des résidents. Cela devrait nous permettre de comprendre les motivations et les besoins de tous en termes d'activités de loisirs et de sports de pleine nature. Le marché local est un enjeu capital sur trois points. Les résidents sont des consommateurs de l'offre touristique (20 % de la consommation touristique guyanaise en 2013). Les résidents sont également des prescripteurs de part le bouche-à-oreille pour le tourisme affinitaire, mais pas uniquement. Et enfin, les résidents sont des acteurs «car, au-delà des professionnels pour le tourisme, c'est par l'attitude et la contribution de chaque guyanais que se construit l'accueil des touristes et l'image qu'ils ramènent»²¹⁶.

3.3 Analyse des résultats

Le questionnaire quantitatif a été réalisé sous Google Form, outil simple et rapide pour concevoir un formulaire d'enquête clair et intuitif. Intitulé «Enquête sur les sports et loisirs de nature en Guyane», ce questionnaire²¹⁷ a été publié sur les 3 groupes Facebook, cités ci-dessus (Guyane – nouveaux arrivants ; LVG et Blada Bizness).

Malheureusement, le nombre de répondants à ce questionnaire a été trop faible pour déceler les principales pratiques et les principaux besoins des usagers. En effet, ce questionnaire quantitatif aurait dû nous éclairer sur divers points.

²¹⁶ Schéma régionale de Développement du Tourisme et des Loisirs en Guyane, page 9.

²¹⁷ Lien vers le questionnaire :

<https://drive.google.com/open?id=1NllphNoGd6m8vDb0fK0SCxCx0WJ6iU2vioetlQA6GuE>

et cf. Annexe O : captures d'écrans du formulaire

Cela nous aurait permis d'en savoir un petit peu plus sur les pratiques de sports de pleine nature par les locaux concernant les activités réalisées en majorités, le budget alloué, la fréquence ou encore les motivations à effectuer une activité de pleine nature.

L'identification des besoins des usagers en termes d'informations aurait été une clé de réflexion importante. En effet, pour savoir si l'offre de sports de pleine nature est satisfaisante et améliorer l'accès à l'information, ces éléments de réponses semblent essentiels. De plus, savoir si les activités sont réalisées en totale autonomie, par un prestataire touristique ou encore par une association sportive est une information primordiale pour appréhender les besoins en termes de développement de l'offre.

Les réponses obtenues à ce questionnaire renforcent les observations personnelles qui ont pu être faites à travers les personnes cotoyées. Cela permet d'identifier les principales tendances et intérêts des usagers.

Sans grande surprise, la randonnée est l'activité de pleine nature la plus pratiquée en Guyane, suivie par le canoë-kayak. Par la suite, les activités réalisées plus ponctuellement vont être le VTT, la course à pied/trail ainsi que la voile. Concernant la fréquence de pratique, celle-ci est très hétérogène pouvant aller de plusieurs fois par semaine à une fois par an. Ces activités vont souvent être réalisées entre amis ou seul.

Unaniment, la motivation à réaliser des sports de nature est liée à l'observation de la faune et de la flore. Les aspects sportifs et de détente sont aussi recherchés par les usagers. L'offre a été jugée peu satisfaisante ou moyennement satisfaisante par les usagers sondés.

En termes d'informations touristiques, le prix semble être une variante primordiale dans le choix d'une activité ainsi que la durée de l'activité. Des informations pour se rendre sur le lieu de pratique sont aussi demandées. Les tracés GPS des sentiers de randonnées semblent très convoités également.

Dans le choix d'une activité, les conseils de son entourage sont des éléments clés. La recherche d'activités de nature peut être réalisée par une analyse cartographique de Guyane (principalement pour des expéditions en canoë ou pirogue à moteur). Certains vont rechercher de l'information sur des plateformes web comme le site du Comité du Tourisme de Guyane, Rando Amazonie du PAG ou encore sur le site du GEPOG²¹⁸.

Concernant les profils des répondants, la faible quantité de réponses ne permet pas de définir précisément les profils des usagers de sports de nature en Guyane.

Conclusion 3.3

N'ayant eu que peu de réponses à ce questionnaire administré, il semble délicat d'utiliser ces résultats pour définir les besoins et les profils des usagers de sports de nature en Guyane. Cela manquerait de précision et de représentativité des répondants.

Cependant, cela conforte les observations personnelles effectuées. Cela donne quelques éléments de réflexion sur les modes de pratiques, les motivations et les besoins en termes d'informations touristiques.

L'observatoire du Tourisme, géré par le Comité du Tourisme de Guyane réalise des études pointues et conséquentes depuis quelques années. Il serait pertinent de mettre en place une étude sur les pratiques et les besoins en termes de sports de nature si la thématique est priorisée par le territoire pour développer l'offre touristique.

²¹⁸ Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane

Conclusion chapitre 3

La volonté de croiser les données issues des différentes enquêtes de l'observatoire du tourisme avec un questionnaire quantitatif spécifique à la pratique des sports de nature par les résidents guyanais n'aboutira pas dans le cadre de ce mémoire de recherche. En effet, le questionnaire auto-administré sur les réseaux sociaux n'aura pas eu les résultats espérés avec trop peu de réponses pour prendre en compte cette enquête.

Cependant, ces enquêtes, officielles ou non, démontrent bien la place de plus en plus importante des sports de nature dans la vie des résidents Guyanais. La randonnée pédestre suivi par les activités nautiques (canoë – kayak) sont les sports de nature les plus pratiqués. Le potentiel est grand, avec une attractivité pour ce type d'activités de plus en plus importante. L'attrait de l'observation de la faune et flore est l'une des motivations principales.

Le bouche à oreille et les conseils de son entourage sont des éléments clés dans la sélection d'un site de pratique ou d'un itinéraire de randonnée. Les outils numériques (sites web principalement) sont aussi utilisés pour la recherche d'informations.

Il est primordial d'avoir à l'idée que les résidents guyanais sont des portes parole de l'offre de sports de nature en Guyane, en plus d'être des usagers des diverses activités disponibles. Le tourisme affinitaire étant très important en Guyane, les résidents préparent souvent les excursions de leur famille et amis qui viendraient leur rendre visite. Les informations touristiques et la valorisation de celles-ci ne doivent pas être dédiées uniquement aux touristes extérieurs mais aussi se concentrer sur les résidents pour qu'ils aient un maximum d'informations à portée de mains.

CONCLUSION PARTIE 2

Le manque de synergie collective est flagrant au vu du nombre d'interlocuteurs qui promeut l'offre de sports de pleine nature. Cette offre est dispersée entre les différents professionnels et associatifs du secteur. Les informations vont souvent être en doubles et pas mise à jour régulièrement. La qualité de la promotion de l'offre varie d'un acteur à l'autre, en fonction des compétences internes existantes au sein de chacune des structures.

Ce manque de cohérence et de mutualisation de la part des acteurs du secteur se retrouve sur tous les médias de communication existants : site internet, application mobile, brochures de présentation, cartes guides ainsi que dans l'organisation d'événement. On assiste donc à une multiplication des supports d'informations de l'offre sans pour autant augmenter la qualité de la donnée touristique et/ou la présentation de ces informations.

L'observatoire du Tourisme, rattaché au CTG, a réalisé des enquêtes pertinentes sur la fréquentation touristique du territoire, concernant les touristes récepteurs ainsi que les touristes résidents. L'attrait pour les sports de nature concerne les touristes récepteurs mais également les touristes résidents qui aiment réaliser de courts séjours sur le territoire (week-end, journée d'excursion).

Aux vues de l'enjeu que pourrait être l'offre de sports de nature en tant qu'outil de développement et d'attractivité touristique du territoire, il semble primordial de structurer et de développer durablement cette offre. Un consensus entre l'ensemble des acteurs du secteur est prioritaire pour assurer de la pérenité aux pratiques sportives.

Mettre en place une synergie collective permettrait une concertation de l'ensemble des acteurs sur les problématiques rencontrées. La question d'une valorisation de l'offre des sports de nature sur une plateforme numérique unique pourra alors être abordée, même si des étapes intermédiaires sont à prioriser pour partir sur des bases saines et validées par l'ensemble des acteurs.

- PARTIE 3 -

**Recommandations pour structurer et
valoriser durablement**

l'offre de loisirs et de sports de pleine nature

Introduction partie 3

Dans le cadre de mon stage de fin d'étude, réalisé au sein du Parc amazonien de Guyane (PAG), j'avais pour mission d'améliorer et d'enrichir l'application web et mobile : **Rando Amazonie**, dédiée aux sports de pleine nature sur les communes adhérentes à la charte du Parc. Dans le cadre de ses missions, le PAG a pour objectif de développer l'écotourisme avec les communes le souhaitant. Maripasoula, Papaïchton et Saül disposent d'une offre de sports de nature.

Dès mes premiers échanges avec la structure, nous avons très rapidement mis le doigt sur les limites d'un tel outil de valorisation et de promotion, si celui-ci ne référence que l'offre présente sur le sud de la Guyane. En effet, au total actuellement, l'application Rando Amazonie ne dispose que de 20 sentiers pédestre, VTT et nautique. Le PAG avait depuis longtemps l'envie d'inciter une démarche de mutualisation de l'offre sur un outil numérique commun pour l'ensemble des acteurs du territoire. Ma présence au sein de la structure pour réaliser mon stage a permis de relancer une réflexion autour de cette problématique.

Cependant, avant de concevoir une plateforme centralisant l'intégralité de l'offre de sports de nature de la Guyane française, certaines démarches sont nécessaires en amont. Partir sur des bases solides et validées par l'ensemble des acteurs permettrait d'assurer de la pérennité au développement des sports de nature en Guyane. Jusqu'à présent, chaque acteur travaille indépendamment sur la structuration et la promotion de son offre de loisirs de nature. Des méthodes de fonctionnement qui doivent évoluer pour partir sur des bases saines.

Ce dernier chapitre de ce mémoire sera consacré aux recommandations pour le Parc amazonien de Guyane afin que celui-ci initie une démarche de synergie collective autour des sports et loisirs de nature et conçoit une plateforme de centralisation de l'offre.

Chapitre 1 : Créer une collaboration et une mutualisation des compétences entre les différents acteurs du secteur

Après un certain temps de réflexion, Loïc Massué, chargé de mission tourisme et Pierre Joubert, responsable SIG ont accepté l'idée de porter ce projet de création de plateforme numérique commune de valorisation de l'offre de sports de nature. Le PAG aurait la volonté et la capacité de mener à bien un tel projet. Comme expliquer dans la première partie de ce mémoire, concevoir un outil de promotion unique de l'offre de sports de nature est un projet judicieux pour affirmer les potentialités touristiques de la Guyane. Cependant, pour assurer un développement durable du secteur, il est nécessaire de structurer cette offre.

De plus, il semble primordial que les acteurs réfléchissent ensembles aux bonnes pratiques des activités de pleine nature. Certaines initiatives ont déjà eu lieu. Par exemple, des ateliers de discussion autour des grandes thématiques liées à l'écotourisme. Ces ateliers portaient sur la gestion de la biodiversité ; la transmission du patrimoine culturel (avec la traduction dans les langues locales) ; la valorisation des dialectes et la lutte contre l'orpaillage illégal. Ces ateliers avaient permis aux acteurs du secteur de l'écotourisme de réfléchir autour d'une charte commune et adaptée aux diverses parties du territoire en termes de structuration de l'offre écotouristique.

1.1 Concevoir une synergie collective

Depuis le 6 juillet 2000, avec la loi 2000-627, les départements se voient allouer la compétence du développement maîtrisé des sports de nature. Un outil de développement a alors vu le jour : le Plan départemental des Espaces Sites et Itinéraires (PDESI) et une méthode pour réaliser cette compétence avec la mise en place d'une Commission départemental des Espaces Sites et Itinéraires (CDESI).

Concernant le territoire de la Guyane qui est à la fois un département et une région (de la taille du Portugal). La Guyane exerce donc ses compétences au niveau des deux échelles territoriales à travers une collectivité territoriale unique : la Collectivité Territoriale de Guyane (CTG), fusionnés depuis 2015. Selon le cahier d'observation des tendances, du Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, à propos des CDESI et PDESI, la Guyane aurait mis en place une CDESI et son PDESI serait en cours d'élaboration.

Or, suite à cette fusion des instances départementale et régionale, la mise en place d'une CDESI est redevenue un projet futur à mettre en place. Suite à un échange par mail, la CTG prévoit de mettre en place une CDESI pour laquelle de PAG serait sollicité. Actuellement, aucune CDESI n'existe et sa conception est encore à l'étape embrillonnaire.

Au vu de la dynamique interne de la CTG, il est fort probable que la mise en œuvre d'une CDESI prenne plusieurs mois voire années avant que celle-ci ne soit opérationnelle. C'est pourquoi, le PAG souhaiterait dès à présent se concerter avec les acteurs institutionnels pour réfléchir ensemble à la constitution d'une plateforme commune.

Ce chapitre a pour vocation à solliciter le Parc amazonien de Guyane sur la création d'une synergie collective autour des activités de pleine nature. Ayant une dynamique interne forte, une volonté de développer durablement le territoire, le PAG pourrait encadrer dans un premier temps la constitution d'un consortium des acteurs des activités de pleine nature sur le territoire guyanais.

Cela permettrait, en plus de lancer une démarche collective, d'inciter la CTG à jouer le rôle qu'elle devrait exercer. En effet, la constitution d'une CDESI semble indispensable pour structurer et développer durablement les sports et loisirs de nature en Guyane. En effet, celle-ci permettrait que les acteurs réfléchissent ensemble aux bonnes pratiques, à la protection des Espaces Sites et Itinéraires ou encore d'officialiser un consensus sur la pratique au travers d'un PDESI.

Les acteurs en lien avec les sports de nature

Pour initier une démarche collective de réflexion autour des sports de pleine nature, le PAG devrait définir les acteurs du secteur, pour par la suite les solliciter à une première entrevue. Lors de cette première présentation, le PAG pourrait exprimer les potentialités de travailler tous ensembles autour de la thématique des sports et loisirs de nature. Cette première étape permettrait d'identifier les acteurs motivés et volontaires pour faire évoluer les activités de pleine nature.

En se basant sur la constitution des CDESI existantes, plusieurs types d'acteurs devraient être sollicités pour tenter d'avoir un maximum d'échanges entre les divers acteurs concernés. La composition type d'une CDESI repose sur 5 groupes d'acteurs :

- des acteurs issus de la composante «sport»²¹⁹ ;
- des acteurs issus de la composante «environnement»²²⁰ ;
- des acteurs issus de la composante «tourisme»²²¹ ;
- des acteurs issus de la composante «institutionnel»²²² ;
- et «autres usagers» pouvant correspondre à des chasseurs/pêcheurs ou encore des agriculteurs par exemple.

Cependant, le PAG ne devrait pas aller aussi loin dans la constitution d'un consortium d'acteurs. En effet, le but de cette démarche est d'inciter une synergie collective pour que la CTG s'y implique au plus vite. Réunir tous les acteurs du secteur des sports de pleine nature permettrait d'avoir plus de force pour adresser une demande à la CTG pour la constitution d'une CDESI pour structurer les pratiques et l'offre du territoire.

Le PAG pourrait solliciter dans un premier temps certains acteurs dont le domaine d'expertise est en lien direct avec les sports de pleine nature. En particulier dans les activités de pleine nature qui semblent majoritaires : la randonnée pédestre, les sports d'eau (canoë kayak, voile et kite surf) ainsi que la pêche.

Les acteurs prioritaires à rassembler sont les suivants :

Propriétaires et/ou gestionnaires d'itinéraires de randonnée et d'aires protégées :

- ONF - Office National des Forêts de Guyane
- Conservatoire du littoral
- PNRG - Parc Naturel Régional de Guyane
- Réserve Trésor

Institutionnels en lien avec les sports de nature :

- ONCFS - Office nationale de la chasse et de la faune sauvage
- DEAL – Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- CROSGUY – Comité régional Olympique et Sportif de Guyane

²¹⁹ Mouvement sportif (comité départementaux et CDOS) et professionnels de l'encadrement

²²⁰ Gestionnaires d'espaces naturels privés ou publics et associations environnementales

²²¹ Offices de tourisme et professionnels du tourisme

²²² Différentes collectivités, services de l'Etat et organismes consulaires

- DRJSCS – Direction régionale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- CTG – Collectivité Territoriale de Guyane

Associations du domaine sportif et tourisme de nature :

- ASPAG (canoë kayak)
- APCAT (planche à voile)
- Compagnie des Guides de Guyane (guide animateur, guide accompagnateur et guide d'expédition)
- Trek&Co (randonnée et canoë kayak)
- Guyane Trek (représentant de la Fédération Française de Randonnée Pédestre)

Associations environnementales et locales :

- GEPOG - Groupe d'étude et de protection des oiseaux en Guyane (gestionnaire de la RNN de l'île du Grand-Connétable et co-gestionnaire de la RNN des Nouragues)

Communes proposant une offre de sports de pleine nature :

- Sinnamary
- Cayenne
- Saint-Laurent du Maroni
- Rémire-montjoly
- Kourou
- Saül
- Maripasoula
- Papaïchton
- Roura
- Montsinéry-Tonnegrande
- Matoury
- Awala-Yalimapo
- Saint-Georges
- Mana

Tableau 1 : Détails des infrastructures et services de sports de nature par commune concernée

Commune	Équipements et services de sports de nature
Sinnamary	<ul style="list-style-type: none"> - 1 club de vélo - 2 sentiers pédestres - Activités nautiques et prestations touristiques sur les marais
Cayenne	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sentiers pédestres
Saint-Laurent du Maroni	<ul style="list-style-type: none"> - 3 sentiers pédestres - 1 club de voile
Rémire-montjoly	<ul style="list-style-type: none"> - 7 sentiers pédestres - 4 associations de vélo - 2 centres équestres - 1 club de parapente - 1 association de randonnée pédestre

	<ul style="list-style-type: none"> - 1 club de voile - 1 club de canoë kayak - 1 club ULM
Kourou	<ul style="list-style-type: none"> - 4 sentiers pédestre - 2 clubs de canoë kayak - 1 club de vélo - 2 centres équestres - 1 club de kite surf - 1 association de sports extrêmes - 2 club ULM
Saül	<ul style="list-style-type: none"> - 8 sentiers pédestre
Maripasoula	<ul style="list-style-type: none"> - 4 sentiers pédestre - 1 club de canoë kayak - 1 locatif de VTT
Papaïchton	<ul style="list-style-type: none"> - 1 sentier pédestre
Roura	<ul style="list-style-type: none"> - 6 sentiers pédestre
Montsinéry-tonnegrande	<ul style="list-style-type: none"> - 1 sentier pédestre
Matoury	<ul style="list-style-type: none"> - 3 sentiers pédestre - 2 clubs équestre
Awala-Yalimapo	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sentiers pédestre - 1 club de voile
Saint-Georges	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sentiers pédestre
Régina	<ul style="list-style-type: none"> - 2 sentiers pédestre
Mana	<ul style="list-style-type: none"> - 1 sentier pédestre - 1 association de randonnée

Au total, 14 communes guyanaises disposent d'une offre de sports de nature sur 22 communes au total. Cette offre se compose majoritairement de sentiers pédestre. On retrouve également plusieurs organismes ou associations proposant de la location de canoë kayak ou des excursions sur fleuve et/ou marais. De plus, il existe des clubs équestre, de cyclisme, de voile ou d'ULM.

Tous les acteurs énumérés ci-dessus sont issus de thématiques différentes et devront être sollicités en fonction des problématiques abordées. Pour prendre contact avec l'ensemble des acteurs une première réunion de présentation de la démarche devra avoir lieu pour expliquer les enjeux de constituer une CDESI et de solliciter tous ensembles la CTG pour assumer ses missions en termes de développement et de structuration de l'offre de randonnée.

De plus, si certains acteurs semblent réceptifs à l'idée de commencer dès maintenant une synergie collective et motivés pour réfléchir à des problématiques du secteur ensemble. Alors, le PAG pourra se permettre d'animer des groupes de travail autour des grandes thématiques à aborder.

Tableau 2 : Étapes de mise en œuvre d'un consortium d'acteurs rattachés aux sports de nature

Étape	Objectif(s)
Première présentation	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter la volonté de concevoir une synergie collective en présentant les faiblesses du territoire concernant la mutualisation des compétences du secteur - Exprimer la volonté de convaincre la CTG de constituer rapidement une CDESI - Faire prendre conscience du besoin de structuration de l'offre de sports de nature - Exposer les enjeux pour le rayonnement touristique du territoire de la Guyane française
Sonder l'implication de chaque acteur	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les acteurs volontaires pour concevoir des groupes de travail autour des thématiques rattachées aux sports de nature - Cerner les besoins des acteurs - Appréhender les principales thématiques prioritaires exprimées par les acteurs - Définir les acteurs qui ne souhaitent pas s'investir dans cette démarche et identifier leurs freins
Seconde présentation	<ul style="list-style-type: none"> - Première réflexion commune globale - Identification de problématiques communes - Structuration de groupe de travail autour des grandes thématiques identifiées
Envoi d'une lettre d'intention à la CTG	<ul style="list-style-type: none"> - Expliciter la démarche entreprise par le PAG - Définir les forces et faiblesses identifiées autour des sports de nature - Exposer la motivation des acteurs - Présenter la constitution et les thématiques qui seront abordées dans les premiers groupes de travail
Lancement des groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un calendrier prévisionnel des rencontres entre acteurs, adapté aux disponibilités de chaque acteur - Veiller à une hétérogénéité des profils au sein de chaque groupe de travail pour tenter de répondre objectivement à chaque problématique identifiée - Faire des retours régulier à la CTG pour montrer les évolutions et les premières solutions identifiées

En initiant cette démarche, le PAG pourra identifier les acteurs motivés pour s'investir dans une réflexion commune, les besoins des acteurs du secteur, les grandes thématiques à aborder. De plus, cela permettra de relancer la CTG sur la mise en place d'une Commission départementale des Espaces, Sites et Itinéraires.

Par ailleurs, des grandes thématiques ont été identifiées grâce au travail exploratoire réalisé pour ce mémoire. Celles-ci devront être croisées avec les besoins identifiés des acteurs sollicités. Lors de la seconde réunion, les acteurs pourront réfléchir ensemble aux thématiques prioritaires pour le territoire.

1.2 Les grandes thématiques à aborder

L'enjeu principal aujourd'hui pour le développement des sports de nature est la constitution d'une CDESI. Comme explicité ci-dessus, le PAG ne peut pas assumer le rôle de la collectivité territoriale pour constituer une CDESI. En revanche, le PAG peut décider d'initier une démarche de centralisation des acteurs pour relancer efficacement la région. En effet, en définissant les acteurs concernés et volontaires et en entamant une réflexion commune autour de la structuration de l'offre de sports de nature.

Grâce au travail exploratoire qui accompagne la rédaction de ce mémoire, plusieurs thématiques ont été identifiées. Pour structurer et développer durablement l'offre d'activités de loisirs et sports de nature, certaines questions semblent indispensables à aborder pour assurer une pérennité au secteur. Dans ce chapitre, nous allons détailler les grandes thématiques qui devraient être abordées par les acteurs du secteur.

1.2.1 Concevoir ensemble un PDIPR – PDESI avec tous les acteurs volontaires

Afin de développer durablement l'offre de sports de nature, l'inscription des espaces, sites et itinéraires au sein d'un Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) semble primordial. Pour rappel, l'inscription d'un chemin au PDESI offre la possibilité de pérenniser son ouverture au public, de développer une pratique maîtrisée des sports de nature, d'être prise en compte dans les projets d'urbanisme, mais surtout de «développer sur ces itinéraires une politique départementale durable en matière d'aménagement, d'équipement, de promotion et d'animation». Le PDIPR est inclus dans un PDESI.

Actuellement, aucun document officiel ne présente le PDIPR des sentiers de la Guyane. Il existe très peu d'information à ce sujet. Or, pour assurer la pérennité de la pratique, il semble important de protéger ces sentiers. La prise en compte des sentiers pour tout nouveau projet d'urbanisme permettrait de protéger ceux-ci. Qu'un sentier soit inscrit sur le Plan Local d'Urbanisme d'une commune renforce son aspect inaliénable. En Guyane, par exemple, le sentier de la Crique Daouda à Maripasoula a rencontré certaines difficultés au cours de l'année. Un projet d'urbanisme de la commune a détruit l'entrée du sentier avec la création d'une piste. Autre exemple à Papaïchton sur le sentier la Source, des locaux utilisent le sentier pour aller construire des abattis, facilitant l'accès à ceux-ci. De même, une station de forage est en train de voir le jour à l'entrée en forêt du sentier. Inscrire un sentier au PDIPR permet de le protéger de tout ce type de désagrément. Cela permet aussi de ne pas dénaturer un site ou de réduire les qualités paysagères et/ou faunistique d'un sentier.

Les acteurs se doivent de réfléchir aux Espaces, Sites et Itinéraires qu'ils souhaiteraient inscrire au PDESI. Cette réflexion autour des ESI à inscrire permettra d'identifier clairement le rôle de chaque acteur. Qui est le propriétaire de chaque ESI, le gestionnaire et l'organisme en charge de son entretien. Un document officiel qui reprendrait l'ensemble des ESI de Guyane offrirait un recensement clair et précis de toutes les potentialités de sports de nature. De surcroît, cela faciliterait la promotion et la mise en valeur de ces activités.

Réfléchir aux ESI à inscrire au sein d'un PDESI permettrait d'identifier les nouveaux projets prioritaires. Un projet de Grande Randonnée (GR®) devrait être initié prochainement sur la commune de Roura, entre la ville de Roura et la montagne de Kaw.

La constitution d'un PDESI sera l'occasion de pointer du doigt les difficultés rencontrées par chacun des acteurs et d'y réfléchir tous ensemble. La mise en place d'un groupe de travail autour de la conception d'un PDESI permettra aux acteurs de partager leurs pratiques en termes de gestion et d'entretien également. La mise en place d'un PDESI sera également l'occasion d'observer les sentiers qui respectent les normes diffusées par la FFRP et ceux qui dénaturent trop fortement les espaces avec leurs panneaux de balisage, d'information ou de signalétique voir de réfléchir à la constitution d'un second groupe de travail sur la conception d'une charte des normes d'entretien et de balisage adaptée au milieu amazonien.

1.2.2 Concevoir une charte de balisage et d'entretien adaptée au milieu amazonien

Après analyse de la «Charte Officielle du Balisage et de la Signalisation» de la FFRP publiée en 2006, il semblerait que les sentiers de randonnée présents sur le territoire ne respectent pas les normes de balisage décrites dans la charte de la FFRP.

En effet, sur de nombreux sentiers on peut voir des balises cloutées ou vissées sur les arbres. Cette manœuvre est proscrite par la FFRP qui recommande un balisage avec des peintures spécifiques lorsque celle-ci est apposée sur des arbres. En Guyane, on peut observer sur de nombreux sentiers, la présence de rubans plastiques bicolores (rouge et blanc) servant de signalétique. On va retrouver ces rubans sur des sentiers de randonnée, comme sur le sentier des Géants à Maripasoula où les rubans se mélangent avec d'autres formes de balisage (peinture sur arbre). Mais on va aussi retrouver ce type de balisage sur des layons de chasse. Cela peut créer des confusions auprès des usagers.

Certaines pratiques de balisage proposées par la FFRP s'appliqueraient difficilement sur le territoire guyanais. Au vu de l'écosystème de la forêt amazonienne en perpétuelle évolution, le balisage au sol semble complexe à envisager pour le territoire. De plus, il y a très peu de roches et rochers dans le milieu amazonien.

Créer un groupe de travail autour des normes de balisage permettra dans un premier temps de répertorier les pratiques de balisage de chaque gestionnaire de sentiers de randonnée. D'identifier les sentiers qui ne répondent pas aux normes définies par la FFRP et ceux qui respectent les normes de balisage. Les acteurs devront aussi échanger sur les techniques qui sont les plus adaptées pour apposer une signalétique sur un sentier sans dénaturer l'aspect naturel de celui-ci. Cela permettra de définir les types de balisage les plus cohérents pour le milieu amazonien.

Concernant les normes d'entretien, la FFRP préconise au minima une fois par an. Afin de définir la fréquence ou les fréquences qui s'adaptent le mieux au milieu amazonien, il sera intéressant que chaque gestionnaire d'itinéraires définisse la fréquence d'entretien de son ou ses sentiers. Par la suite, une comparaison de l'ensemble des fréquences d'entretien devrait permettre de définir la norme à appliquer sur le territoire. Une fois par an semble vraiment insuffisant pour des sentiers en milieu amazonien.

Il en sera de même pour l'entretien des balises et la signalétique de chaque sentier. La FFRP recommande une fois par an, mais là aussi avec les possibilités de chablis et la pousse de la faune cela semble insuffisant. Il est nécessaire que les acteurs en charge de l'entretien des sentiers réfléchissent à la pratique optimum pour le territoire. De plus, sur certains sentiers comme à Saül, il existe de nombreuses plantes endémiques qu'il faut protéger. Comment s'assurer de la protection d'espèces sensibles si l'organisme en charge de l'entretien n'en a pas conscience ou ne fait pas attention ? C'est l'une des problématiques qui devra également être abordée dans les groupes de travail sur la conception d'une charte de balisage et d'entretien en milieu amazonien.

La question de l'entretien des chablis est aussi à prendre en compte. En effet, la tombe d'arbre est très fréquente en forêt. Très souvent, cela peut bloquer un sentier de randonnée, pouvant rendre difficile l'orientation des usagers pour continuer un sentier. Le risque de se perdre en forêt peut alors être présent. Les acteurs devront réfléchir à comment les usagers et/ou les gestionnaires d'itinéraires pourront signaler des chablis et optimiser leur élagage. L'option de signaler via une application mobile pourrait être à creuser. En effet, même en mode hors-ligne, un smartphone peut se géolocaliser et marquer le point d'encombrement. Une fois de retour sous une couverture réseau, le point de signalement pourrait être envoyée au gestionnaire du site.

La charte des normes de balisage et d'entretien devra également définir les messages d'informations et de précautions à adresser aux usagers des itinéraires pour adopter un comportement responsable et respectueux de l'environnement.

Figure 21 : Exemples de pictogrammes utilisés par des réserves naturelles²²³



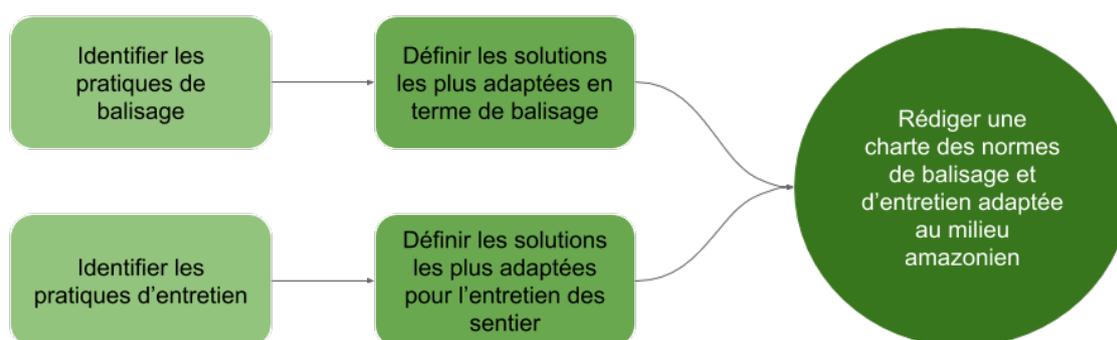
Les acteurs devront concevoir une charte de pictogrammes à utiliser pour informer les usagers des comportements à adopter. Un tronc commun pourra être conçu et chaque acteur pourra par la suite définir des normes spécifiques, en particulier pour les acteurs ayant la responsabilité d'aires protégées. Par exemple, les chiens sont-ils admis sur tous les sentiers ? Ou encore est-il possible de

²²³ Source : Fédération française de la Randonnée Pédestre (FFRP). Charte officielle du balisage et de la signalétique, 2006.

passer la nuit dans certaines zones ? Est-il possible de faire un feu si l'on est en bivouac ? La chasse et/ou la pêche sont-elles autorisées ? Autant de questions auxquelles les acteurs devront répondre pour optimiser l'information aux usagers et favoriser des comportements respectueux.

La constitution d'une charte adaptée aux spécificités du territoire sera l'occasion de définir une charte graphique commune pour l'ensemble des itinéraires : choix des couleurs du balisage et de la forme de celle-ci. Cela pourra s'appliquer à tous les sentiers qui ne sont pas normés par la FFRP (GR® ou encore PR®).

Figure 22 : Objectifs du groupe de travail sur les normes de balisage et d'entretien²²⁴



Source : P. Lariche

1.2.3 Données touristiques

Une autre des grandes thématiques à aborder par l'ensemble des acteurs concerne l'information touristique. En effet, dans l'état des lieux des outils de promotion de la partie précédente de ce travail, nous avons pu constater une hétérogénéité des informations touristiques. Cela démontre bien qu'aucune base de données touristiques n'existe pour le territoire guyanais. Les informations sont donc plus ou moins qualitative et peuvent plus facilement devenir obsolète.

Concevoir une base de données touristiques semble primordiale pour délivrer une information homogène, claire et précise. Etant donné qu'aucune source de données n'existe à ce jour, autant concevoir une stratégie de récolte et de stockage pour l'ensemble des données touristiques et de ne pas se cantonner aux données liées aux sports de nature.

Pour ce groupe de travail, il serait intéressant de solliciter un plus large panel d'acteurs en incluant les hébergeurs, les prestataires touristiques, les transporteurs, etc. Pour être sûr que les données touristiques soient structurées de la même manière, il serait pertinent d'envoyer un formulaire spécifique à chaque type d'acteurs avec des champs précis à définir. Cette base de données commune comprendrait les éléments suivants :

- les espaces de pratiques de sports de nature ;
- les sites touristiques ;
- les itinéraires ;
- les hébergeurs ;
- les prestataires touristiques et les locatifs ;
- les transporteurs (piroguier, bus, taxi)
- les associations sportives du territoire.

²²⁴ Source : P. Lariche, 2018

Le groupe de travail pourrait définir les champs nécessaires pour une bonne information. La récolte de données devrait être réalisée par la CTG. Définir la structure de chaque table d'une base de données d'information touristique faciliterait le travail de la CTG pour la récolte des informations et la mise à jours de celles-ci.

Concernant la diffusion des données touristiques, une stratégie doit être mise en place. Premièrement, la CTG pourrait diffuser la base de données en divers formats (excel, csv, GeoJSON voire de concevoir une API Rest) sur le site du Comité du Tourisme de Guyane : ***guyane-amazonie.fr***. La base de données pourrait être téléchargeable dans la rubrique «espace pro» ou dans une nouvelle rubrique «développeur» pourrait être conçue. Mettre à disposition plusieurs formats de jeux de données offrent des possibilités de réutilisation pour tous. Chaque individu voulant réutiliser ses données pour un site internet, une application web ou mobile ou encore un blog pourra choisir le format avec lequel il est le plus à l'aise. Cela permet d'offrir à tous ceux qui le souhaitent d'utiliser ces données touristiques en fonction de ses compétences numériques. L'idéal étant d'utiliser une API Rest pour avoir des mises à jours en temps réels réalisées automatiquement.

De plus, pour s'inscrire dans une logique d'open data, cette base de données pourrait être diffusée sur la plateforme d'open data liée au tourisme : ***DATAtourisme***, mais également sur la plateforme d'open data national : ***Data.gouv***.

Sur le territoire de la Guyane, deux plateformes de données SIG existent : ***Geoguyane*** et ***Guyane SIG***. Il serait intéressant d'intégrer sur ces deux plateformes toutes les données cartographiques en lien avec le tourisme et sports de nature. Il serait pertinent de diffuser les tracés des sentiers, les coordonnées GPS des divers sites touristiques et les zones de pratiques des sports de nature. Ces diverses formes géographiques (ligne, point, polygone) permettant de représenter les ESI de Guyane pourrait être en libre accès au format Shape (.shp). Ce format est lisible sur des outils cartographiques tels que QGIS ou ArcGIS.

Par exemple tous les tracés des itinéraires (pédestre, VTT, équestre, trail, nautique) pourraient être enregistrés en .shp et diffuser sur ces deux plateformes de SIG voire sur Data.gouv et DATAtourisme. Il y aurait donc l'ensemble des données géographiques au format .shp. A cela s'ajouterait une note précisant les données attributaires pour légènder les tracés.

Tableau 3 : Structure de la table attributaire du PDIPR

<i>Nom du Champ</i>	<i>Description</i>
ID	Numéro identifiant (donnée gestionnaire)
NOM	Numéro du tronçon (donnée gestionnaire)
USAGES	Activités sur ce tronçon (Balisage pédestre, équestre, VTT, trail)
RÉSEAUX	Réseaux auxquels appartient le tronçon (PDIPR, PR, GR ou GRP, VTT, équestre)

STRUCTURE	Structure ayant fourni les informations
DATE DE MO	Date de modification du tronçon
COMMUNES	Communes traversées
SECTEURS	Communautés de communes traversées
ZONAGE REG	Zones réglementaires traversées
LONGUEUR	Longueur de la randonnée (en mètres)
DÉNIVELÉ PLUS	Dénivelée positif de la randonnée
DÉNIVELÉ MOINS	Dénivelée négatif de la randonnée
ALTITUDE MIN	Altitude minimum au cours de la randonnée
ALTITUDE MAX	Altitude maximum au cours de la randonnée
IMG	Images du sentier disponibles
POI	Points d'intérêts touristiques répertoriés sur le sentier (faunistique, culturel, historique, archéologique, etc.)

De plus ces données géographiques pourraient être diffusées au format GEOjson, KML ou GPX pour être introduite directement dans un GPS. Ces formats la s'adresseraient directement aux usagers. Ces jeux de données pourraient être disponibles sur le site du CTG avec les autres jeux de donnée touristiques.

En structurant des bases d'informations touristiques, les données pourraient être mises à jour plus facilement et elles reposeraient toute sur la même structuration ce qui assurerait une qualité des données fournies aux usagers et développeurs potentiels. Ces jeux de données ouvrent des possibilités de conception d'outils innovants pour le territoire. De plus, l'ensemble des acteurs touristiques ou du domaine sportif du territoire serait assuré d'avoir une information mise à jours et assez précise pour répondre aux besoins d'informations des usagers.

La constitution de base de données touristiques sera l'occasion de réfléchir aux besoins des usagers en termes d'information pour réaliser une activité ou un sport de pleine nature sur le territoire. L'enquête quantitative sur les comportements et les pratiques touristiques des locaux réalisée pour la seconde partie de ce travail ne permet pas d'avoir une vision assez précise sur les besoins d'informations des usagers. Cependant, il semblerait que certaines informations sont particulièrement recherchées :

- comment se rendre sur le lieu de pratique ou au départ d'un sentier ;
- le prix de l'activité ;
- le tracé GPS pour un sentier de randonnée.

Conclusion chapitre 1

La Collectivité Territoriale de Guyane mettant du temps à solliciter les acteurs pour concevoir une Commission départementale des Espaces, Sites et itinéraires, le Parc amazonien de Guyane souhaiterait tout de même initier une démarche collective auprès des différents acteurs pour concevoir une plateforme numérique de centralisation de l'offre unique autour des sports de nature.

Après analyse du contexte des sports de nature en Guyane, pour assurer un développement durable à ce secteur une structuration de l'offre et des pratiques semblent primordiales. C'est pourquoi, nous conseillons au PAG d'initier une démarche avec l'ensemble des acteurs concernés pour faire réagir la CTG.

Les acteurs à solliciter ont été identifiés. Le PAG pourrait réaliser une première présentation de cette initiative à l'ensemble des acteurs. Suite à cette présentation, les acteurs volontaires et motivés pour participer à cette démarche seraient alors identifiés. Une seconde réunion permettrait de réaliser une note d'intention à envoyer à la CTG. Plus cette note compterait de signatures d'acteurs (institutionnels, professionnel sportif, professionnel touristique, associations sportives ou locales, etc.) plus la demande faite à la collectivité territoriale aurait de la force.

Pour aller plus loin, le PAG pourra même commencer à constituer des groupes de travail autour des grandes thématiques qui auront été identifiées pour structurer durablement l'offre de sports de nature. À partir du travail exploratoire réalisé pour ce mémoire, plusieurs thématiques ont été identifiées.

Dans un premier temps, il faudrait que les acteurs se concertent sur l'inscription des ESI au sein d'un futur Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires. Cela permettrait d'identifier clairement les espaces à protéger en les rendant inaliénables par rapport à tout projet d'urbanisme des communes. De plus, c'est le point de départ pour la mise en place de toute politique de développement et de structuration des activités et loisirs sportifs de nature.

Un second groupe de réflexion pourra être construit pour réfléchir autour de normes de balisage et d'entretien adaptées au milieu amazonien. En effet, la «Charte Officiale de balisage et de signalétique» de la FFRP détaillant les normes légales, semblent difficiles à respecter pour le territoire de la Guyane. Concevoir une charte spécifique à la Guyane permettrait de réfléchir aux types de balisage les plus adaptés pour le milieu amazonien avec une charte graphique commune à l'ensemble du territoire. Mais aussi, la fréquence et les règles à mettre en œuvre pour l'entretien de ceux-ci (protection des espèces endémiques).

Un troisième groupe pourrait se constituer autour des données touristiques. En effet, lors de l'état des lieux des outils de promotion des activités de pleine nature, on peut constater des informations très hétérogènes, parfois obsolètes. Concevoir des jeux de données à disposition des acteurs du secteur et aux usagers offrirait de nombreuses possibilités avec une hausse de la qualité de l'information délivrée. Ces jeux de données pourraient être diffusés des plateformes nationales d'open data (DATAtourisme et Data.gouv). Par ailleurs, ces données pourraient être diffusées sur les sites de système d'information géographique du territoire (Geoguyane et Guyane SIG).

Un dernier groupe pourrait se former autour des questions de promotion et de mise en valeur de l'offre de sports de nature. En particulier, pour concevoir une plateforme numérique unique référençant toute l'offre de sports de nature. Le second chapitre de cette partie va servir de recommandation autour de l'outil le plus adapté aux spécificités et au besoin du territoire.

Chapitre 2 : Dispositif numérique adapté pour centraliser et promouvoir l'offre de sports et loisirs de nature

La méconnaissance pour le territoire de la Guyane française est importante. Souvent, le territoire est encore rattaché à cette image d'«enfer vert» et les potentialités touristiques du territoire sont mises de côté. C'est pourquoi le Comité du Tourisme de Guyane (le CTG) réalise des actions de promotion en dehors du territoire guyanais. Attirer les Tours Opérateurs pour la constitution de packages incluant la Guyane fait partie de leur stratégie de promotion. De plus, des événements en métropole sont organisés comme en juin 2018, une journée «Destination Guyane» avait eu lieu dans le 18^{ème} arrondissement de Paris à la boutique Délices de Guyane. La promotion de la Guyane a été mis en avant par ses spécificités culinaires et des personnalités guyanaises ont pu présenter des projets et l'actualité de la Guyane.

Les acteurs touristiques ressentent également ce besoin de valorisation du territoire. C'est pourquoi à la suite des 5 semaines de mouvement social et de blocage au printemps 2017 en Guyane, les acteurs touristiques avaient fait la demande d'une meilleure promotion pour la destination Guyane. Le ministère d'outre-mer a alloué 500 000 € à Atout France, Agence de développement touristique de la France, pour que celle-ci réalise des actions de promotion variées pour renforcer l'image de la destination. Cette campagne est consacrée au digital, aucun affichage de prévu. Atout France privilégie des sites internet à forte audience, tels que Tripadvisor ou encore les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, etc.). De plus, des influenceurs ont été conviés sur le territoire. De nombreux journalistes, blogueurs et voyageurs se sont rendus en Guyane au cours des derniers mois.

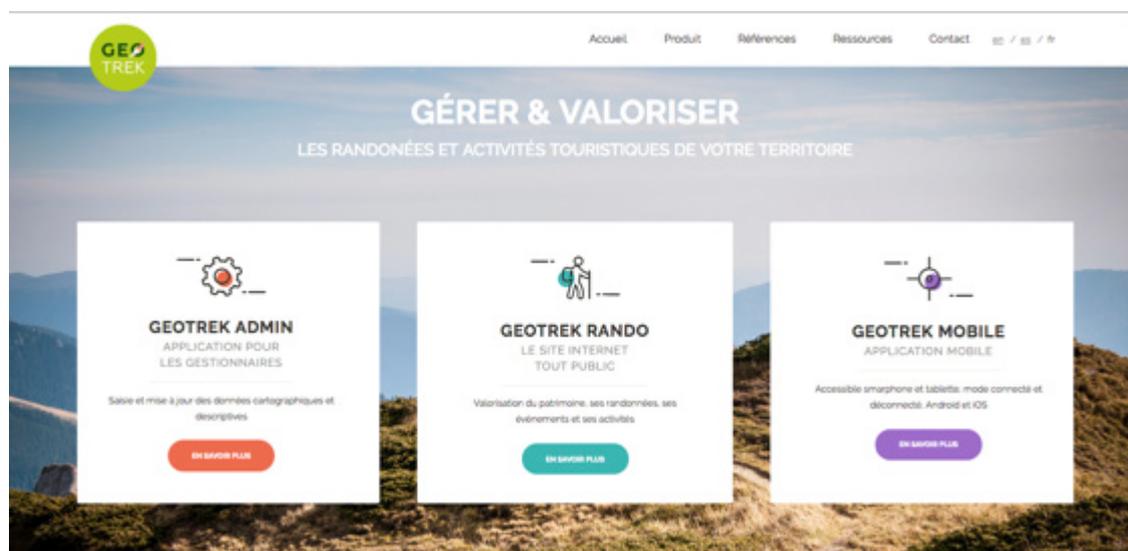
Cette campagne 2.0 d'Atout France a pour objectif de multiplier les contenus pour la Guyane avec de nombreux articles, des vidéos ou encore des «posts» concernant le territoire. A partir de septembre 2018, la campagne de promotion sera renforcée avec des portraits vidéos de personnalités guyanaises et le premier guide dédié du Routard® sortira en janvier 2019. En effet, actuellement, uniquement le Petit Futé® proposait un guide pour la destination Guyane.

Pour renforcer la dynamique de promotion et de valorisation de la destination Guyane, concevoir une plateforme numérique centralisant l'offre de loisirs et de sports de nature permettrait d'affirmer l'attractivité du territoire. Ainsi, la Guyane française pourrait se positionner comme destination d'aventure et de découverte avec une offre touristique et de loisirs sportifs de nature.

Suite à la mise en œuvre de groupe de travail entre l'ensemble des acteurs concernés et volontaires, la question de concevoir une plateforme numérique commune pourra être abordée. Afin de sélectionner l'outil de plus pertinent à mettre en place, celui-ci devra répondre aux besoins des usagers en termes d'informations touristiques et correspondre aux compétences disponibles sur le territoire pour alimenter et mettre à jour cet outil de promotion.

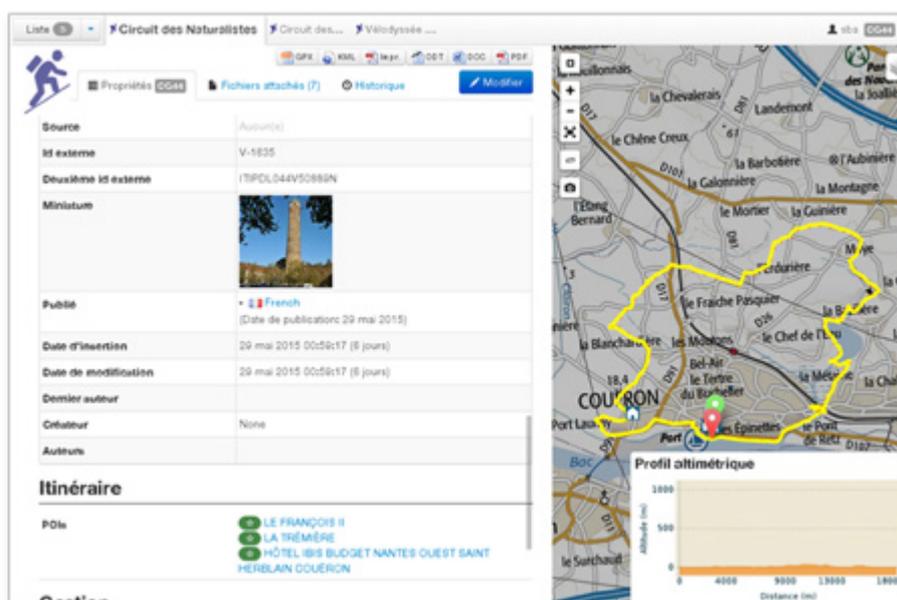
Dans ce chapitre, nous allons, dans un premier temps, définir les fonctionnalités que la plateforme devra contenir puis de présenter les dispositifs numériques existants pour concevoir une plateforme dédiée aux sports de nature. Par la suite, nous ferons une comparaison des dispositifs dédiés mis en place pour les sports de nature en Guyane : **Guyane découverte** de l'ONF, **Rando Amazonie** du Parc amazonien de Guyane et le site du Comité du Tourisme de Guyane : **guyane-amazonie.fr**. Cela permettra de faire une analyse de l'outil le plus adapté aux besoins du territoire pour diffuser l'offre de sports de nature.

Figure 24 : présentation des 3 modules de Geotrek²²⁶



Geotrek Admin correspond à la partie administrateur de l'outil. Cette application propose des outils SIG permettant de référencer les tronçons et les réseaux topologiques. Geotrek Admin offre de nombreuses possibilités grâce à la segmentation dynamique. En effet, pour chaque sentier il est possible d'identifier des points de signalétique, des points d'intérêts ou encore les travaux en cours sur un tronçon par exemple. De plus, il est possible d'intégrer d'autres contenus touristiques tels que les activités de pleine nature, les événements ou encore l'offre d'hébergement disponible aux alentours de chaque sentier. Geotrek Admin prévoit également la possibilité d'intégrer les renseignements issus des S.I.T (Système d'Information Touristiques) et d'effectuer des imports/exports des données touristiques.

Figure 25 : interface geotrek Admin²²⁷

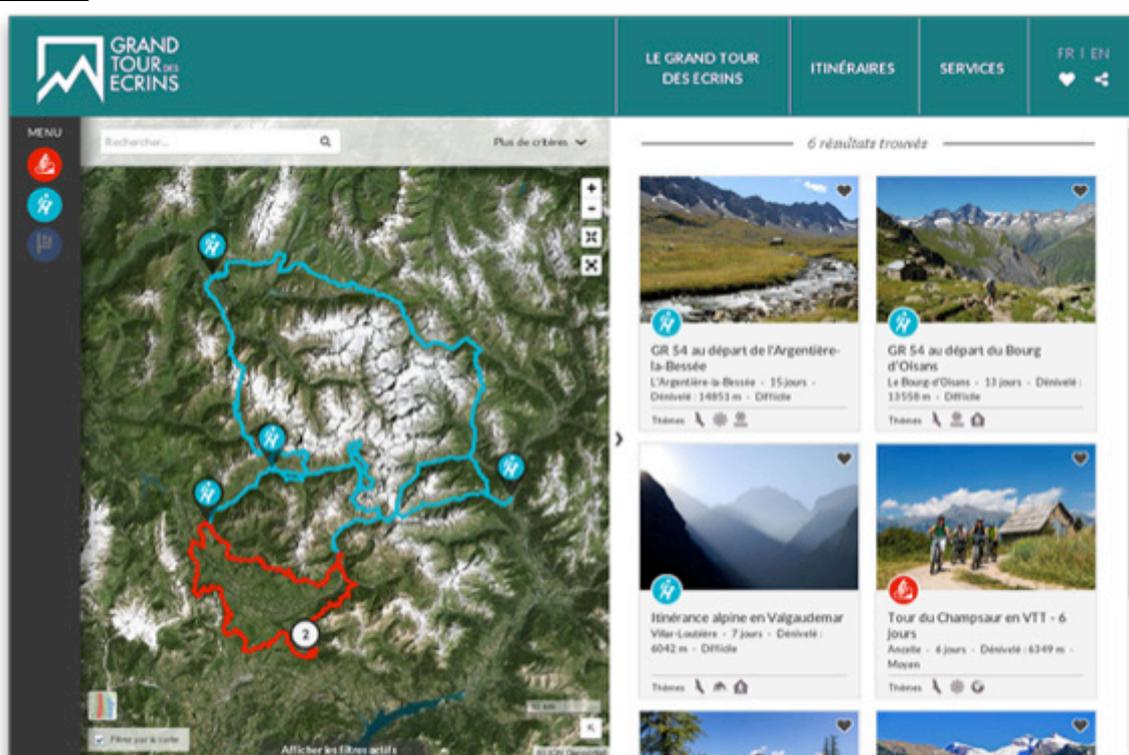


²²⁶ Source : geotrek.fr, 2018

²²⁷ Source : geotrek.fr, 2018

Geotrek Rando est destiné au grand public pouvant être identifié en tant que topoguide numérique. Les informations saisies dans Geotrek Admin sont publiées sur Geotrek Rando. La plateforme permet la promotion du territoire en mettant en valeur son offre touristique. On va pouvoir retrouver sur Geotrek Rando toutes les informations pour choisir son futur itinéraire et le préparer. Les usagers peuvent effectuer une recherche pour trouver une activité de pleine nature. Il est possible de filtrer les résultats en fonction du territoire, de la durée, de la difficulté ou encore du type d'activités ou de points d'intérêts présents sur le parcours. Il est possible de télécharger les données du sentier au format KML ou GPX (pour utiliser sur un GPS) ou au format Word ou PDF (pour utiliser en version papier). Chaque fiche dispose de photos, d'une partie descriptive, d'une carte du tracé du sentier ainsi que des informations d'accès.

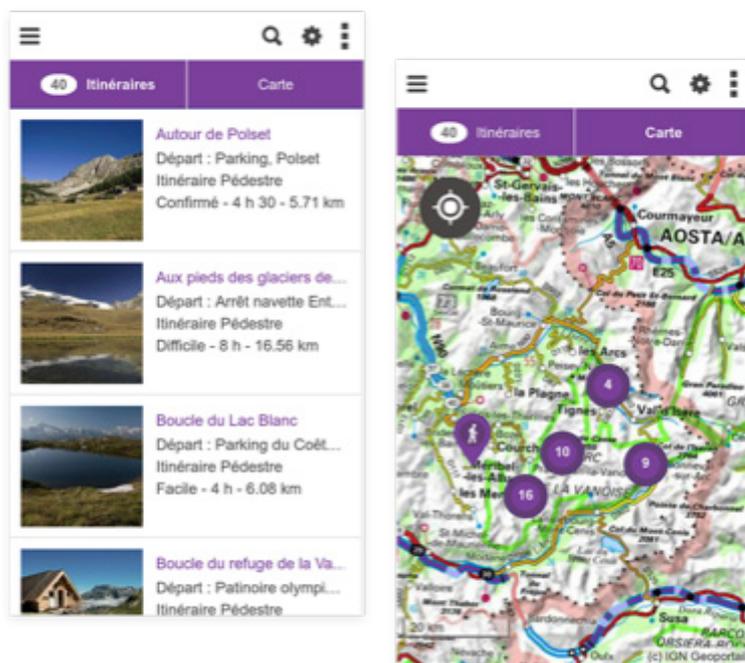
Figure 26 : interface Geotrek Rando²²⁸



Geotrek Mobile est la version mobile du dispositif Geotrek. L'ensemble des informations publiées sur la plateforme web Geotrek Rando sont également disponibles sur l'application mobile : Geotrek mobile. L'ensemble des informations est disponible avec ou sans connexion internet. Il est possible de filtrer par type d'activités, par durée ou encore par difficulté. De plus, l'application mobile offre la possibilité d'activer des alertes en lien avec la position GPS, des mises à jour automatiques ou encore la visualisation de la carte dynamique avec les points d'intérêts présents sur le sentier. L'application est disponible sous Android et IOS.

²²⁸ Source : geotrek.fr, 2018

Figure 27 : interface Geotrek Mobile²²⁹



Depuis bientôt 3 ans, le Parc amazonien de Guyane a choisi de valoriser et de diffuser son offre écotouristique de sports de pleine nature avec le dispositif Geotrek.

Hikster

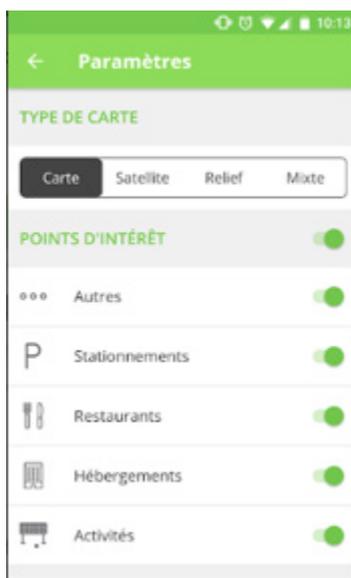
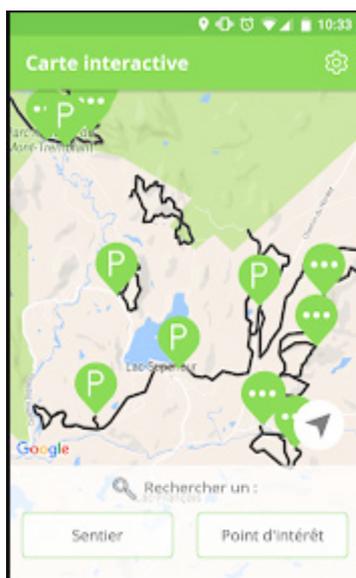
Hikster est une application de sports de nature conçu au Canada ayant pour objectif de répertorier l'ensemble des sentiers du Québec. Le but étant de promouvoir le tourisme de plein air et de pouvoir aider les usagers à trouver simplement le lieu de pratique de leurs activités. Hikster est un dispositif disposant d'une application web ainsi qu'une application mobile (Android et iOS). Le souhait de la conceptrice est de créer une réelle communauté d'amateurs de sports de plein air.

Cette application permet de visualiser l'ensemble des sentiers sur une carte interactive avec la possibilité de filtrer les résultats de recherche en fonction de ses besoins et/ou ses envies. Il est possible de filtrer en fonction de la distance ou du niveau de recherche, des points d'intérêt à proximité et la possibilité de se localiser sur la carte afin de se repérer facilement afin de voir les activités aux alentours. L'application souhaite proposer des activités en fonction de la météo prévue.

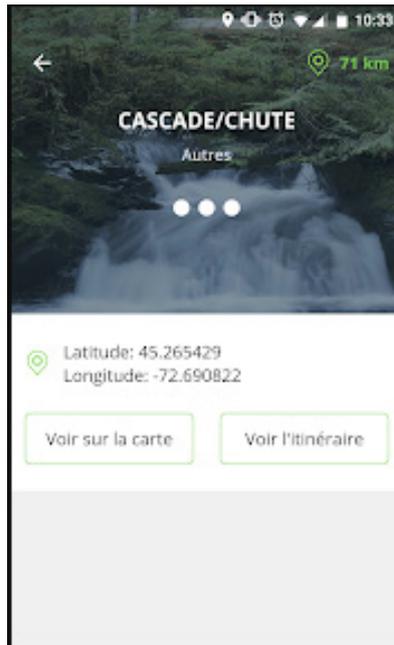
L'offre proposée sur cette application est conséquente répondant à tous les niveaux qu'il s'agisse d'une courte marche ou d'une véritable itinérance. Tous les usagers peuvent donc trouver l'offre qu'il souhaite. Actuellement, plus de 850 lieux de randonnée sont répertoriés sur cette application.

²²⁹ Source : geotrek.fr, 2018

Figure 28 : interface web et mobile de Hikster²³⁰



²³⁰ Source : Hikster.com, 2018



Les plateformes web et mobile sont très travaillées. En effet, leurs ergonomies sont simples et épurées facilitant la recherche des utilisateurs. La visualisation sur carte est réalisée sous Google. Un dispositif open source tel que Open Street Map aurait été plus recommandable.



Concernant les données touristiques présentes sur le dispositif (sentiers, hébergements, points d'intérêt ou encore les points de restauration, celles-ci proviennent de Rando Québec. Rando Québec est l'organisme officiel en charge de la promotion de la randonnée au Québec. Cet organisme existe depuis plus de 30 ans s'appuyant sur son réseau de membres et de bénévoles pour assurer sa mission de développement et de promotion de la randonnée pédestre sur le territoire. De plus, c'est Rando Québec qui assure la gestion des sentiers de randonnée.

Figure 29 : logo Rando Québec²³¹

Mhikes

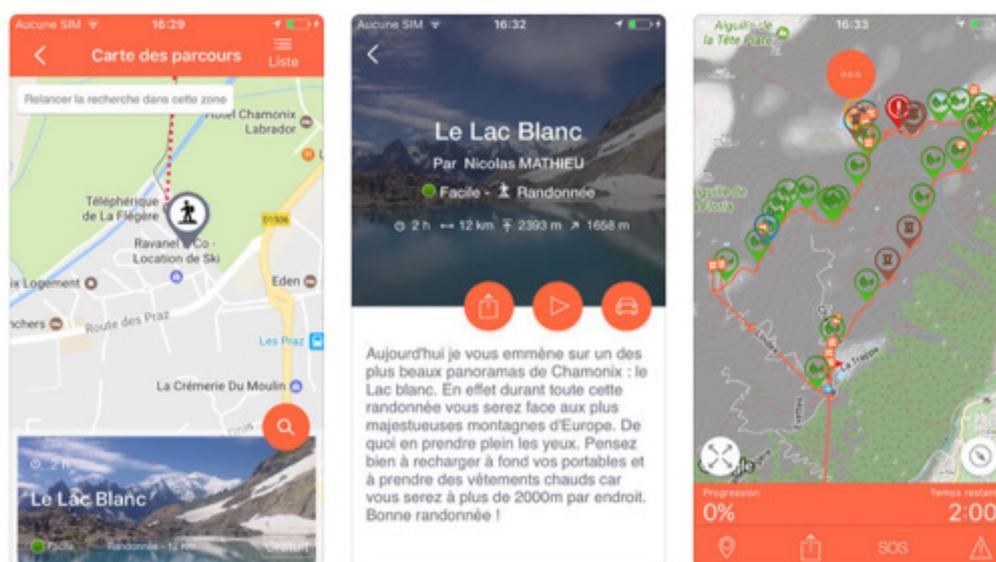
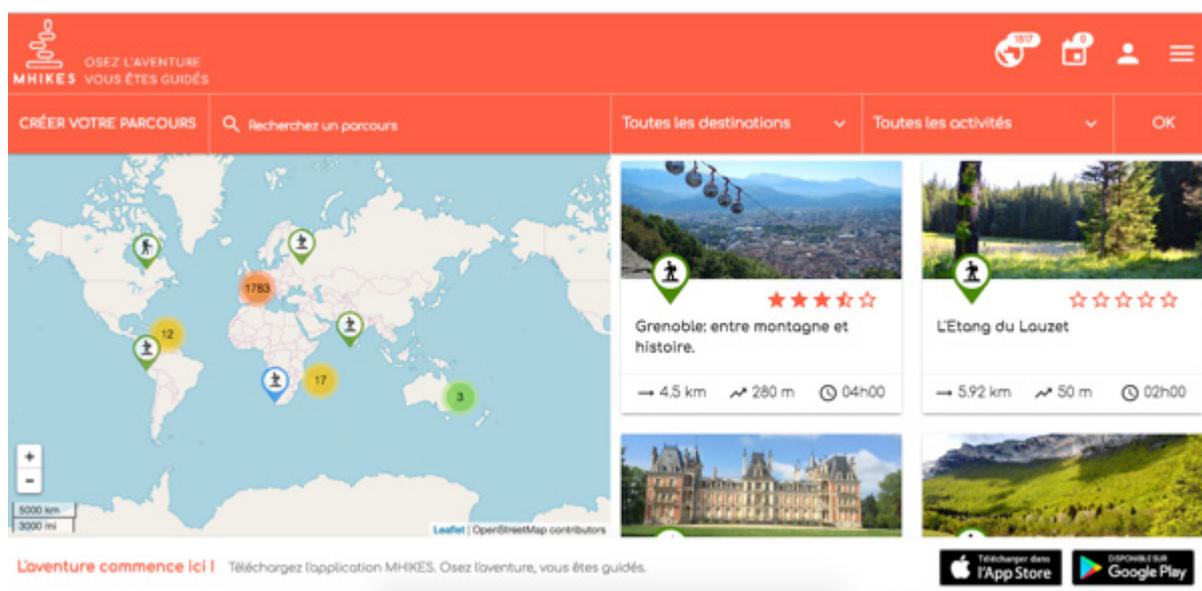
A l'instar de Hikster au Québec, Mhikes est une plateforme recensant l'offre d'activités outdoor en France, que ce soit dans le milieu urbain ou dans le milieu rural et montagnard. Sur le site web, on retrouve le catalogue des activités. Il est possible de filtrer par type d'activité et le niveau de difficulté. Tous les parcours possèdent une fiche descriptive avec le nombre de kilomètre, le temps estimé moyen, le niveau de difficulté ainsi que les points d'intérêt présent sur le parcours. Mhikes répertorie des points d'intérêt sr la faune, la flore et l'histoire.

²³¹ Source : rando-quebec.com, 2018

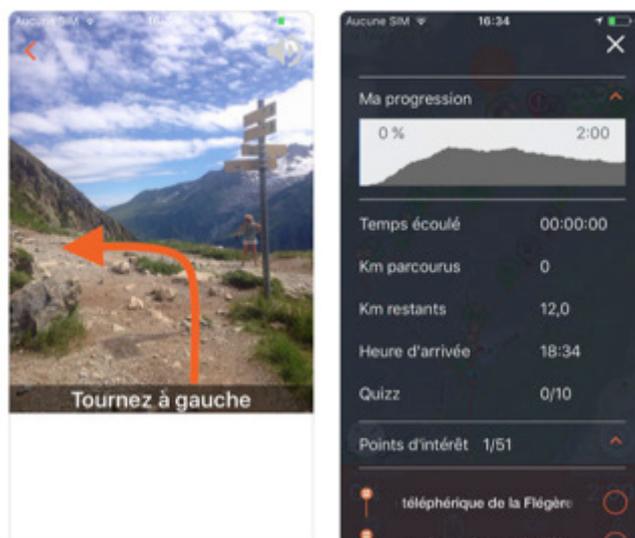
Avec l'application mobile, disponible sous Android et iOS, il est possible de télécharger les fiches parcours et ainsi de pouvoir naviguer sans couverture réseau sur le sentier, juste avec le GPS. De plus, pour se rendre sur le lieu de pratique, vous disposez d'un itinéraire de chez vous au parking le plus proche du parcours choisi. L'application propose même un système de photos fléchées pour vous assurer la bonne direction sur le parcours.

Mhikes définit son dispositif numérique en tant que concept de «randonnée augmentée» alliant marche, découverte et jeu. Ce dispositif comprend des parcours créés par des passionnés ou des accompagnateurs. De plus, leur business model repose sur des partenariats avec les acteurs institutionnels du tourisme comme des offices de tourisme, des communautés de communes, etc.

Figure 30 : interfaces web et mobile de Mhikes²³²



²³² Source : Mhikes.fr, 2018



La plateforme web Mhikes est très esthétique et simple d'utilisation. Il en est de même pour le dispositif mobile. La manière de présenter les informations permet de naviguer facilement. La mise en place de fonctionnalités hors ligne offre de nombreuses possibilités, les images indiquant la bonne direction est une idée pertinente.

Concernant l'offre disponible, la région de la Guyane pourrait demander un partenariat avec Mhikes pour rendre visible les activités possibles sur le territoire. Les parcours publiés sur Rando Amazonie sont basés sur le même principe : fiche descriptive du parcours ; tracé du sentier, référencement des points d'intérêt du parcours. Cela renforcerait la visibilité de l'offre de sports de nature en Guyane. Mhikes a été téléchargé plus de 10 000 fois pour sa version Android. Les autres DOM-TOM ont déjà inclus une partie de leurs offres de randonnée pédestre et autres sports de nature. La Guyane pourrait en faire de même.

SportRIZER

Lancé en Bretagne, le concept de SportRIZER est de référencer l'ensemble des prestations de sports et loisirs de nature, avec des promotions de dernières minutes et un maximum d'information sur chaque activité. SportRIZER est un type de Marketplace.

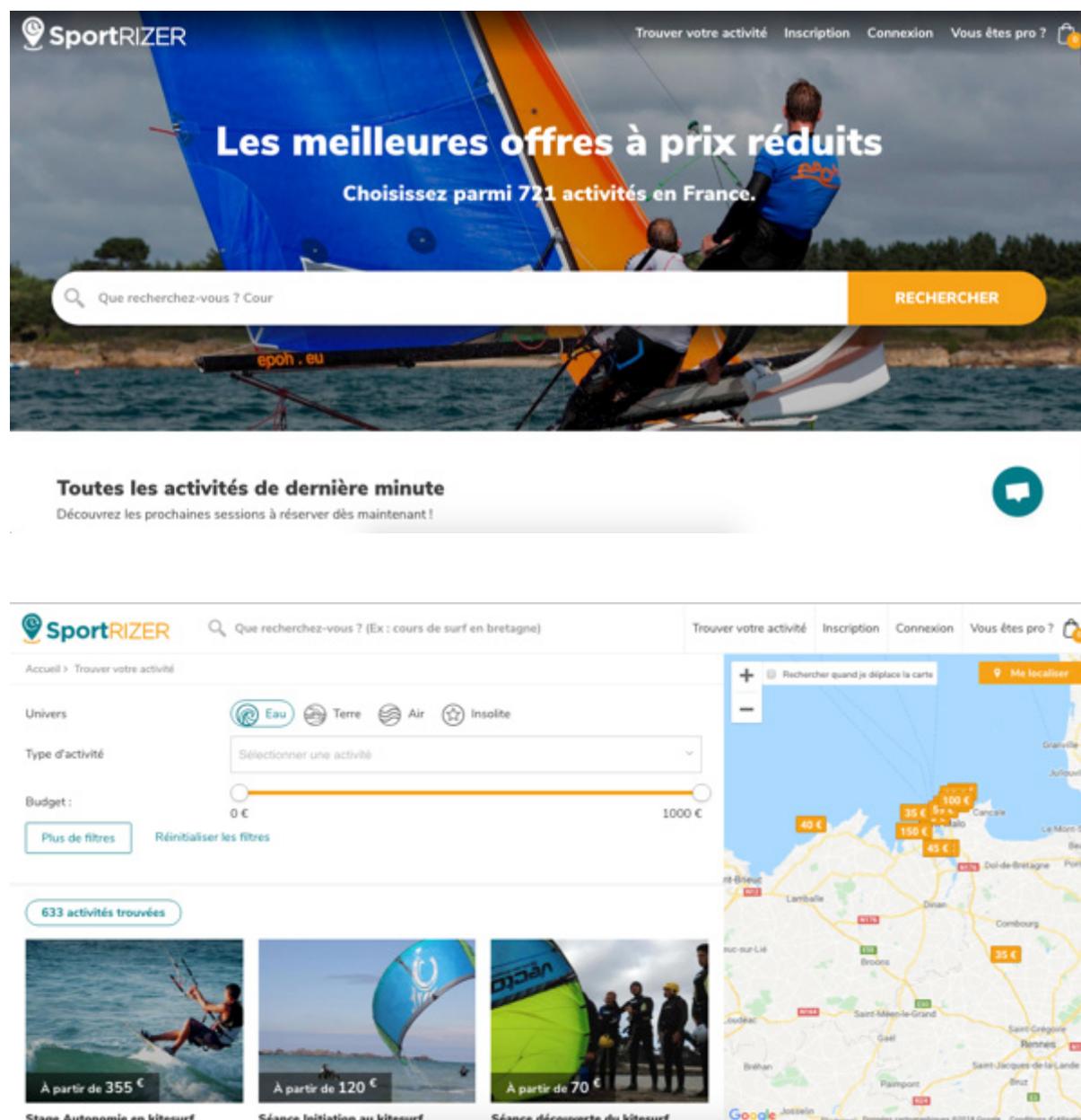
SportRIZER s'adresse à la clientèle BtoB en mettant en avant leurs partenaires pour qu'ils puissent optimiser leur chiffre d'affaire et leur visibilité. Les partenaires peuvent choisir d'effectuer des réductions de prix pour attirer plus de clientèle. SportRIZER prend 10% de commission sur chaque vente. Hormis cela, sportRIZER est une vitrine gratuite pour l'ensemble des prestataires touristiques ou associations sportives.

SportRIZER s'adresse surtout en BtoC en simplifiant leurs recherches grâce à une centralisation de l'offre existante sur une plateforme commune. De plus, il est possible de réserver et de payer directement sur la plateforme, avec parfois des places à prix réduits.

Actuellement, aucune autre entreprise française ne propose ce type d'optimisation des ventes grâce au Yield management. Proposer des places disponibles et à prix réduits concernant les activités de pleine nature est quasi unique sur le marché français. En effet, il est rare de pouvoir réserver et/ou payer en ligne. Quasi systématiquement, les prestations touristiques payantes sont proposées sur les sites institutionnels du territoire avec seulement les coordonnées pour contacter ce prestataire,

soit par email, soit par téléphone pour pouvoir réserver. Avec SportRIZER, il est maintenant possible de réserver directement en ligne. Cela simplifie la démarche pour les utilisateurs mais également pour les prestataires et associations sportives.

Figure 31 : interface web de la plateforme SportRIZER²³³



SportRIZER a été sélectionné pour collaborer sur la mise en place du projet DATAtourisme, projet d'open Data d'informations touristiques mené par le Ministère de l'Economie et des Finances, la Direction Générale des Entreprises et Tourisme & Territoires. SportRIZER va pouvoir utiliser l'ensemble des données DATAtourisme de manière automatisée et gratuite pour développer sa plateforme.

²³³ Source : Sportrizer.fr, 2018

Le Comité du Tourisme de Guyane pourrait réfléchir à un partenariat éventuel avec certaines de ces start-up. Concernant Geotrek ©, le dispositif est déjà déployé au sein du Parc amazonien de Guyane et le CTG pensait utiliser ce dispositif également. Il serait intéressant pour le territoire d'intégrer ses données touristiques. Sur Mhikes, il serait judicieux d'intégrer l'ensemble de l'offre de sports de pleine nature (sentier de randonnée pédestre, VTT et nautique) pour avoir une plus grande visibilité depuis la métropole. Alors que sur SportRIZER, il faudrait créer un partenariat avec eux pour que l'ensemble des prestataires touristiques du territoire puissent valoriser leur offre à l'échelle nationale.

A ces recommandations, deux contraintes ou étapes intermédiaires apparaissent. Pour l'offre de sports de nature, il faudrait tout d'abord réfléchir et concevoir une base de données des Espaces, Sites et Itinéraires qui répertorierait l'ensemble des ESI inscrits au Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires. Cela faciliterait la diffusion d'informations complètes, mises à jour et ayant toutes la même structuration. En somme, des données fiables et viables.

Pour intégrer l'offre des prestataires touristiques en termes d'activités et sports de nature sur une plateforme de réservation comme SportRIZER, il faudrait d'abord s'assurer que les prestataires sont à même de suivre une plateforme de réservation et le bon réceptionnement des paiements bancaires en ligne.

Les plateformes existantes restent un biais de valorisation et de promotion supplémentaire pour la Guyane en tant que destination de sports de nature. Cependant, certaines étapes seront nécessaires pour diffuser l'offre à des partenaires potentiels nationaux voire internationaux.

Il semble nécessaire que la Guyane se dote tout d'abord d'un outil régional référençant l'ensemble de l'offre du territoire et étant adapté aux spécificités locales (la réservation en ligne n'est pas forcément praticable par tous les opérateurs touristiques ou encore des comportements spécifiques à adopter en milieu amazonien : présence d'un chablis, pas de couverture réseaux mais utilisation du GPS, etc.).

2.2 Comparaison des dispositifs existants en Guyane

A ce jour, 3 dispositifs numériques sont, pour rappel, existants autour des sports de nature en Guyane :

- le site officiel du CTG : ***guyane-amazonie.fr*** et l'application mobile : ***Guyane Tourisme*** ;
- l'application web et mobile du PAG : ***randoamazonie.guyane-parcnational.fr / Rando Amazonie*** ;
- l'application mobile de l'ONF : ***Guyane Découvertes***.

L'actuelle application mobile du CTG est un catalogue de l'offre présente sur le site web, une offre qui est incomplète et le contenu parfois léger. De plus, elle ne permet aucune navigation sur les sentiers contrairement aux deux autres. Or, cette plus value à une application mobile semble nécessaire aujourd'hui pour qu'il y ait un véritable intérêt à télécharger une application pour les utilisateurs.

L'application mobile de l'ONF «*Guyane Découvertes*» a été conçue par Atelier Nature, un spécialiste des solutions de gamification d'application de découverte. Cette entreprise propose principalement ses services aux offices de tourisme, aux collectivités et organismes publics, des musées, des hébergeurs et des établissements de loisirs. Ses références comprennent donc l'ONF, Orange, le club Med, ou encore pour la marque territoriale Savoie – Mont blanc.

Pour le Parc amazonien de Guyane, Rando Amazonie est une solution issue du dispositif Geotrek, open source, développée et maintenue par Makina Corpus depuis quelques temps. Le dispositif Geotrek comprend une application web, une application mobile et une interface administrateur.

Tableau 4 : Comparatif de la solution choisie pour la valorisation de l'offre de nature

Structure	Application mobile	Application web	Technologie open source	Fonctionnalité de localisation	Concept de randonnée augmentée
Comité du Tourisme de Guyane (CTG)	√				
Office national des forêts de Guyane (ONF)	√			√	√
Parc amazonien de Guyane (PAG)	√	√	√	√	√

Pour le territoire de la Guyane en termes de sports de pleine nature, il semble que l'application mobile du CTG ne soit pas adaptée. Nous allons à présent comparer l'application mobile de l'ONF avec celle du PAG au niveau de l'ergonomie et des fonctionnalités.

Sur l'application de l'ONF (Guyane Découvertes) 4 sentiers sont répertoriés. Ce sont les sentiers gérés par l'ONF sur le territoire de la Guyane. Sur Rando Amazonie, il y a actuellement une vingtaine de sentier pédestres, VTT et nautique d'intégrer. Sur les deux applications, les sentiers se voient doter de points d'intérêt (POI : *point of interest*). Sur Guyane découverte, il s'agit exclusivement de données sur la flore. Pour Rando Amazonie, ces données peuvent concerner la faune, la flore ou des vestiges.

Ergonomie

Tableau 5 : Grille d'évaluation de l'ergonomie de Guyane Découvertes

Critère	Force(s)	Faiblesse(s)
Trouver facilement l'information que l'on recherche	<ul style="list-style-type: none"> - liste directe des sentiers - informations bien hiérarchisées arrivant l'une à la suite des autres 	<ul style="list-style-type: none"> - choix de la couleur du fond des vignettes de présentations - faible quantité de sentiers
Navigation agréable et intuitive	<ul style="list-style-type: none"> - agréable et intuitive, étape par étape 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de réactivité de la part de l'application au changement d'étape
Nombre d'étapes pour arriver à l'information		<ul style="list-style-type: none"> - 4 étapes pour arriver sur un sentier - 6 pour arriver sur la carte - 8 pour arriver au premier point d'intérêt
Responsive design (adapté sur tablette et les différentes versions mobiles)	<ul style="list-style-type: none"> - Oui 	

Titre de l'application		<ul style="list-style-type: none"> - Peu explicite, difficilement retrouvable sur les stores (Play store et Itunes)
Logo de l'application	<ul style="list-style-type: none"> - forme intéressante, reprenant la forme du territoire - la loupe rend facile la compréhension de l'objectif de cette application mobile 	
Pictogrammes utilisés dans l'application	<ul style="list-style-type: none"> - très esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> - rajouter quelques pictogramme pour faire ressortir le temps, le type de parcours et le niveau de difficulté
Qualité du contenu textuel	<ul style="list-style-type: none"> - complet et cohérent - clair et conscit 	<ul style="list-style-type: none"> - contenu sur les vignettes qui varie (parfois le nombre de km et le type de parcours, parfois une de ces deux informations)
Qualité du contenu visuel	<ul style="list-style-type: none"> - photos de bonnes qualités majoritairement 	<ul style="list-style-type: none"> - pour les points d'intérêts, 2 clics supplémentaires pour arriver aux photos concernant le point GPS, redondant
Fond de carte choisi	<ul style="list-style-type: none"> - fond de carte google, permet une visualisation aériée du tracé du sentier 	<ul style="list-style-type: none"> - manque de précision pour réellement se déplacer grâce aux informations disponibles sur la carte - pas une solution open source
Présentation du sentier et des points d'intérêts localisés		<ul style="list-style-type: none"> - obligation de télécharger une fiche pour pouvoir consulter les informations, consultable uniquement en hors-ligne

Tableau 6 : Grille d'évaluation de l'ergonomie de Rando Amazonie

Critère	Force(s)	Faiblesse(s)
Trouver facilement l'information que l'on recherche	<ul style="list-style-type: none"> - liste directe des différents sentiers - menu latéral gauche pour filtrer les résultats de recherche et consulter les fiches enregistrées 	

Navigation agréable et intuitive	<ul style="list-style-type: none"> - plutôt oui 	<ul style="list-style-type: none"> - mais il est nécessaire de beaucoup scroller pour certaines fiches quand il y a beaucoup de points d'intérêt - le jonglage fiche sentier / visualisation sur la carte, les pictogrammes ne sont pas très claires
Nombre d'étapes pour arriver à l'information	<ul style="list-style-type: none"> - tout est accessible en peu de clics 	
Responsive design (adapté sur tablette et les différentes versions mobiles)	<ul style="list-style-type: none"> - Oui 	
Titre de l'application	<ul style="list-style-type: none"> - convient bien pour son usage actuel (sud de la Guyane) 	<ul style="list-style-type: none"> - pour être utilisé à l'échelle de tout le territoire, nécessité de changer de nom
Logo de l'application	<ul style="list-style-type: none"> - notion de chemin avec le tracé - présence discrète du logo du parc amazonien 	<ul style="list-style-type: none"> - beaucoup de détails
Pictogrammes utilisés dans l'application		<ul style="list-style-type: none"> - pourrait être plus esthétique et plus travailler - réduire le nombre de catégories pour les points d'intérêts
Qualité du contenu textuel	<ul style="list-style-type: none"> - très riche en termes d'informations et d'explications - utilisation de termes techniques 	
Qualité du contenu visuel	<ul style="list-style-type: none"> - bonne qualité d'images - nombreuses images pour illustrer 	
Fond de carte choisi	<ul style="list-style-type: none"> - utilisation de IGN Geoportail ce qui permet des fonds de cartes précis avec beaucoup de détails - intéressant pour accompagner le tracer d'un sentier 	<ul style="list-style-type: none"> - pour la visualisation de l'ensemble des sentiers, ce fond de carte IGN ne rend pas très lisible les informations
Présentation du sentier et des points d'intérêts localisés	<ul style="list-style-type: none"> - chaque fiche est claire - au clic depuis la carte sur les points d'intérêts, la fenêtre correspondante s'ouvre avec texte et photo 	

Concernant l’ergonomie, les deux applications mobiles proposées sont d’un bon niveau en termes d’intuitivité et d’esthétisme pour le parcours utilisateur. Les deux fonctionnent sur le principe de fiche sentier à télécharger avec le référencement de points d’intérêts répertoriés et signalés grâce au GPS du smartphone. La navigation semble plus réactive sur l’application Rando Amazonie qui charge en très peu de temps.

Fonctionnalités

Au niveau des fonctionnalités offertes, le tableau ci-dessous va nous permettre de faire un point sur les fonctionnalités disponibles par les deux applications actuellement. Il faut tout de même rappeler, que l’application Rando Amazonie, basée sur le dispositif Geotrek est à la version 2 et qu’une troisième version devrait voir le jour fin 2018 – début 2019.

Tableau 7 : Comparaison des fonctionnalités de Guyane Découvertes et Rando Amazonie

Fonctionnalité	Guyane Découvertes	Rando Amazonie
Géolocalisation	√	√
Tracé visible du sentier	√	√
Dipositif hors-ligne (téléchargement de fiches sentiers)	√	√
Points d’intérêts répertoriés sur le sentier	√	√
Signalement (chablis, encombrements)		
Maintenance de l’application		√
Développement de nouvelles fonctionnalités		√

Les fonctionnalités de base sont les mêmes sur les deux applications (possibilité hors-ligne, points d’intérêts répertoriés sur le sentier, tracé de chaque sentier, etc.). Rando Amazonie offre également d’autres perspectives avec une maintenance régulière par une large communauté d’acteurs et développe de nouvelles fonctionnalités pour la future version de l’application mobile.

2.3 La solution la plus appropriée aux spécificités de la Guyane

Suite au travail de veille et à l’analyse des dispositifs existants et ceux mis en place en Guyane, il semblerait que le dispositif le plus adapté soit celui de Geotrek. Cette solution offre une plateforme web de valorisation (Geotrek Rando), une application mobile (Geotrek Mobile) ainsi qu’une plateforme d’intégration de données pour les gestionnaires et administrateurs (Geotrek Admin).

D'un point de vue technique, les applications web et mobiles sont opérationnelles. Il est possible d'utiliser en off-line (hors ligne, sans besoin de réseau mobile) la version mobile en téléchargeant simplement les fiches sentiers.

D'un point de vue ergonomique, le dispositif Geotrek évolue très rapidement. Actuellement, Geotrek est à la version 2. Un ergonomiste UX Design et le chargé de Geotrek du Parc National des Écrins, Camille Monchicourt, travaillent sur une version 3, pour améliorer l'esthétique de la plateforme et faciliter son utilisation.

Le dispositif Geotrek pourrait donc être la solution adaptée pour le territoire afin de centraliser l'offre sur une plateforme commune. Rando Amazonie mis en place au sein du Parc amazonien de Guyane fonctionne correctement et une base de contenu important, sur le sud de la Guyane, a déjà été intégrée. La plateforme pourrait être l'élargissement de l'offre représentée sur Rando Amazonie. Cela éviterait de redévelopper l'ensemble du dispositif et de rentabiliser les frais déjà engendrés par cette application pour le Parc amazonien.

Pour aller plus loin et en attendant les nouvelles fonctionnalités mis en œuvre par la communauté Geotrek, le territoire pourrait décider de mettre en place le dispositif Suricate pour gérer l'entretien des divers sentiers du territoire.

Suricate est un dispositif numérique émanant du Pôle de Ressources National des Sports de Nature. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté du ministère des sports de donner tous les outils et ressources nécessaires pour assurer la bonne direction des sports. Il existe 4 pôles ressources nationaux pour les sports :

- le pôle «sport et santé» ;
- le pôle «sport et handicaps» ;
- le pôle «sport, éducation, mixités et citoyenneté» ;
- le pôle «sport de nature».

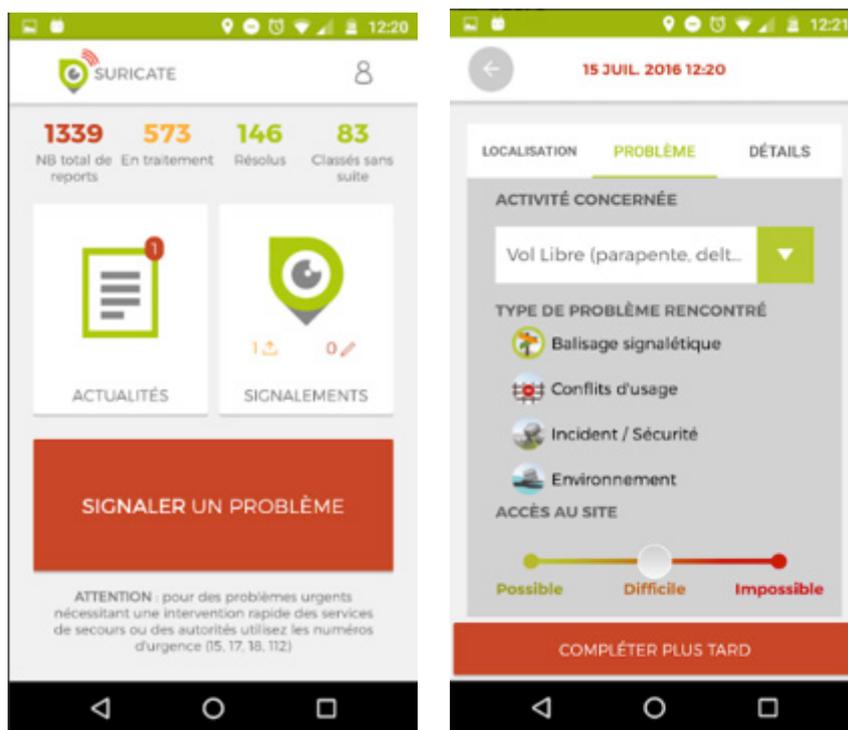
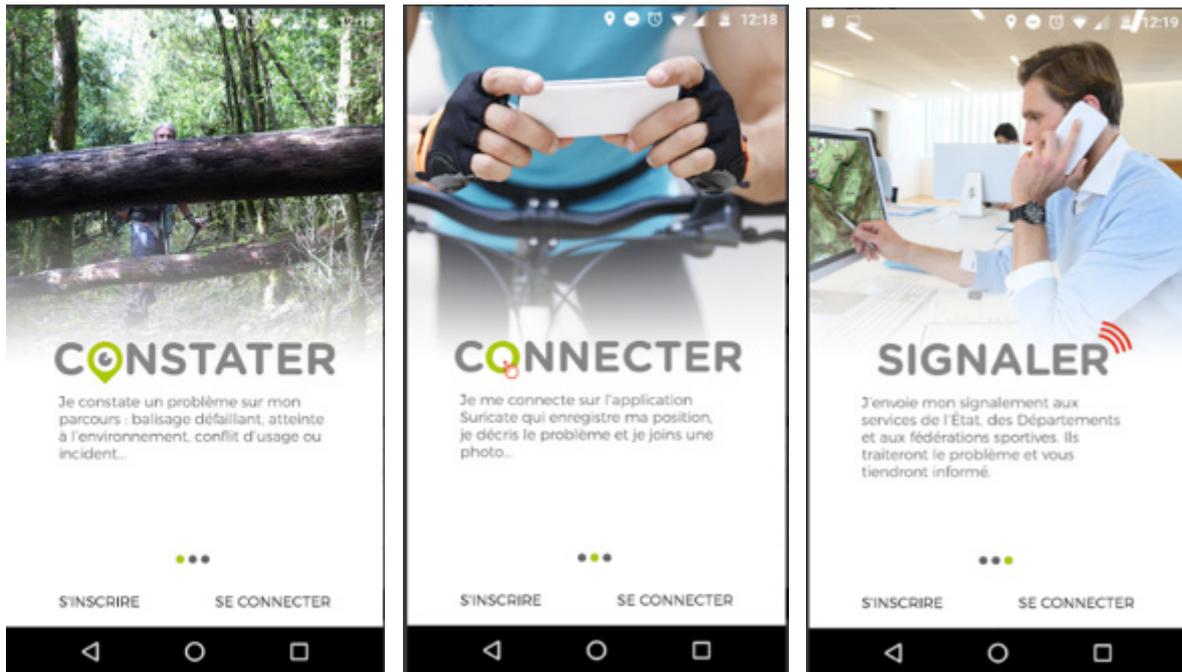
Suricate a pour objectif de recenser les problèmes rencontrés sur les divers ESI de sports de nature. Cela permet de mutualiser les informations et d'avoir une mise à jour de celles-ci une fois l'intervention des gestionnaires sur le problème signalé. Cela s'inscrit dans une volonté de mettre en place un développement maîtrisé des sports de nature.

Grâce à Suricate il est possible de signaler les erreurs de balisage, les panneaux défectueux, un besoin de sécurisation, un conflit avec des propriétaires ou encore la présence d'un chablis sur un sentier. Il suffit d'insérer le type de problème, le point GPS du signalement ainsi qu'une description avec une ou plusieurs photographies du problème.



Figure 32 : Interface web et mobile de Suricate²³⁴

²³⁴ Source : <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>, 2018



Avec Suricate, les signalement peuvent se faire avec ou sans couverture réseau. Même en pleine nature, il est possible de signaler un encombrement ou autre problème qui sera envoyé une fois la présence d'un réseau actif.

Concernant la réception et la gestion des signalements pour le territoire de la Guyane, cela nécessitera de définir les acteurs institutionnels qui auront à mettre en relation l'information avec les divers gestionnaires de sentiers. Logiquement, la Collectivité Territoriale de Guyane pourrait avoir cette mission : réceptionner les signalements, les diffuser au bon interlocuteur et mettre à jour le statut.

Conclusion Chapitre 2

Un certain nombre de dispositifs numériques commence à apparaître sur la toile. En France, il existe des plateformes de référencement de l'offre de sports de nature. Sur Mhikes, on va pouvoir retrouver l'ensemble des sentiers de randonnées pédestre, VTT, équestre ou encore nautique. Avec des fiches complètes et une application mobile de randonnée augmentée (guidage hors ligne, points d'intérêts sur le sentier), Mhikes est une plateforme pertinente et efficace pour laquelle on ne peut que souhaiter un développement durable. La diffusion de l'offre guyanaise sur cette plateforme pourrait être une visibilité supplémentaire pour la destination. Mais la structuration d'une base d'informations touristiques solides et complètes sera tout d'abord une priorité.

Sur SportRIZER, on va retrouver les offres des prestataires touristiques et de sports de nature. Cette plateforme permet de trouver toutes les informations nécessaires et de réserver en ligne les prestations. De plus, SportRIZER propose les places de dernières minutes à prix réduits. Diffuser son offre d'activités en lien avec la nature permet d'en faire sa promotion gratuitement et de la valoriser à l'échelle nationale. Les questions du paiement en ligne et d'une centrale de réservation sont à privilégier avant de vouloir intégrer l'offre guyanaise.

Geotrek est le seul dispositif open source pour la valorisation de l'offre de sport de nature en France. Utilisé par de nombreuses structures institutionnelles comme les aires protégées ou les collectivités territoriales. Geotrek a l'avantage d'être géré par une communauté et d'avoir une maintenance assurée aux vues de la dynamique autour du dispositif. De nouvelles fonctionnalités, un nouveau design devraient arriver dans les prochains mois. Le PAG utilise Geotrek depuis bientôt 3 ans pour promouvoir son offre de sports de nature.

Suricate est un outil institutionnel permettant le signalement de tout encombrement ou problème sur les sentiers en France. Les fédérations de randonnée reçoivent l'information et peuvent ainsi traiter rapidement le problème. Pour la Guyane, en attendant l'arrivée de cette fonctionnalité sur le dispositif Geotrek, l'utilisation de Suricate serait pertinente pour gérer efficacement l'entretien des sentiers en impliquant tous les acteurs locaux.

Plusieurs outils numériques autour des sports de pleine nature existaient déjà en Guyane. Ces applications proviennent du Comité du Tourisme de Guyane (Guyane Tourisme), de l'ONF (Guyane Découvertes) ou encore du Parc amazonien de Guyane (Rando Amazonie). Après analyse et comparaison de ces divers outils, il semblerait que la solution la plus adaptée pour promouvoir l'offre de sports de pleine nature de Guyane soit le dispositif Geotrek.

Comme le PAG a déjà mis en place cet outil au sein de sa structure, le projet de concevoir une plateforme unique pourrait se greffer au projet existant de mise en valeur de l'offre existante au sein du Parc.

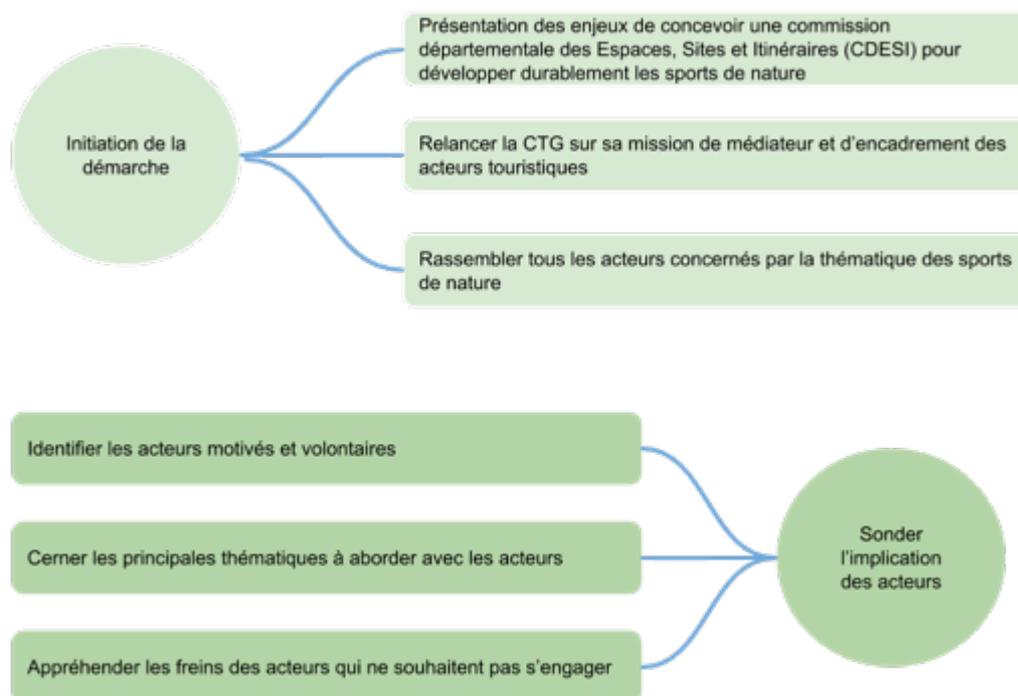
CONCLUSION PARTIE 3

Selon les besoins pour développer et structurer l'offre de sports de nature en Guyane, certaines étapes semblent primordiales. En effet, la volonté du Parc amazonien de Guyane de valoriser les sports de nature pour le rayonnement du territoire doit s'accompagner d'une structuration de l'activité ainsi que d'une synergie collective.

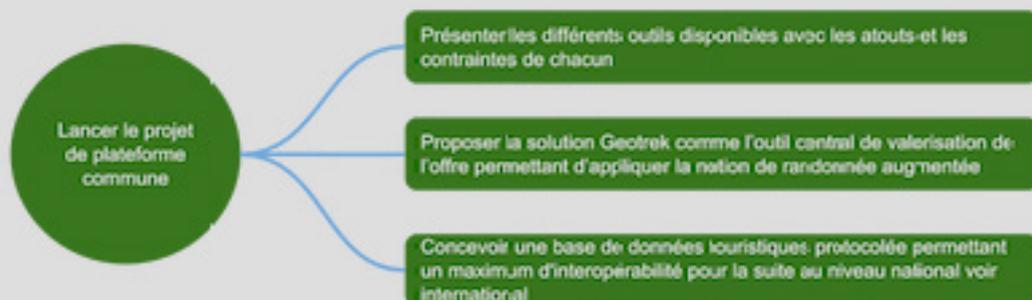
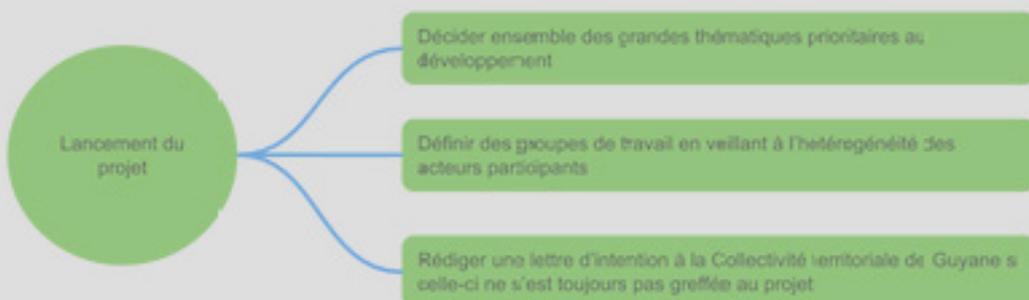
Le grand frein au développement des sports de nature en Guyane repose sur le manque de synergie entre les acteurs du domaine. Plusieurs étapes seront nécessaires en amont de la conception d'une plateforme numérique unique de promotion et de valorisation des sports de nature. En attendant la prise en charge de la Collectivité Territoriale de Guyane en tant que médiateur et animateur du réseau d'acteurs, le PAG souhaite déjà insuffler une dynamique autour des sports de nature.

Dans le tableau ci-dessous, nous résumons les diverses étapes qui seraient nécessaires pour pérenniser les activités sur le territoire sur le court à moyen terme. Cela permettra aussi d'attirer l'attention de la CTG sur la dynamique se mettant en place sans eux. En voyant une démarche déjà bien entamée, la CTG décidera sûrement de s'investir elle-aussi dans la structuration et le développement des sports de pleine nature.

Figure 33 : Recommandations pour un développement durable et maîtrisé des sports de nature en Guyane²³⁵



²³⁵ Source, P. Lariche, 2018



CONCLUSION GÉNÉRALE

DOM-TOM français, situé sur le continent Sud Américain aux caractéristiques culturelles et naturelles remarquables, la Guyane est un territoire unique recouvert quasi exclusivement de forêt tropicale.

Ses caractéristiques naturelles lui valent la présence de nombreuses aires protégées. Le territoire a toujours été confronté à un arbitrage complexe mais nécessaire entre protection et exploitation des ressources naturelles. Avec la présence de nombreuses communautés amérindiennes et autochtones qui exploitent depuis toujours les ressources naturelles pour répondre à leur besoin de subsistance. La création d'espaces protégés est parfois mal perçue par les populations locales, ayant peur de perdre de leur autonomie et de leur droit d'utilisation des sols. La création du parc national de Guyane (Parc amazonien de Guyane) illustre parfaitement ce compromis difficile à trouver.

La notion de développement touristique a immergé dès les années 1960 sur le territoire de la Guyane. Cela fut un désastre pour le bien être des populations locales en raison des différences culturelles et des pratiques touristiques maladroites aboutissant plus à du voyeurisme. Aujourd'hui, la volonté de développer une activité touristique doit venir des populations locales, la volonté de développer l'écotourisme sur le territoire de la Guyane est une priorité pour de nombreux acteurs, comme pour le Parc amazonien de Guyane qui accompagne les communes du Sud souhaitant développer une activité écotouristique.

A l'échelle régionale, on assiste à un problème de synergie collective des acteurs rattachés aux sports de nature. En effet, on peut constater un éparpillement de l'offre, avec des données touristiques hétérogènes entre les divers acteurs, des outils de valorisation et de promotion très segmentés. Ces observations traduisent le manque de concertation des acteurs entre eux, avec l'absence d'une politique de développement des sports de nature pour le territoire.

Pourtant, il existe un fort potentiel des sports de nature en Guyane, avec la présence de nombreux fleuves et les possibilités quasi-infinies d'expéditions en forêt tropicale. Les sports de nature sont un secteur à ne pas négliger. Les flux de touristes récepteurs, venant pour la pratique des sports de nature et l'observation de la faune et de la flore, principalement métropolitains, sont en croissance constantes chaque année avec de nombreux touristes qui reviennent. De plus, les touristes résidents sont très friands de ce type d'expédition en milieu amazonien.

En plus d'un manque de synergie commune entre les acteurs, les activités de pleine nature rencontrent divers freins à leur bon développement et à leur pérennisation pour la Guyane avec la concurrence accrue de certaines destinations, proposant le même type d'offre avec un rapport qualité/prix supérieur. Le Guyana et le Surinam disposant de caractéristiques naturelles et culturelles similaires à celles de la Guyane mais à des prix inférieurs ne facilitent pas l'attractivité pour la destination Guyane. De plus, l'image négative rattachée à la Guyane persiste («enfert vert») ainsi qu'une forte méconnaissance du territoire.

Les normes françaises sont à la fois un atout et un désavantage pour la destination. Avantage car elles permettent de proposer une offre répondant aux normes françaises (accessibilité, électricité, eau potable etc.) mais ces normes sont aussi un véritable frein à la mise en place de projets. En effet, les normes françaises sont parfois complètement inadaptées au milieu amazonien, pouvant freiner des projets de développement touristiques. La législation étant très complexe, peu d'acteurs aboutissent à un projet touristique, en particulier pour les projets d'hébergements.

Le Parc amazonien de Guyane veut valoriser l'intégralité de l'offre de sports de nature sur une plateforme commune, comprenant qu'une promotion limitée à l'offre dont le PAG est gestionnaire n'était pas suffisante pour affirmer la Guyane en tant que destination d'aventure et de sports de nature.

Nous recommandons donc au Parc amazonien de Guyane une démarche pour initier une structuration de l'offre et en assurer un développement durable et maîtrisé, étant donné que la Collectivité Territoriale de Guyane peine à mettre en œuvre cette démarche.

Le PAG pourrait initier une dynamique commune en rassemblant l'ensemble des acteurs concernés (dans l'idée de concevoir une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires : CDESI) pour sauvegarder et développer les Espaces, Sites et Itinéraires aux plus forts potentiels sur le territoire.

En identifiant les acteurs volontaires et motivés pour participer à la structuration et à la stratégie de développement de l'offre, des groupes de travail pourront être lancés. En effet, en fonction des thématiques identifiées comme prioritaires, des groupes de réflexion et de travail devront être constitués en veillant à une hétérogénéité des acteurs impliqués pour ne pas biaiser les décisions prises.

Dans le cadre de ce mémoire, plusieurs thématiques ont été identifiées pour structurer durablement l'offre de sports de nature. L'identification des lieux et activités à inscrire au sein d'un Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires afin d'en assurer leur protection semble l'une des actions prioritaires. De plus, une réflexion autour d'une charte commune de balisage, de signalétique et d'entretiens des ESI devra être entreprise. En effet, les normes issues de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre ne sont pas toujours adaptées pour le développement des activités de nature en milieu amazonien. Une autre grande thématique à aborder concernera la mise en place d'une stratégie de récolte et de diffusion des données touristiques partagées pour uniformiser la diffusion de données à l'échelle régionale (entre tous les acteurs), nationale pour permettre une large diffusion des données touristiques et internationale. Ces données seraient le socle d'informations que le Comité du Tourisme de Guyane pourrait diffuser sur son site : guyane-amazonie.fr

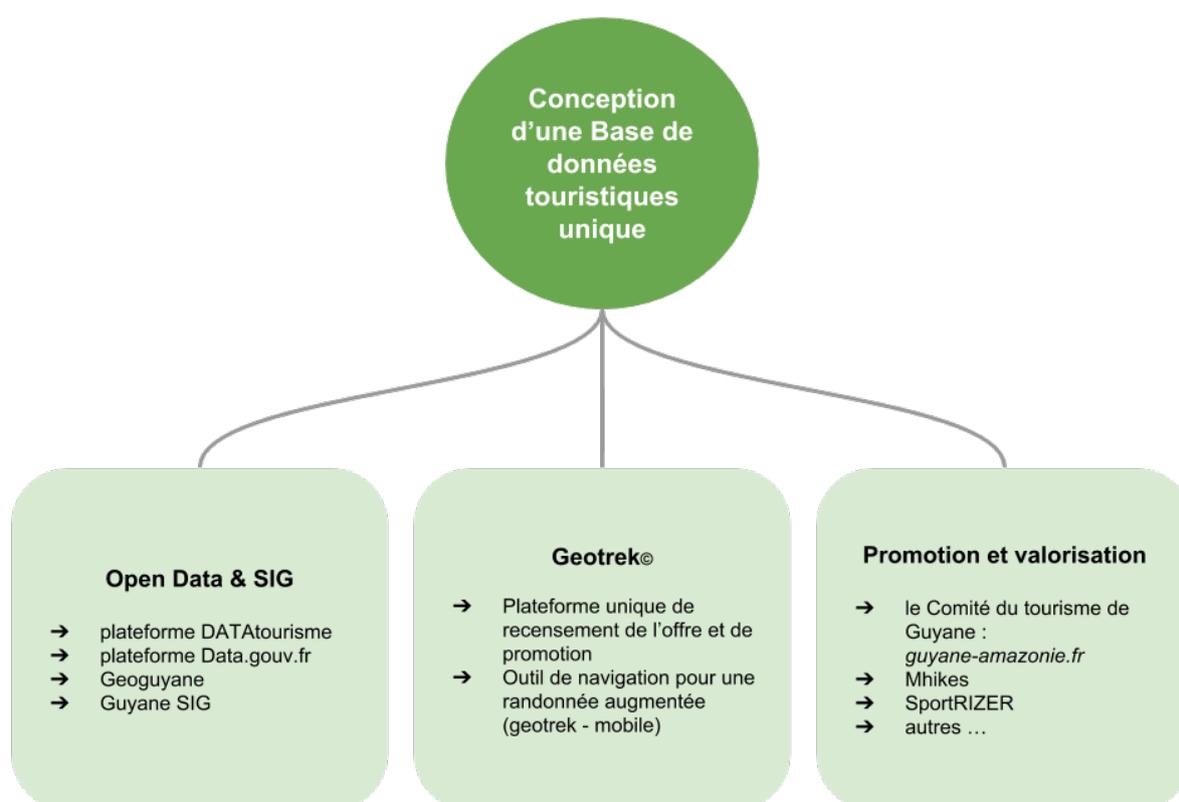
Une fois toutes ces questions solutionnées, alors la question de la diffusion et de la valorisation de l'offre de sports de nature sur une plateforme commune pourra être abordée. Après une analyse des outils numériques existants comme support d'informations et de promotions de sports de nature, le dispositif Geotrek, déjà en place au sein du Parc amazonien de Guyane se définit comme la solution la plus adaptée aux spécificités du territoire. Offrant une interface web, une application mobile et un dispositif administrateur pour l'insertion des données touristiques.

De plus, le dispositif Geotrek offre de nouvelles possibilités pour la pratique des sports de nature qui seraient intéressantes à étudier voire à exploiter. Grâce à une application mobile fonctionnant en mode hors-ligne (sans couverture réseau), de nouvelles utilisations sont possibles avec la notion de randonnée augmentée. Cela permettrait d'enrichir les itinéraires des utilisateurs (services touristiques annexes, utilisation du GPS ou encore la mise en valeur des points d'intérêts présents sur un sentier).

Par exemple, le concept de randonnée augmentée permettrait de répondre aux besoins des usagers en mettant à disposition l'ensemble des points d'intérêts de chaque sentier. Mais c'est aussi une nouvelle manière de concevoir la randonnée qui pourrait voir le jour. En effet, si grâce à une application mobile disponible hors ligne il est possible de se déplacer, cela permettrait de limiter la signalétique et le balisage sur les arbres et d'éviter de dénaturer les sentiers plus que nécessaire.

En parallèle à la constitution d'une plateforme commune de valorisation de l'offre de sports de nature en Guyane, la création d'une base de données d'informations touristiques unique facilitera la diffusion et la réutilisation des informations sur divers outils. Que ce soit sur des plateformes open data (DATAtourisme ou Data.gouv) ; les plateformes territoriales de SIG (Guyane SIG et Geoguyane) ainsi que sur les outils de promotion et de valorisation (site du Comité du Tourisme de Guyane : guyane-amazonie.fr ; la plateforme des sports de nature Mhikes ou encore le dispositif de réservation en ligne de prestations touristiques et sportives : SportRIZER) la mise en place d'une base de données solide offrira de nombreuses possibilités de valorisation de cette offre.

Figure 34 : valorisation et promotion optimale de l'offre de sports de nature en Guyane²³⁶



Les potentiels des sports de nature en Guyane sont immenses. Avec une structuration et un développement maîtrisé de ces activités, la Guyane a de belles perspectives devant elle pour devenir une destination iconique des sports de nature en milieu amazonien. Reste à présent à mettre en place une synergie collective entre l'ensemble des acteurs.

²³⁶ Source : p. Lariche, 2018

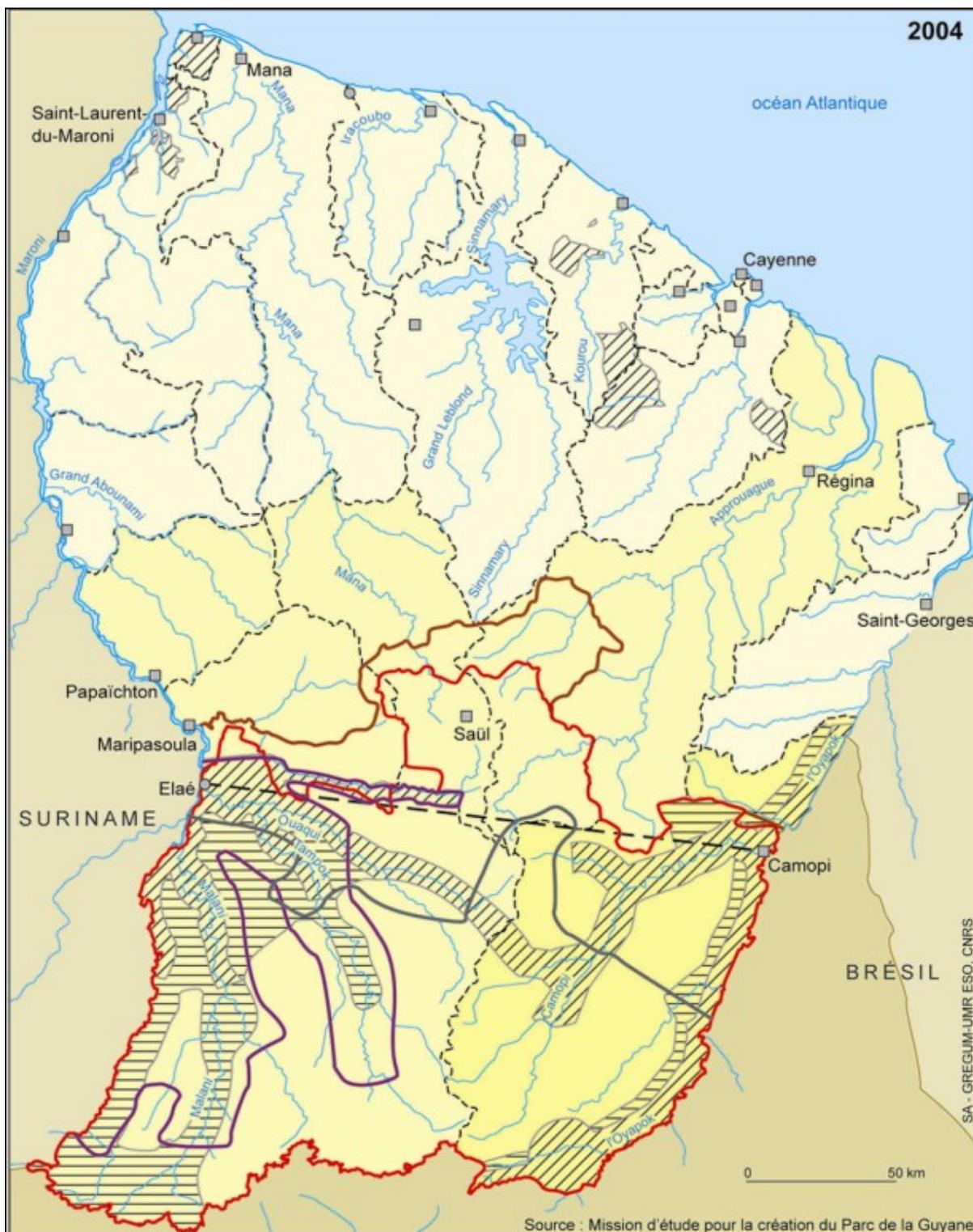
RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Table des Annexes

Annexe A : cartographie des limites administratives	128
<i>(source : http://vivreenguyane.canalblog.com/ , 2014)</i>	
Annexe B : les différentes propositions de zonage du Parc amazonien	129
<i>(Source : TSAYEM DEMAZE Moïse. "Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement". Cybergeog : European Journal Of Geography, mars 2018, Environnement, Nature et Paysage, document 416. [en ligne]. Disponible sur : https://journals.openedition.org/cybergeog/17203. (Consulté le 20-03-2018))</i>	
Annexe C : visuels de la campagne de promotion du CTG de 2006 à 2008	133
<i>(source : CTG, 2006)</i>	
Annexe D : visuels de la campagne de promotion du CTG de 2010	138
<i>(source : CTG, 2010)</i>	
Annexe E : carte de Saül	141
<i>(source : PAG, 2007)</i>	
Annexe F : photographie des partenaires de l'ONF Guyane	142
<i>(source : ONF Guyane)</i>	
Annexe G : carte de Sinnamary	143
<i>(source : Google maps, 2018)</i>	
Annexe H : image d'un cos de roche	143
<i>(source : GEPOG – Sylvie Jantot, 2013)</i>	
Annexe I : liste des sentiers de randonnées pédestres existants	144
<i>(source : P. Lariche, 2018)</i>	
Annexe J : cartographie des principaux fleuves en Guyane	146
<i>(source : le fil conducteur, 2010)</i>	
Annexe K : les différents filtres de recherche sur Guyane-Amazonie.fr	147
<i>(source : le CTG, 2018)</i>	
Annexe L : liste des TO en Guyane française	148
<i>(source : Comité du Tourisme de Guyane, 2018)</i>	
Annexe M : menu déroulant pour faciliter l'accès entre parcs nationaux	151
<i>(source : parc-national-guyane.fr, 2018)</i>	
Annexe N : message de précautions sur l'application Guyane découvertes	152
<i>(source : ONF, 2018)</i>	
Annexe O : capture du questionnaire d'enquête quantitatif sur les sports de nature en Guyane	153
<i>(source : P. Lariche, 2018)</i>	

Annexe A : cartographie des limites administratives

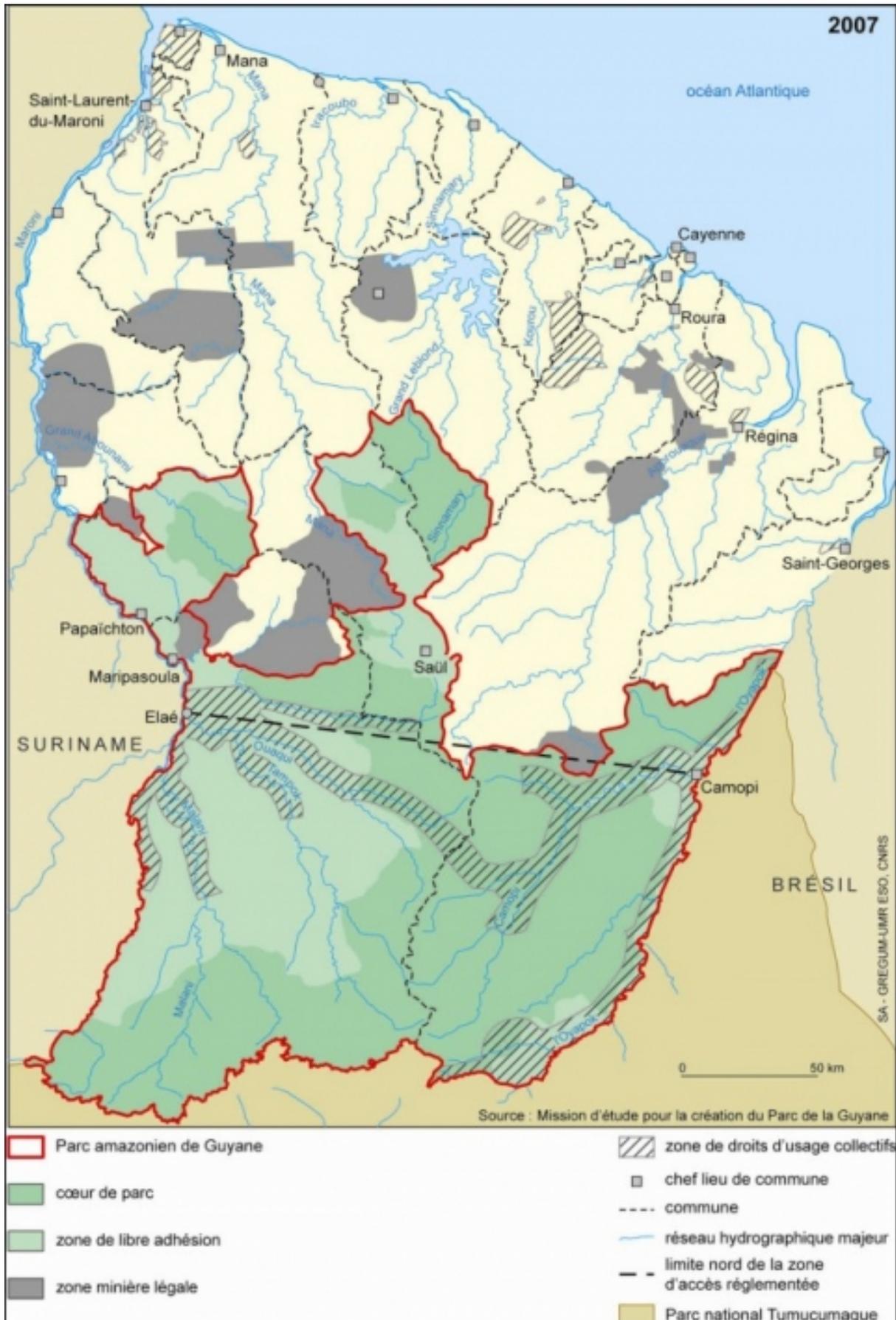




Source : Mission d'étude pour la création du Parc de la Guyane

	proposition de Parc national (Misson parc)		commune associée au projet de Parc		zone de droits d'usage collectifs
	proposition des associations naturalistes		souhaitant son intégration complète dans la zone de protection forte		chef lieu de commune
	proposition de la profession minière		n'ayant pas statué sur le zonage		commune
	proposition de zone d'accès libre des chefs coutumiers du haut Maroni		zone de droits d'usage collectifs étendue (F. et P. Grenand)		réseau hydrographique majeur
					limite nord de la zone d'accès réglementée
					Parc national Tumucumaque

Zonage définitif du Parc amazonien de Guyane



Où
vivre une expérience unique ?

Guyane
Personne ne vous croira

 
GuYane

www.tourisme-guyane.com

Où

vivre une expérience unique ?



Guyane

Personne ne vous croira



www.tourisme-guyane.com

Où

vivre une expérience unique ?



Guyane

Personne ne vous croira



www.tourisme-guyane.com

Où

vivre une expérience unique ?



Guyane

Personne ne vous croira



www.tourisme-guyane.com

Où

vivre une expérience unique ?



Guyane

Personne ne vous croira



www.tourisme-guyane.com

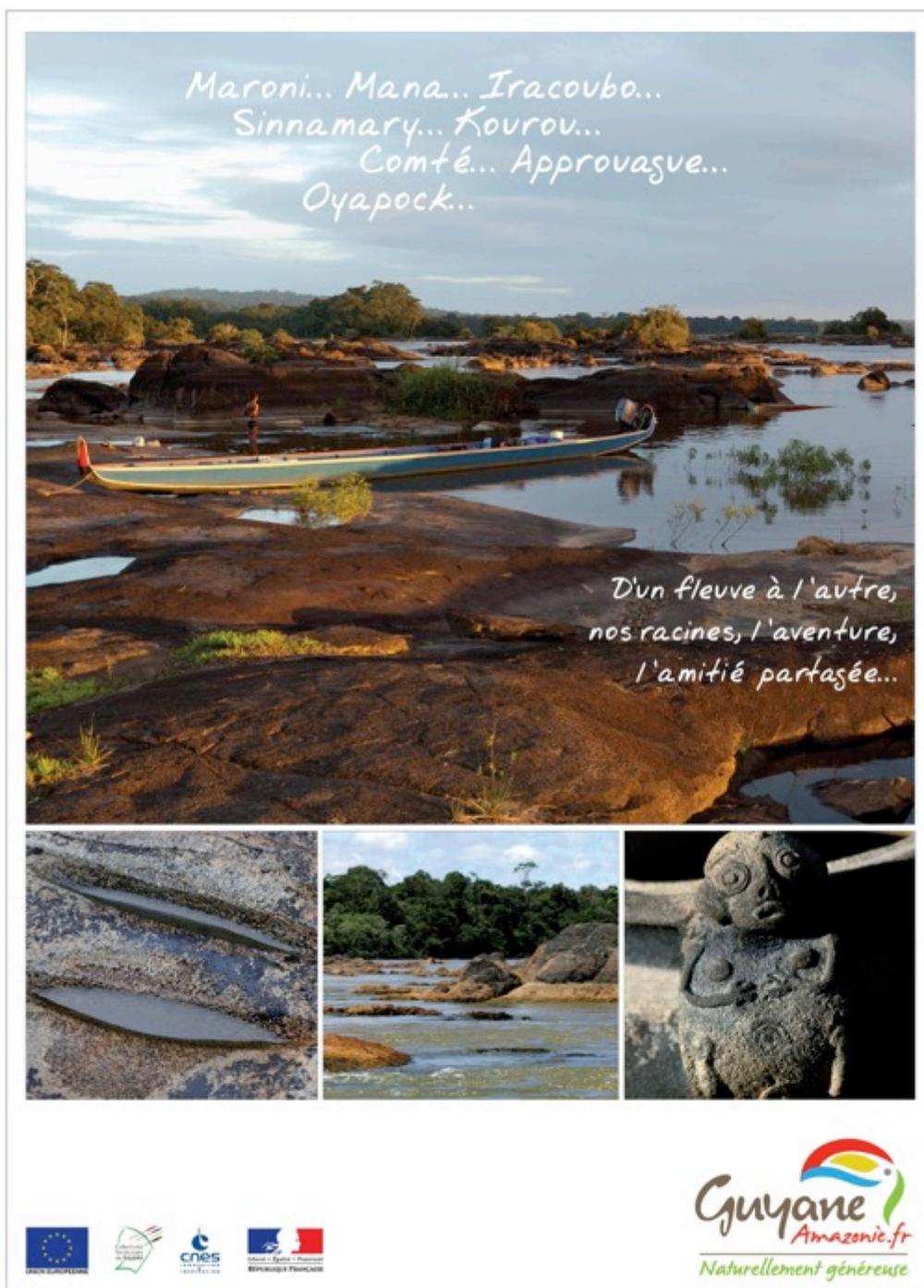
Annexe D : visuels de la campagne de promotion du CTG de 2010



Visuel sur la thématique : Science



Visuel sur la thématique : nature



Visuel sur la thématique : culture

Annexe E : carte de Saül



Annexe G : carte de Sinnamary



Annexe H : Coq de roche (*Rupicola rupicola*)



Annexe I : liste des sentiers de randonnées pédestres existants

Commune d'appartenance du sentier	Nom du sentier	Durée du sentier	Distance du sentier	Remarques, intérêts - Année de création
CAYENNE ET SES ENVIRONS				
REMIRE-MONTJOLY	Habitation Vidal	1h30	3.5 km	PDIPR
REMIRE-MONTJOLY	Rorota	1h30	5.6 km	PDIPR
REMIRE-MONTJOLY	Loyola	2h	4.5 km	Sentier de Promenade et de Randonnée (PR)
REMIRE-MONTJOLY	Le fort Diamant	2h	4 km	
REMIRE-MONTJOLY	Les salines de Montjoly	1h30	2.5 km	
REMIRE-MONTJOLY	L'îlet la mère	1h30 (tour de l'île) + 1h15 pour sentier des crête	3.5 km (tour de l'île)	Sentier de Promenade et de Randonnée (PR)
REMIRE-MONTJOLY	Montravel	NC	NC	PDIPR
CAYENNE	Sentier de Montabo	2h30	3.8 km	
CAYENNE	Sentier du mont Bourda	2h30	3.8 km	
MATOURY	Mirande - Mont Grand Matoury	2h30	5.7 km	PDIPR
MATOURY	La Mirande - sentier d'interprétation	2h	2.8 km	
MATOURY	Parcours de santé de la crique Morthium	1h30	1.7 km	Circuit urbain
MONTSINERY-TONNEGRANDE	Bagne des Annamites	2h30	7 km	PDIPR
MONTAGNE DE KAW - REGINA				
REGINA	Montagne Favard	1h30	1.4 km	PDIPR
REGINA	Sentier Savane-roche Virginie	3h	5.6 km	
ROURA	Sentier botanique de la réserve Trésor	1h30	1.8km	
ROURA	Sentier carbone de la réserve Trésor	1h15	1.4 km	
ROURA	Coq de Roche	1h	1.5 km	

ROURA	Sentier du Roy	NC	3 km	
ROURA	Les chutes de Fourgassié	1h30	1 km	
ROURA	Molokoï	10h	18 km	Le plus long sentier balisé de randonnée pédestre, labellisé par la FFRP (fédération française de randonnée pédestre)
LITTORAL OUEST				
SINNAMARY	Marais Yiyi	1h30	2.5 km	
SINNAMARY	Sentier d'interprétation de la piste Saint-Elie	1h30	2.5 km	PDIPR
SINNAMARY	La Roche Milo	NC	3 km	
SINNAMARY	La route de l'Anse	NC	7.7 km	
KOUROU	Montagne des singes	2h30 / 3h	3.6 km	Sentier de Promenade et de Randonnée (PR) + PDIPR
KOUROU	Sentier du Tour de l'île Royale		2.7 km	PDIPR
KOUROU	Sentier de l'île St-Joseph		2 km	
KOUROU	Le sentier du Golf	1h30	4.4 km	
MANA	Sentier de la forêt des Sables Blancs	1h45	1.7 km	
AWALA-YALIMAPO	Sentier botanique de la réserve naturelle de l'Armana	45 minutes	0.5 km	
AWALA-YALIMAPO	Kanawa	2h	2.7 km	Sentier d'interprétation
SAINT-LAURENT-DU-MARONI	Chutes Voltaire	1h15	3.8 km	PDIPR
SAINT-LAURENT-DU-MARONI	Forêt des Malgaches	1h15	6 km	
SAINT-LAURENT-DU-MARONI	Forêt de Saint-Jean	Plusieurs itinéraires (1h ou 4h)	1.5 km ou 8.2 km	
SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK				
SAINT-GEORGES	Saut-Maripa	1h30	4.1 km	PDIPR

SAINT-GEORGES DE L'OYAPOCK	Sentier Anaoua	3h	7 km	balisé selon normes FFRP
COMMUNES DU PAG				
MARIPASOULA	Sentier des géants	2h	4 km	
MARIPASOULA	La crique daouda	2h30	5 km	
MARIPASOULA	Cascades Gobaya Soula	1h30	2 km	
MARIPASOULA	Saut Sonnelle	1h30	NC	
PAPAÏCHTON	La Source	2h30	5.5 km	
SAÛL	Gros arbres	2h	4.7 km	PDIPR
SAÛL	Grand boeuf mort	5h	11.5 km	PDIPR
SAÛL	Mont La Fumée	5h	9.9 km	PDIPR
SAÛL	Roche bateau	6h	13.6 km	PDIPR
SAÛL	Mont Galbao	7h	11 km	
SAÛL	Layon des cascades	7.4 km	7.4 km	
SAÛL	Layon Carbet Mais	20h	14.4 km	
SAÛL	Belvédère	30 minutes	1.7 km	

Annexe J : cartographie des principaux fleuves en Guyane (source : le fil conducteur, 2010)



Annexe K : les différents filtres de recherche sur Guyane-Amazonie.fr

TYPE D'ACTIVITÉ

- Archéologie
- Art culinaire
- Arts du spectacle
- Botanique
- Céramique
- Entomologie
- Faune flore
- Musique
- Ornithologie
- Peintures arts graphiques
- Photographie
- Poterie
- Sculpture
- Spécial
- Théâtre
- Vannerie
- Pirogue (fluviale)
- Trains touristiques
- Voiliers
- Canots
- Pédestre
- Bateaux à moteur
- Avion de tourisme
- Boules tractées
- Canot kayak
- Equitation
- Flyboard
- Golf
- Gymnase
- Jet-ski
- Kite-surf
- Orientation
- Panorama
- Pêche
- Pêche en mer
- Planche à voile
- Randonnée
- ULM
- Vélo
- Voilier / Catamaran
- Waka board



Google

Dernières cartographies ©2018 Google Conditions d'utilisation

1 2 3 4 5 > >>

1



DÉCOUVERTE DES TORTUES LUTH / ASSOCIATION KWATA

16 av Pasteur BP 672
97300 CAYENNE

Faune flore

Les plages de Guyane comptent parmi les plus importants sites de pontes de tortues marines au monde. Trois espèces y nidifient régulièrement : la...

[Voir le site web](#)

[Envoyer un e-mail](#)

[AJOUTER AU CARNET](#) [Voir plus →](#)

2



CENTRE EQUESTRE DU FORT DIAMANT

Crique fouillée, la matourienne
97351 MATOURY

Equitation

Situé près de la crique fouillée à Matoury, le Centre équestre dispose d'équipements de qualité qui permettent la pratique d'une équitation riche et...

[Envoyer un e-mail](#)

[AJOUTER AU CARNET](#) [Voir plus →](#)

3

Annexe L : liste des TO en Guyane française

<p>LA GUYANE EN PROGRAMMATION – MARCHÉ EUROPEEN SAISON 2018 Liste non exhaustive / susceptible de changer en cours d'année</p>
--

	Tours Opérateurs	Autotour	Circuit	Circuits combinés	Croisières	Séjours à thème
T.O. Généralistes du marché France	AKAINA à Grenoble 04 76 86 14 14 www.akaina.fr	6 offres de 8 à 9 jours		Guyane – Nord Brésil 11 jours		
	ADRENALINE HUNTER 01 76 38 00 28 www.adrenaline-hunter.com					1 offre à la carte
	AMPLITUDES à Paris et Toulouse 01 42 86 84 98 www.amplitudes.com	1 offre de 9 jours				
	ESCURSIA à Lille 02 53 35 40 29 www.escursia.fr			2 offres de 11 jours		
	EXPLORATOR à Paris 01 53 45 85 85 www.explo.com			1 offre de 11 jours		
	GUYANE AUTHENTIQUE à Oullins 04 72 77 77 57 Via Réseaux d'agences de voyages	1 offre de 9 jours + Extensions				
	IMAGES DU MONDE à Paris 01 44 24 87 88 www.images-du-monde.com	1 offre de 11 jours 1 offre de 14 jours				
	MALUWANA VOYAGES à Anglet 06 30 08 66 83 www.maluwana-voyages.com	1 offre à la carte				
	PARTIR EN VOYAGES à Paris 01 45 61 97 52 www.partirenvoyages.com	2 offres de 9 jours 3 offres de 8 jours		1 accompagnné		
	PARTIRSEUL.COM à Paris 01 75 37 51 45 www.partirseul.com			1 offre de 7 jours		
	PROMOVACANCES à Paris et en province 0899 654 651 www.promovacances.com	1 offre de 9 jours				
	RICHOU VOYAGES à Cholet 02 41 65 40 22 www.richou-voyages.fr					2 Guyane – Brésil Guyane – Martinique
	VIE SAUVAGE à Paris 01 44 51 08 00 www.viesauvage.fr			1 offre de 13 jours		



Plateforme / Portail du voyage en direct	EVANEOS à Paris www.evaneos.com		5 offres de 10 à 14 jours			
	LE VOYAGE AUTREMENT à Gassin www.le-voyage-autrement.com		6 offres de 6 ou 9 jours 3 offres de 10 ou 12 jours			

T.O. Spécialistes Randonnées	CHAMINA VOYAGES a Clermont Ferrand 04 66 69 00 44 www.chamina-voyages.com	1 offre de 7 jours				
	NOMADE AVENTURE à Paris 08 25 70 17 02 www.nomade-aventure.com	1 offre de 9 jours				
T.O. Spécialiste Pêche	PECHE SANS FRONTIERES à Paris 03 44 41 05 01 www.Pêches-sans-frontières.com					3 offres de 5 à 10 jours

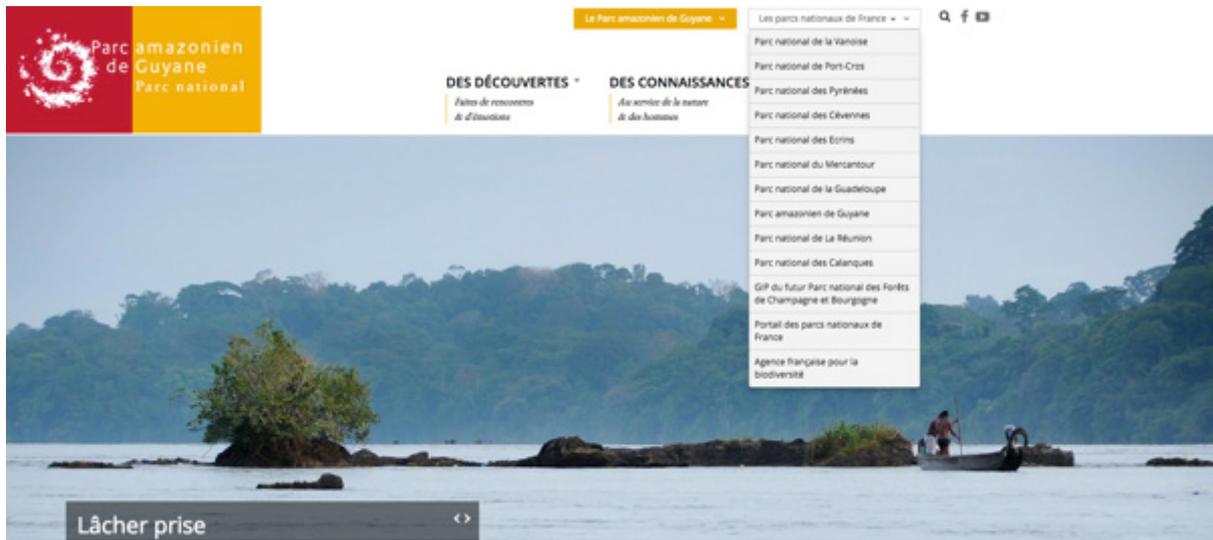
LA GUYANE EN PROGRAMMATION – MARCHÉ EUROPEEN

SAISON 2018 (suite)

Liste non exhaustive / susceptible de changer en cours d'année

	Tour Opérateurs autres marchés	Autotour	Circuits	Circuits combinés	Croisières
T.O Suisse	ANTILLES EVASION à Carouge Genève + 41 22 820 3247 www.iles.ch	3 offres de 8 à 9 jours			
	TRAVELHOUSE SALINATOURS via Réseaux d'agences de voyages + 41 58 569 9506 www.travelhouse.ch			Les 3 Guyanes 19 jours	
	SURINAME TRAVEL ORGANISATION à Freienwil + 41 56 222 9978 www.suriname.ch	1 offre de 8 jours		Les 3 Guyanes 17 jours	
T.O Allemagne	IKARUS TOURS à Königstein im Taunus +49 6174 2902 31 www.ikarus.com			Les 3 Guyanes 18 jours	
	MILLER REISEN GMBH à Schlier + 49 752 99713 0 www.miller-reisen.de			Suriname – Guyane 11 jours	
	SUDAMERIKA REISEPORTAL à Landsberg am Lech +49 8191 3311 850 www.suedamerika-reiseportal.de			Les 3 Guyanes 18 jours	
	TOURISMUS SCHIEGG à Schwangau + 49 8362 9301 0 www.tourismus-schiegg.de			A la carte	
T.O Belgique	COSMIC TRAVEL à Geraardsbergen + 32 54 54 00 00 www.cosmic.travel.com	2 offres de 9 jours			
	SAVEURS DU VOYAGE à Arlon +32 63 22 79 17 saveursduvoyage.com		1 offre de 13 jours		
T.O. Pays-Bas	DJOSER à Leiden + 31 71 5126 400 www.djoser.nl			Suriname - Guyane 19 jours	
T.O Italie	TOUR 2000 à Ancona +39 712 803 752 www.tour2000.it	1 offre de 9 jours		Guyane-Guadeloupe 13 jours	
T.O. Portugal	4x4 VIAGENS à Porto +35 222 07 61 70 www.4x4viagens.com.pt	1 offre de 9 jours			

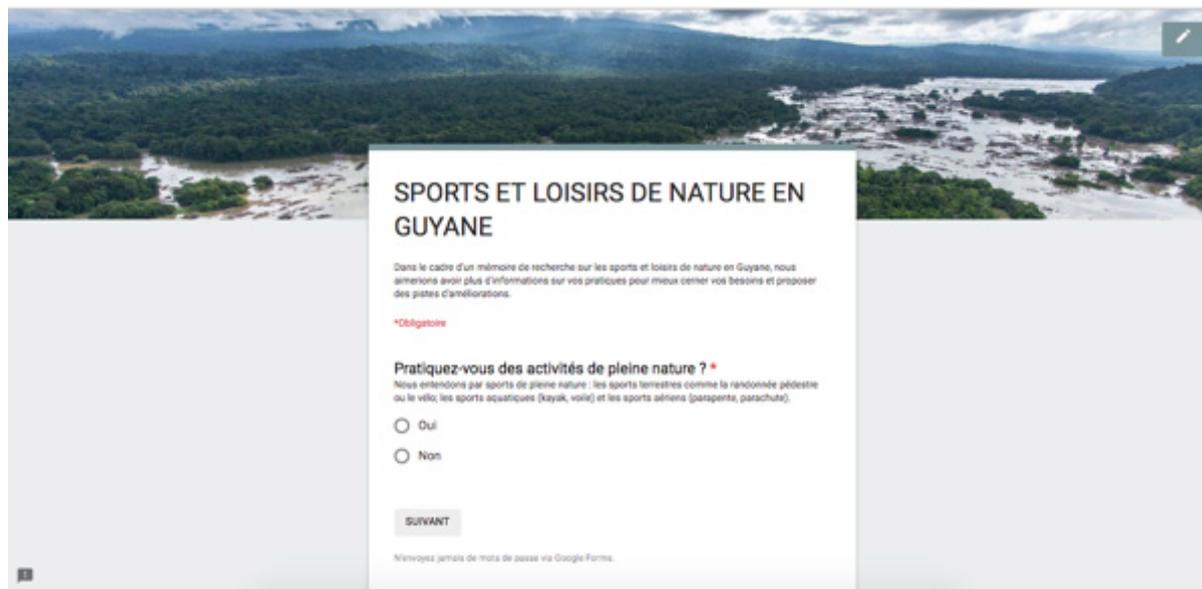
Annexe M : menu déroulant pour faciliter l'accès entre parcs nationaux



Annexe N : message de précautions sur l'application Guyane découvertes



Annexe O : captures d'écrans du formulaire d'enquête



SPORTS ET LOISIRS DE NATURE EN GUYANE

Dans le cadre d'un mémoire de recherche sur les sports et loisirs de nature en Guyane, nous aimerions avoir plus d'informations sur vos pratiques pour mieux cerner vos besoins et proposer des pistes d'améliorations.

***Obligatoire**

Pratiquez-vous des activités de pleine nature ? *

Nous entendons par sports de pleine nature : les sports terrestres comme la randonnée pédestre ou le vélo; les sports aquatiques (kayak, voile) et les sports aériens (parapente, parachute).

Oui

Non

SUIVANT

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Si oui, parmi cette liste lesquels pratiquez vous en Guyane ? *

- Randonnée pédestre
- VTT
- Kayak-Canoë
- Voile
- Kitesurf
- Pêche sportive
- Equitation
- Parapente
- Course à pied / trail

A quelle fréquence réalisez-vous ces activités ? *

- Une fois par semaine
- 2 fois par semaine
- 3 fois ou plus par semaine
- Une fois par mois
- Une fois par an

Avec qui réalisez-vous ces activités ? *

Plusieurs réponses possibles

- Seul
- En famille
- En duo
- Entre amis
- Avec une association sportive

Pour quelle(s) raison(s) principale(s) pratiquez-vous ces activités ? *

- Détente
- Observation de la faune et de la flore
- Adrénaline
- Aspect naturaliste
- Aspect sportif
- Découverte culturelle
- Découverte historique
- Autre :

Quel budget mensuel consacrez-vous aux sports et loisirs de pleine nature ?

Ce budget ne comprend pas les déplacements réalisés avec un véhicule personnel pour se rendre sur le lieu de visite.

- Moins de 50€ par mois
- Entre 50 et 100€ par mois
- Entre 100 et 200€ par mois
- Plus de 200€ par mois

RETOUR

SUIVANT

Quelles informations recherchez-vous pour pratiquer un sport ou loisir de nature en Guyane ?

- Comment se rendre sur place ?
- La difficulté de l'activité
- La durée de l'activité
- Le prix de l'activité
- Le tracé GPS pour un sentier de randonnée ou kayak par exemple
- Aucune
- Autre : _____

Comment choisissez-vous un lieu de pratique, un site à visiter ou un sentier de randonnée ?

- Grâce aux conseils de votre entourage
- Grâce aux informations disponibles sur le site Guyane-Amazonie.fr
- Grâce aux informations disponibles sur un autre site internet
- Grâce aux guides touristiques (comme par exemple les guides papiers Rando Guyane ou petit futé)
- En recherchant sur une carte de la Guyane les endroits potentiels
- Je ne recherche jamais d'information pour pratiquer un sports ou un loisirs de nature en Guyane
- Autre : _____

Table des figures

Figure 1 : Cartographie des DOM-TOM français 11 (source : p. Lariche, 2018)	11
Figure 2 : Carte du territoire de la Guyane 12 (source : wikipédia)	12
Figure 3 : Mise en perspective de la taille de la Guyane par rapport à la France Métropolitaine 12 (source : p. Lariche, 2018)	12
Figure 4 : Cartographie des espaces protégés en Guyane 24 (source : Parc amazonien de Guyane, 2007)	24
Figure 5 : Balisage sur le sentier la Source 45 (source : Papaïchton, P. Lariche, 2018)	45
Figure 6 : Page d'accueil du site Guyane-amazonie.fr 59 (source : le CTG (Guyane-amazonie.fr), 2018)	59
Figure 7 : Page «votre séjour en Guyane» du site Guyane-amazonie.fr 60 (source : le CTG (Guyane-amazonie.fr), 2018)	60
Figure 8 : Interface de recherche d'une activité sur Guyane-amazonie.fr 61 (source : le CTG (Guyane-amazonie.fr), 2018)	61
Figure 9 : Interface web du site institutionnel du Parc amazonien de Guyane 63 (source : parc-amazonien-guyane.fr, 2018)	63
Figure 10 : Interface web Rando Amazonie 64 (source : rando-amazonie.Guyane-parcnational.fr, 2018)	64
Figure 11 : Site institutionnel ONF – interface Guyane 66 (source onf.fr/guyane, 2018)	66
Figure 12 : Interface site web escapade carbet 68 (source : escapade-carbet.com, 2018)	68
Figure 13 : Interface web du site de la compagnie des Guides de Guyane 69 (source : guides-guyane.com, 2018)	69
Figure 14 : Interface mobile «Guyane découvertes» 70 (source : ONF Guyane, 2018)	70
Figure 15 : Interface mobile « Rando Amazonie » 71 (source : rando-amazonie.guyane-parcnational.fr, 2018)	71
Figure 16 : Interface mobile « Guyane tourisme » 72 (source : Comité du Tourisme de Guyane, 2018)	72
Figure 17 : Stand du PAG au dernier salon du tourisme et des loisirs 74 (source : p. Lariche, 2018)	74
Figure 18 : Affiche du film Papillon et affiche de la série Guyane 74 (source : allociné et canal +, 2018)	74
Figure 19 : Interface Geoguyane 76 (source : geoguyane.fr, 2018)	76
Figure 20 : Extraits de l'infographie de l'observatoire du tourisme 79 (source : enquête tourisme en Guyane, site du CTG (guyane-amazonie.fr), 2015/2016)	79
Figure 21 : Exemples de pictogrammes utilisés aux seins des réserves naturelles 97 (source : FFRP, Charte officielle du balisage et de la signalétique, 2006)	97

Figure 22 : Objectifs du groupe de travail sur les normes de balisage et d'entretien	98
<i>(source : P. Lariche, 2018)</i>	
Figure 23 : Liste des utilisateurs de Geotrek	104
<i>(source : geotrek.fr, 2018)</i>	
Figure 24 : Présentation des 3 modules de Geotrek	105
<i>(source : geotrek.fr, 2018)</i>	
Figure 25 : Interface Geotrek Admin	105
<i>(source : geotrek.fr, 2018)</i>	
Figure 26 : Interface Geotrek Rando	106
<i>(source : geotrek.fr, 2018)</i>	
Figure 27 : Interface Geotrek Mobile	107
<i>(source : geotrek.fr, 2018)</i>	
Figure 28 : Interface web et mobile de Hikster	108
<i>(source : Hister.com, 2018)</i>	
Figure 29 : Logo Rando Québec	109
<i>(source : rando-quebec.com, 2018)</i>	
Figure 30 : Interface web et mobile de Mhikes	110
<i>(source : Mhikes.fr, 2018)</i>	
Figure 31 : Interface web de la plateforme SportRIZER	112
<i>(source : sportrizer.fr, 2018)</i>	
Figure 32 : Interface web et mobile de Suricate	118
<i>(source : sentinelles.sportsdenature.fr, 2018)</i>	
Figure 33 : Recommandations pour un développement durable et maîtrisé des sports de nature en Guyane	121
<i>(source : P. Lariche, 2018)</i>	
Figure 34 : Valorisation et promotion optimale de l'offre de sports de nature en Guyane	125
<i>(source : P. Lariche, 2018)</i>	

Table des tableaux

Tableau 1 : Détails des infrastructures et services de sports de nature par commune Concernée	92
Tableau 2 : Étapes de mise en œuvre d'un consortium d'acteurs rattachés aux sports de nature	94
Tableau 3 : Structure de la table attributaire du PDIPR	99
Tableau 4 : Comparatif de la solution choisie pour la valorisation de l'offre de nature	114
Tableau 5 : Grille d'évaluation de l'ergonomie de Guyane Découvertes	114
Tableau 6 : Grille d'évaluation de l'ergonomie de Rando Amazonie	115
Tableau 7 : Comparaison des fonctionnalités de Guyane Découvertes et Rando Amazonie	117

Bibliographie

AUBERTIN Catherine, FILOCHE Geoffroy. *La création du parc amazonien de Guyane : redistribution des pouvoirs, incarnations du "local" et morcellement du territoire*. In : AUBERTIN C. (ed.), RODARY E. (ed.). Aires protégées : espaces durables ?. Marseille : IRD, 2008, p. 163-185. (Objectifs Suds).

BARRET J., BLANCANEAUX P., CAILLE O., et al. *Atlas illustré de la Guyane*. Paris : ed. IRD, 2001, 215 p.

BLANGY Sylvie, *Conditions de faisabilité de l'Écotourisme et du parc de la Forêt tropicale en Guyane Française*, Mission pour la création du Parc de la forêt tropicale Guyanaise, 1996

BONDIL Frédéric, « *Le Parc amazonien de Guyane et l'exploitation des ressources naturelles. Réflexions juridiques à la lumière de la première charte du Parc* », Revue juridique de l'environnement 2014/4 (Volume 39), p. 615-628.

CARROUÉ L., BERNARD N., BEUCHER S. et al. *La France des 13 régions*. Paris : ed. Armand Colin – Collection U Géographie, (2017).

CALMONT André. « *La forêt guyanaise, entre valorisation et protection des ressources écosystémiques* ». VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, septembre 2012, Hors-série 14 [en ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/12402>. (Consulté le 23-03-2018)

COGNAT André, *Antécume ou une autre vie*, Opcit, 339 p.

DOUMENGE Jean-Pierre. « *L'outre-mer français face aux pratiques touristiques* », Hérodote, vol. 127, no. 4, 2007, pp. 103-123.

EKOMIE OBAME Landri. *Les populations forestières face à l'écotourisme : incitations, réticences et expériences en cours en Guyane française*. Thèse en doctorat de Sciences humaines et sociales : cultures, individus et sociétés, Paris : paris 5 – Université Paris Descartes, 2012, 495 p.).

FLEURY Marie et KARPE Philippe, 2006 - "*Le parc national de Guyane : un arbitrage difficile entre intérêts divergents*", Journal de la société des américanistes [En ligne], 92-1 et 2. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/jsa/3210>. (Consulté le 20-03-2018)

FOURNIER Patrick et MASSARD-GUILBAUD Geneviève. *Aménagement et environnement : Perspectives historiques*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 41-59

GAGNON Christiane et al. « *L'écotourisme visité par les acteurs territoriaux: entre conservation, participation et marché* », sous la direction de Christiane Gagnon. Québec : Presses de l'Université du Québec, Collection tourisme, 2010, 259 p.

HURAUULT, J.-M., *La francisation des Indiens de Guyanes*, Le Fait Public, n°16, mars 1970

ROZE Anne, SIMON Hélène. *Guyane*. Paris : ed. Marcus, 2004, 80 p.

THÉRY Hervé, « *À quoi sert la Guyane ?* », Outre-Terre 2015/2 (N° 43), p. 211-235

TSAYEM DEMAZE Moïse. “*Le parc amazonien de Guyane française : un exemple du difficile compromis entre protection de la nature et développement*”. *Cybergeo : European Journal Of Geography*, mars 2018, Environnement, Nature et Paysage, document 416. [en ligne]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/cybergeo/17203>. (Consulté le 20-03-2018).

SARRASIN B, LACOSTE-BÉDARD E. et AUGIER D. « *Le parc amazonien de Guyane française et la mise en tourisme de la nature. L'intégration de la cogestion adaptative* », *Études caribéennes*, Avril-Août 2016, 33-34 [En ligne]. Disponible sur : <http://urlz.fr/7HP9>. (Consulté le 03-05-2018).

Table des matières

INTRODUCTION GENERALE	7
PARTIE 1 – Introduction sur la Guyane française et ses enjeux économiques, environnementaux et culturels	9
Introduction partie 1	10
<i>Chapitre 1 : Un département d’outre-mer bien à part</i>	11
1.1 Introduction sur la Guyane française	11
1.1.1 Géographie des espaces	11
1.1.2 Histoire et culture	13
1.1.2.1 Présence précoloniale	13
1.1.2.2 Occupation coloniale et baigne : l’époque de l’enfer vert	13
1.1.2.3 La Guyane d’aujourd’hui - une mosaïque de peuples	15
1.1.2.4 Les effets de la départementalisation	16
1.1.3 Situation actuelle	17
1.1.3.1 La course démographique	17
1.1.3.2 Convoitise de l’or	18
1.1.3.3 Enjeux européens de la Guyane	18
1.2 Une biodiversité unique et sa problématique de protection	19
1.2.1 Terre de richesses naturelles	19
1.2.2 La forêt guyanaise : entre valorisation et protection	20
1.2.2.1 L’utilisation des ressources par les populations locales	20
1.2.2.2 Les instances existantes pour la protection et la conservation de l’environnement en Guyane	21
1.2.2.3 Un compromis difficile entre conservation et développement	24
1.3 Un Parc National pas comme les autres : le parc amazonien de Guyane (PAG)	25
1.3.1 Historique de création du PAG	26
1.3.2 Élaboration de la charte, missions et organisation	27
1.3.3 Perception par les populations locales et leur implication	28
Conclusion chapitre 1	30
<i>Chapitre 2 : Écotourisme basé sur les sports de pleine nature et l’observation de la faune et de la flore en Guyane</i>	31
2.1 L’orientation stratégique de la Guyane vers l’écotourisme	32
2.2 PAG et développement écotouristique	32
2.2.1 En accord avec les populations locales	33
2.2.2 Exemple de Saül : système viable	34
2.3 Limites de la démarche écotouristique en Guyane	35
Conclusion chapitre 2	36

<i>Chapitre 3 : Organismes responsables de la randonnée en Guyane et cadre juridique de l'activité en France</i>	37
3.1 Une mosaïque d'acteurs	37
3.2 Notion de PDIPR et ses enjeux en termes de gestion et de mise en valeur	38
3.2.1 Sa création et son rôle	38
3.2.2 Sa mise en place	38
3.2.3 PDIPR et PDESI	39
3.3 Cadre juridique et d'aménagement de la randonnée en France	39
3.3.1 Normes de balisage et d'équipement de signalisation	39
3.3.2 Les normes d'entretiens des sentiers	40
3.3.3 Quelles responsabilités en cas de dommage ?	40
Conclusion chapitre 3	42
 <i>Chapitre 4 : Vers une structuration et un développement durable de l'offre de sports de nature adaptée aux spécificités du territoire pour positionner la Guyane en tant que destination touristique et de loisirs sportifs de nature</i>	43

Problématique :

Etant donné qu'aucune synergie collective n'existe à l'échelle départementale en terme de stratégie de développement des sports de nature, quelles démarches devraient être entreprises pour structurer une offre durable et adaptée aux spécificités du territoire pour renforcer l'attractivité territoriale de la Guyane ?

4.1 La mise en place d'une CDESI permettrait aux acteurs du secteur de définir ensemble une politique de développement des sports de nature en Guyane	44
4.2 Créer une charte des sports de nature adaptée aux spécificités du territoire structurerait une offre durable respectueuse de l'environnement	44
4.3 Concevoir une plateforme numérique commune recensant toutes les potentialités touristiques et de loisirs sportifs de nature de la Guyane renforcerait l'attractivité territoriale	46
Conclusion chapitre 4	47
 CONCLUSION PARTIE 1	48

PARTIE 2 - Etat des lieux de l'offre de sports de nature, de ses outils de promotion et des besoins des usagers	49
Introduction partie 1	50
<i>Chapitre 1 : Etat des lieux de l'offre touristique et des loisirs sportifs de nature en Guyane</i>	51
1.1 Les sports de pleine nature	51
1.1.1 La randonnée et l'observation de la faune et de la flore en Guyane	51
1.1.1.1 Une pratique de la randonnée en lien avec l'observation de la faune et de la flore	52
1.1.1.2 L'offre de randonnée disponible sur le département	52
1.1.2 La Guyane : le pays de l'eau	53
1.1.3 Les autres sports de pleine nature en Guyane	54
1.2 Hébergement touristique : la culture du carbet	54
1.2.1 La culture du carbet en forêt amazonienne	54
1.2.2 Les autres possibilités d'hébergements en Guyane	55
1.3 Difficultés et "concurrence"	56
1.3.1 Les difficultés de rayonnement de la destination	56
1.3.2 Les freins à la constitution de l'offre touristique	56

1.3.3 La Guyane face aux autres DOM-TOM	57
Conclusion chapitre 1	58
<i>Chapitre 2 : Etat des lieux des outils de promotion de cette offre, en particulier sur les outils numériques</i>	
	59
2.1 Valorisation numérique de l'offre sur les sites internet	59
2.1.1 Valorisation numérique de l'offre par les institutionnels	59
2.1.1.1 Le Comite du Tourisme de Guyane (CTG)	59
2.1.1.2 Le Parc amazonien de Guyane (PAG)	63
2.1.1.3 Office national des forêts de Guyane (ONF)	66
2.1.2 Valorisation numérique de l'offre par les prestataires	67
2.1.3 Valorisation numérique de l'offre par les associations sportives	68
2.2 Valorisation numérique de l'offre sur les applications mobiles	69
2.3 Outils de promotion hors-ligne	73
2.4 Données touristiques en Open data	75
Conclusion chapitre 2	77
<i>Chapitre 3 : Chiffres clés du tourisme en Guyane et analyse des besoins des visiteurs</i> ...	
	78
3.1 Chiffres clés du tourisme en Guyane	78
3.1.1 Tourisme récepteur	78
3.1.2 Tourisme résident	80
3.2 Mise en place d'une enquête quantitative sur les pratiques des sports et loisirs de nature en Guyane	82
3.3 Analyse des résultats	84
Conclusion chapitre 3	86
CONCLUSION PARTIE 2	87
PARTIE 3 – Recommandations pour structurer et valoriser durablement l'offre de loisirs et sports de pleine nature	
	88
Introduction partie 3	89
<i>Chapitre 1 : Créer une collaboration et une mutualisation des compétences entre les différents acteurs du secteur</i>	
	90
1.1 Concevoir une synergie collective	90
1.2 Les grandes thématiques à aborder	95
1.2.1 Concevoir ensemble un PDIPR – PDESI avec tous les acteurs volontaires	95
1.2.2 Concevoir une charte de balisage et d'entretien adaptée au milieu amazonien	96
1.2.3 Données touristiques	98
Conclusion chapitre 1	102
<i>Chapitre 2 : Dispositif numérique adapté pour centraliser et promouvoir l'offre de sports et loisirs de nature</i>	
	103
2.1 Dispositifs numériques existants	104
2.2 Comparaison des dispositifs existants en Guyane	113
2.3 La solution la plus appropriée aux spécificités de la Guyane	117
Conclusion chapitre 2	120
CONCLUSION PARTIE 3	121
CONCLUSION GENERALE	123

RESSOURCES DOCUMENTAIRES	126
TABLE DES ANNEXES	127
TABLE DES FIGURES	156
TABLE DES TABLEAUX	158
BIBLIOGRAPHIE	159
TABLE DES MATIERES	161

Résumé : Territoire aux qualités naturelles remarquables, la Guyane française peine pourtant à positionner la destination autour de ses atouts. La Guyane dispose d'une offre intéressante et originale de sports de nature ainsi que d'observation de la faune et de la flore. Les possibilités de randonnées pédestre, VTT mais aussi nautique sont immenses.

L'offre de randonnée commence à bien s'agrandir, plusieurs sentiers en plein coeur de la forêt, à Saül, ont été réhabilités par exemple. Le PAG, Parc amazonien de Guyane, existant depuis 2007, a pour objectif de soutenir le développement de projets durables. Plusieurs communes adhérentes ont choisi de développer une filière écotouristique basée sur les sports de nature.

Cette offre est détaillée et valorisée sur un outil numérique, web et mobile. La principale faiblesse de ce dispositif est qu'il ne se concentre que sur l'offre de sports de nature du sud du territoire. Cela limite l'impact de cet outil de promotion.

Le Parc amazonien de Guyane souhaiterait concevoir un outil numérique unique à l'ensemble du territoire, pour renforcer la visibilité du territoire. Cependant, le manque de synergie du secteur dû à l'absence d'une réelle politique de développement des sports de pleine nature démontre qu'il sera tout d'abord nécessaire de structurer cette offre pour en assurer un développement durable ainsi qu'une valorisation pertinente.

Mots clés : stratégie de développement territoriale des sports de nature, sports de nature en Guyane, randonnée et numérique, CDESI, PDESI, Parc amazonien de Guyane

Resume : Territory with remarkable nature, French Guiana struggles to position itself around its strengths. French Guiana offers many interesting and original activities in nature sports and wildlife observation. The possibilities with hiking, biking but also with nautical sports are huge.

Interest in hiking begins to grow with several trails in the heart of the rainforest, Saul, that have been rehabilitated. The PAG, Amazonian Park of French Guiana, existing since 2007, aims to support the development of sustainable projects. Several member municipalities have chosen to develop ecotourism based on nature sports.

This offer is detailed and validated on a digital, web and mobile tool. The main weakness of this device is that it focuses only on the offer of nature sports in the south of the territory. Thereby limiting the impact of this promotional tool.

The Amazonian Park of French Guiana would like to design a digital tool unique to the entire territory, to enhance the visibility of the territory. However, the lack of synergy in the sector due to the lack of real policy development of wilderness sports shows that it is essential to structure this offer to ensure sustainability in its development and validation.

Key words : nature sports in Guyana, hiking and digital, Amazonian Park of French Guiana, local development